

Parcours d'intégration sociale des réfugiés : les Salvadoriens dans le secteur Hull de Gatineau

Author(s)	Ponce, Cecilia Elizabeth ; Bibliothèque numérique canadienne (Firme) ; Université du Québec en Outaouais. Centre d'étude et de recherche en intervention sociale
Imprint	Gatineau [Québec] : Université du Québec en Outaouais, Centre d'étude et de recherche en intervention sociale, 2007
Extent	1 fichier PDF (xii, 196 pages).
Topic	JV
Subject(s)	Salvadorans -- Cultural assimilation -- Québec (Province) -- Gatineau; Immigrants -- Cultural assimilation -- Québec (Province) -- Gatineau
Language	French
ISBN	9782892513219
Permalink	http://books.scholarsportal.info/viewdoc.html?id=641777
Pages	1 to 204

Document disponible sur l'Observatoire : <http://www.uqo.ca/observer>

**PARCOURS D'INTÉGRATION SOCIALE DES
RÉFUGIÉS.**

**LES SALVADORIENS DANS LE SECTEUR
HULL DE GATINEAU**

Cecilia Elizabeth Ponce
Sous la direction de Jacques L. Boucher

Note sur l'auteur :

Cecilia Elizabeth Ponce est travailleuse sociale d'origine Salvadorienne, ayant 30 ans d'expérience dans plusieurs domaines du travail social, notamment en enseignement, immigration et santé communautaire. Elle vient de terminer sa maîtrise en travail social à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Actuellement, elle travaille comme agente multiculturelle à la Coop Santé Aylmer. Son travail de mémoire a été dirigé par Jacques Boucher, professeur du département de travail social de l'UQO.

Note sur le directeur :

Jacques L. Boucher, sociologue, est professeur au Département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais et est membre du CÉRIS.

Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CÉRIS)

Série : Mémoire de maîtrise, no. 4
ISBN : 978-2-89251-321-9

Juin 2007

*À mes parents et
à mes enfants
avec toute mon affection et ma reconnaissance*

REMERCIEMENTS

Je remercie mon directeur de mémoire, le professeur Jacques Boucher pour avoir accepté de diriger ce travail. Je tiens à lui exprimer ma gratitude pour son encadrement, son encouragement pour que j'écrive ce travail en français et sa minutieuse relecture de ce document.

J'éprouve une reconnaissance toute spéciale envers les membres du Comité d'évaluation, les professeurs Yao Assogba, Elmustapha Najem et Jacques Boucher pour leurs recommandations qui m'ont permis d'enrichir mon document final.

Je voudrais remercier particulièrement, à tous ceux et celles qui ont participé dans cette étude et que luttent toujours pour leur reconnaissance sociale au sein de cette société.

Mes remerciements s'adressent aussi à toutes ces personnes qui ont énormément contribué à mettre en forme mon français, plus particulièrement à mes enfants, à Solange VanKemenade et à Fousya Ksyret pour leurs suggestions, leurs commentaires et leurs corrections. Ma gratitude à Luis Cornejo pour son support informatique opportun.

D'autres personnes m'ont encouragé à finir ce travail par des gestes d'amitié inestimables, notamment France Pétrin, Michèle Daudelin et Lise Archambault qui m'ont épaulée tout au long de mes études et de la rédaction de ce document et à qui je suis profondément reconnaissante.

Enfin, je tiens à remercier ma famille. En commençant par ma mère et mon père, qui ont toujours cru en moi et m'ont toujours encouragé dans les moments de doutes. À mes enfants, pour leur complicité et leur support lors des étapes cruciales de ce travail. Sans elles, je n'aurais pu surmonter le découragement que me provoquait récrire à maintes reprises, les textes de mon travail. C'est d'une importance capitale de ne jamais se sentir seule. Merci.

À mon entourage, mes amies et collègues qui sont loin physiquement mais très proches dans mon cœur. Je pense en particulier à Carmen, pour son soutien moral en dépit de la distance.

Mon cœur va également à tous ceux et celles, que je n'ai pas cités ici, mais qui ont contribué également à ma réussite.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	III
TABLE DES MATIÈRES	V
LISTE DE TABLEAUX	X
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES.....	XI
RÉSUMÉ.....	XII
INTRODUCTION	5
CHAPITRE I.....	8
ÉMIGRATION, IMMIGRATION ET EXCLUSION	8
1.1 LE PHÉNOMÈNE DES MIGRATIONS	9
1.1.1 <i>L'Amérique latine et le développement humain</i>	10
1.1.2 <i>La conjoncture sociopolitique salvadorienne des années 1980</i>	18
1.1.3 <i>L'émigration, une alternative de vie</i>	22
1.2 LES SOCIÉTÉS D'ACCUEIL ET LEURS POLITIQUES D'IMMIGRATION.....	24
1.2.1 <i>L'évolution des politiques d'immigration au Canada</i>	26
1.2.2 <i>Le Québec et l'immigration</i>	30
1.3 LES RETOMBÉES DE L'IMMIGRATION.....	35
1.3.1 <i>Le deuil attaché à l'émigration</i>	35
1.3.2 <i>L'exclusion liée à l'immigration</i>	38
1.4 LES DÉFIS DE L'INTÉGRATION	39
1.4.1 <i>Dimension socio-économique</i>	40
1.4.2 <i>Dimension habitat</i>	41
1.4.3 <i>Dimension culturelle</i>	43
1.4.4 <i>Dimension familiale</i>	43
1.4.5 <i>Dimension santé</i>	47
ÉVÉNEMENTS STRESSANTS.....	49
1.5 CONCLUSION.....	50
1.6 QUESTION DE RECHERCHE	51
CHAPITRE II.....	53
DE L'ÉMIGRATION À L'INTÉGRATION.....	53
2.1 LES ACTEURS IMPLIQUÉS.....	54
2.1.1 <i>Les migrants</i>	54
2.1.2 <i>La communauté culturelle</i>	55
2.1.3 <i>La société d'accueil</i>	55
2.2 LES DÉFINITIONS LÉGALES	56
2.2.1 <i>Catégorie économique</i>	56
2.2.2 <i>Catégorie de regroupement familial</i>	56

2.2.3	<i>Catégorie des réfugiés</i>	56
2.2.4	<i>Pays source</i>	57
2.3	INTÉGRATION ET NOTIONS APPARENTÉES	58
2.3.1	<i>L'adaptation</i>	59
2.3.2	<i>L'acculturation</i>	61
2.3.3	<i>L'assimilation</i>	63
2.3.4	<i>L'insertion versus l'intégration</i>	64
2.3.5	<i>L'intégration sociale</i>	67
2.4	LA TRAJECTOIRE MIGRATOIRE	70
2.5	LE DEUIL LIÉ À L'IMMIGRATION	72
2.6	LA QUESTION DE L'IDENTITÉ.....	74
2.7	CONCLUSION.....	76
 CHAPITRE III		77
MÉTHODOLOGIE		77
3.1	L'ÉCHANTILLON	78
3.2	LES SOURCES D'INFORMATION.....	80
3.2.1	<i>La recherche documentaire</i>	80
3.2.2	<i>Les récits de vie</i>	80
3.2.3	<i>L'observation participante</i>	83
3.2.4	<i>Le traitement des données</i>	84
3.2.5	<i>L'analyse de contenu</i>	85
3.3	CONCLUSION.....	85
 CHAPITRE IV		88
LE CONTEXTE DU MILIEU D'ACCUEIL		88
4.1	DIVERSITÉ CULTURELLE AU QUÉBEC (1999-2003).....	89
4.1.1	<i>Les quotas d'admission</i>	89
4.1.2	<i>Continent de naissance</i>	91
4.1.3	<i>Sexe et âge</i>	92
4.1.4	<i>Connaissance des langues officielles</i>	94
4.1.5	<i>Expérience professionnelle</i>	95
4.2	LE SECTEUR HULL.....	97
4.3	LE RÉSEAU LOCAL DE SOUTIEN À L'INTÉGRATION.....	100
4.3.1	<i>Accueil Parrainage Outaouais (APO)</i>	101
4.3.2	<i>Association des femmes immigrantes (AFIO)</i>	101
4.3.3	<i>Service d'intégration travail Outaouais (SITO)</i>	102
4.3.4	<i>Centre sur la diversité culturelle et les pratiques solidaires (CEDISOL)</i>	102
4.3.5	<i>Autres ressources de soutien à l'intégration</i>	103
4.4	CONCLUSION.....	104
 CHAPITRE V		106
VIVRE LA TRAJECTOIRE MIGRATOIRE.....		106
5.1	LE CONTEXTE DE DÉPART	107
5.2	LES CONDITIONS DE DÉPART	109

5.2.1	<i>Les caractéristiques subjectives</i>	109
5.2.2	<i>Les raisons du départ</i>	111
5.3	LA DÉCISION DE PARTIR	112
5.4	L'ITINÉRAIRE	116
5.5	LE PROJET MIGRATOIRE	117
5.6	CONCLUSION.....	119
 CHAPITRE VI		121
FACE À L'ARRIVÉE.....		121
6.1.	LE SUPPORT DU MILIEU À L'INTÉGRATION	121
6.2.	LA CONFRONTATION DES MODES DE VIE	127
6.2.1	<i>La culture</i>	128
6.2.2	<i>Les relations interpersonnelles</i>	130
6.2.3	<i>La famille</i>	134
6.2.4	<i>Le travail</i>	139
6.2.5	<i>L'habitat</i>	141
6.3	CONCLUSION.....	143
 CHAPITRE VII.....		145
LES PARCOURS VERS L'INTÉGRATION.....		145
7.1	RUPTURE OU CONTINUITÉ	146
7.1.1	<i>L'identité à l'épreuve</i>	147
7.1.2	<i>La validation du projet migratoire</i>	150
7.1.3	<i>L'accompagnement vers l'intégration</i>	154
7.2	LA RECOMPOSITION DES LIENS SOCIAUX.....	156
7.2.1	<i>La participation à la vie locale</i>	157
7.2.2	<i>Le sentiment d'appartenance</i>	160
7.3	LA PERCEPTION DE L'INTÉGRATION	161
7.3.1	<i>Facteurs facilitant l'intégration sociale</i>	165
7.3.2	<i>Facteurs limitant l'intégration sociale</i>	166
7.4	CONCLUSION.....	168
 CONCLUSION.....		172
 ANNEXE A		178
GRILLE DE QUESTIONS DE RECHERCHE		178
 ANNEXE B		179
LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DU EL SALVADOR		179

ANNEXE C	180
ÉVOLUTION DE LA GESTION DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE AU QUÉBEC.....	180
ANNEXE D	183
CONSIDÉRANTS DE LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE DU QUÉBEC.....	183
ANNEXE E	184
BIBLIOGRAPHIE	185

LISTE DE FIGURES

FIGURE	PAGE
2.1 L'adaptation	60
2.2 L'acculturation	63
2.3 L'assimilation	64
2.4 L'insertion	66
2.5 L'intégration	67
2.6 Les piliers de l'intégration sociale.....	69

LISTE DE TABLEAUX

TABLEAU	PAGE
1.1	Classification des pays selon le rang de développement humain par année d'évaluation..... 13
1.2	Indicateurs du développement humain, 2001-2005..... 13
1.3	(Amérique latine, les Caraïbes et les pays de l'OCDE) Indicateurs du développement humain 2005..... 14 (Canada - El Salvador)
1.4	Niveau de développement humain et de pauvreté humaine en Amérique latine en 2005..... 16
1.5	Redéfinition des rôles du couple..... 46
1.6	Quelques événements stressant, vécus par les immigrants dans la société d'accueil.....49
4.1	Population immigrante par catégorie d'admission.....90
4.2	Population immigrante par continent de naissance.....92
4.3	Population immigrante par âge et par sexe.....93
4.4	Connaissance des langues au moment de l'admission.....94
4.5	Immigrants actifs admis au Québec selon la profession projetée, 1999-2003.....96
7.1	Bilan migratoire des participants.....164
7.2	Perception immigrante des facteurs aidant l'intégration.....166
7.3	Perception immigrante des facteurs limitant l'intégration.....167
7.4	Parcours d'intégration sociale des participants.....171

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

BCR	Banque Centrale de Réserve du El Salvador
CEPAL	Commission Économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CEPREDENAC	Centre de coordination pour la prévention des désastres naturels en Amérique centrale
CIC	Citoyenneté et Immigration Canada
DCD	Centre pour la défense du consommateur
DIGESTYC	Direction générale de statistique et recensement du El Salvador
EHPM	Encuesta de Hogares de Propósitos Múltiples de El Salvador (Sondage de ménages à propos multiples du El Salvador)
FUSADES	Fondation salvadorienne de développement économique et social
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
MCCI	Ministère des communautés culturelles et de l'immigration
MICC	Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles
MINEC	Ministère d'Économie du El Salvador
MRCI	Ministère de Relations avec les citoyens et de l'Immigration
OCHA	United Nations office for the coordination of humanitarian affairs
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SEPMOV	Secrétariat pour la pastorale de la mobilité humaine
UCA	Université Centraméricaine du El Salvador
UNDAC	Système des Nations Unies pour la Coordination et Évaluation des catastrophes naturelles

RÉSUMÉ

Cette recherche de type qualitative cherche à identifier les facteurs facilitant l'intégration sociale des immigrants dans la région de l'Outaouais. Notre objectif consiste à dégager les composantes principales et les particularités de ce processus, à partir de l'analyse de l'itinéraire migratoire des personnes participantes dans cette étude. À ce propos, notre démarche a été structurée méthodologiquement en concordance avec les étapes de la trajectoire migratoire déjà identifiées par les chercheurs, telles que le départ, l'arrivée et la post-arrivée. Nous avons ainsi centré notre étude sur le cas de réfugiées salvadoriens habitant le secteur Hull de la ville de Gatineau.

Les stratégies de recherche que nous avons privilégiées ont été l'observation participante et les récits de vie. Ces dernières nous ont apporté une richesse d'informations permettant de connaître les réactions des personnes interviewées par rapport aux contraintes dérivées de leur émigration, les stratégies utilisées pour sortir des formes d'exclusion vécues au cours de leur parcours migratoire dans leur nouvel environnement de vie, de même que celles développées afin de réussir leur niveau actuel d'implication dans la société québécoise.

Nous avons dégagé à la fois des facteurs qui ont facilité l'intégration des immigrants participants et des facteurs qui ont entravé ce processus. Ces facteurs sont reliés autant à la société d'accueil qu'aux immigrants. De plus, nous avons fait des découvertes importantes en ce qui concerne le rôle de la femme, de la famille élargie et de la foi religieuse d'origine dans la gestion de l'anxiété et de l'incertitude, ainsi que des pratiques citoyennes importantes pour acquérir la reconnaissance sociale.

MIGRATION, EXCLUSION, IDENTITÉ, RECONNAISSANCE SOCIALE,
INTÉGRATION

INTRODUCTION

Ce mémoire résulte d'une recherche qualitative portant sur l'intégration sociale des personnes immigrantes dans la société québécoise, plus spécifiquement des Salvadoriens réfugiés et habitant dans le secteur Hull de la ville de Gatineau. Les personnes ayant participé à cette étude sont arrivées au Canada, en qualité de réfugiées à cause de la guerre civile qui eut lieu au cours des années 1980-1992, dans leur pays d'origine. À la suite de leur arrivée, plusieurs de ces individus se sont établis dans l'actuel secteur Hull de la ville de Gatineau. Ces personnes ont quitté leur pays d'origine afin de protéger leur vie et celle de leur famille, menacées par les conditions d'insécurité vécues au El Salvador durant cette période.

Cette étude vise à identifier, dans la trajectoire migratoire des participants, les facteurs ayant contribué à leur processus d'intégration dans la société d'accueil, plus spécifiquement dans la région de l'Outaouais urbain. Nous visons également l'étude des impacts du brusque déracinement social, économique et psychologique auxquels ces personnes furent confrontées ainsi que les effets de ces éléments sur leur identité, leur sentiment d'appartenance, leur vie familiale et leur culture. Par ce rapport de recherche, nous voulons motiver les lecteurs à approfondir davantage leur compréhension du vécu psychosocial des immigrants car il représente un des volets déterminants dans leur processus d'intégration à la société d'accueil. Il est à noter que l'analyse des données fut enrichie d'un regard de l'intérieur. En effet, la chercheuse qui a réalisé ce travail fait partie de la même catégorie d'immigration et partage le même code culturel que les participants.

Le choix du sujet de cette étude se justifie par le fait qu'il n'existe pas de recherches menées sur les Salvadoriens dans la région de l'Outaouais, car la plupart des études ont été réalisées dans les villes de Montréal et Québec. Or, l'appartenance ethnique

des immigrants est importante pour mieux comprendre leur choix stratégique d'intégration. Il faut aussi approfondir l'influence des facteurs sous-jacents à leur expérience de migration et à leur conception de la participation sociale. Une meilleure connaissance de ces facteurs permettra de mieux adapter les ressources du milieu destinées à leur intégration. Cette démarche peut aussi aider à dépasser l'appréciation populaire que l'immigration est une menace politique, économique ou culturelle, menaçant la sécurité nationale, l'État providence ou l'identité nationale du pays d'accueil.

Dans cette recherche, nous avons privilégié la méthode des récits de vie et l'observation participante pour la collecte de données. Le choix de cette approche qualitative nous a permis de recueillir une vaste et riche quantité d'information, qui nous a amenée à retracer les parcours d'intégration des participants et à répondre à nos questions de recherche. Une recherche documentaire sur le milieu spécifique d'intégration nous a permis d'élaborer un portrait des principales caractéristiques socio-économiques du secteur Hull de la ville de Gatineau.

Notre travail comprend donc sept chapitres. Dans le chapitre I, nous présentons un aperçu de la problématique macro-sociale liée au trinôme que constituent l'émigration, l'immigration et l'exclusion, dans lequel le lien est déterminé par le temps et l'espace. Ensuite (chapitre II), nous abordons des théories qui se rattachent au vécu des différents parcours d'intégration. Nous traitons ainsi la complexité des concepts reliés à l'intégration même, au processus de deuil, au rôle des réseaux sociaux dans la transition du passé au présent et dans la crise d'identité. En troisième lieu (chapitre III), nous expliquons la méthodologie utilisée pour cette recherche pour ensuite présenter les résultats dans les chapitres suivants. Ainsi, dans le chapitre IV, nous présentons le profil socio-économique du secteur Hull de la ville de Gatineau. Les chapitres V, VI et VII comprennent la description du vécu des participants à travers chacune des étapes de leur trajectoire migratoire ainsi que leur analyse. Le

chapitre V porte donc sur le départ du pays d'origine; le chapitre VI, sur leur arrivée à la société d'accueil et le chapitre VII porte sur la consolidation des stratégies d'intégration durant la période postérieure à leur arrivée. Cette présentation chronologique nous a permis d'identifier les stratégies d'intégration développées par les participants. Finalement, nous présentons nos conclusions en ce qui a trait à nos questions de recherche.

CHAPITRE I

ÉMIGRATION, IMMIGRATION ET EXCLUSION

Les interactions quotidiennes entre l'individu et la société renferment une interdépendance écologique de trois éléments essentiels, notamment la culture, l'environnement et la population. L'interdépendance de ces trois éléments dans la dynamique de la vie concerne tous les individus, quel que soit leur statut social, politique ou économique.

Cette interdépendance est d'autant évidente lorsqu'il s'agit des impacts de la mondialisation dans les pays les plus pauvres de la planète. Les accords de libre échange, la culture de consommation à l'échelle planétaire, la dégradation de l'environnement et la dette externe entravent les conditions de vie dans ces sociétés, de sorte que les droits humains de ces peuples sont mis en péril. Les flux migratoires sont un reflet des complications spécifiques associées à plusieurs facteurs déterminant les niveaux de développement humain.

Les flux migratoires constituent ainsi un phénomène résultant de l'inégalité et de l'injustice socio-économique de l'ordre géopolitique. Cette approche nous permet d'envisager la complexité de la problématique des mouvements migratoires qui, à l'origine, semblent être de simples déplacements territoriaux, animés par le besoin de trouver des conditions de vie sécuritaires. Cependant, la portée de ce phénomène qui s'avère troublant pour ceux qui ont dû quitter leur milieu d'origine, indique qu'il existe en arrière plan, plusieurs facteurs qui l'engendrent.

Du côté du micro-contexte, les migrations comportent des impacts sur les individus qui décident de quitter leur pays d'origine. D'abord, ils sont affectés sur le plan personnel mais aussi familial. Leur identité culturelle et leur sentiment

d'appartenance sont ébranlés par le fait de s'installer ailleurs. Symboliquement, cela représente enterrer le passé, rattraper le présent et renaître à l'avenir. L'expérience de l'immigration renferme ainsi un processus de deuil, de crise d'identité et d'exclusion sociale, plus ou moins manifeste dans le cadre d'obstacles subtils à l'intégration au sein des différentes sociétés d'accueil. L'imbrication de ces facteurs nous amène à traiter, dans ce premier chapitre, des liens partagés entre les éléments de la triade composée par l'émigration, l'immigration et l'exclusion.

1.1 Le phénomène des migrations

Au sein des sociétés industrialisées, la primauté de l'individualisme et de l'atomisation de l'être humain menacent la cohésion sociale à cause du contexte d'exclusion réciproque et de la compétitivité. Alors, la qualité des rapports humains, l'intégration sociale et l'exercice de la citoyenneté sont menacés (Taylor, 1992).

Dans les pays pauvres, les effets pervers du néo-libéralisme sur le plan du développement culturel, social, économique et politique aggravent les conditions de pauvreté et d'exclusion sociale. Ainsi, l'émigration provenant des pays du Sud vers les pays du Nord est conçue comme une stratégie de survie, veillant à améliorer ou à préserver une sécurité globale. Ce paradoxe renferme des enjeux de type démographique, économique et politique importants qui remettent en question le respect des droits humains autant dans les pays d'origine que dans les pays récepteurs d'immigrants (PNUD, 2004).

Ainsi, le phénomène des migrations fait partie d'une controverse ontologique à l'échelle mondiale, car la vision utilitariste actuelle de la vie en société entraîne une négligence à l'égard du respect de l'humanité, veillant prioritairement à la subordination de celle-ci et à l'appropriation du contrôle social.

1.1.1 L'Amérique latine et le développement humain

La prise en considération des conditions de vie existantes en Amérique latine dans le cadre de cette recherche apparaît essentielle, car le pays d'origine des participants, El Salvador, en fait partie.

Le territoire de l'Amérique latine s'étend sur 20 millions de kilomètres carrés, représentant les 2/3 du continent américain. Il est occupé par dix-huit pays continentaux et deux pays insulaires qui comptent en totalité une population de 528,78 millions d'habitants. Les pays latino-américains ont été colonisés par l'Espagne, à l'exception du Brésil, qui l'a été par le Portugal, (CEPAL, 2004).

Les peuples latino-américains comportent une diversité ethnique et multiculturelle constituée par des Amérindiens, des descendants d'Espagnols, de Portugais, de Noirs africains introduits comme esclaves et d'immigrants européens fuyant les guerres mondiales. Les périodes d'arrivée de la population immigrante en Amérique latine datent de la colonisation (1524 à 1535), de l'indépendance (1700 et 1830) et de la période des deux guerres mondiales (1918 à 1948). Ces immigrants étaient originaires de pays comme l'Espagne, le Portugal, l'Afrique noire, l'Italie, l'Allemagne, la Yougoslavie, le Liban, la Syrie, l'Inde, l'Indonésie, la Chine et le Japon (Encyclopédie Encarta,1999; Cassen, 1984).

Durant les années 1980, les macro-politiques néo-libérales ont entraîné des impacts importants en Amérique latine, provoquant une montée démesurée des conditions de pauvreté et d'injustice sociale. Ces événements ont encouragé l'émigration de milliers de Latino-américains vers des pays du Nord, en quête de meilleures conditions de vie. Ce phénomène dévoile les contradictions politiques et économiques au sein du modèle de développement social et économique qui domine en Amérique latine.

Durant les années 1960, sous la gouverne des dictatures militaires, ces pays ont été confrontés à la difficulté de concilier les exigences de leur modèle économique avec celles provenant des secteurs populaires. La stratégie de gouvernance de ce période-là a consisté à annuler toute participation de la société civile à la vie politique. Au cours des années 1970, ces gouvernements ont mis en œuvre une politique de répression des mobilisations populaires sous la logique de restaurer l'ordre et de garder le contrôle social moyennant l'instauration d'un État bureaucratique et autoritaire. Cependant, devant leur échec du maintien du contrôle social, ces États ont développé des concertations avec des acteurs sociaux, tels les hommes d'affaires, afin d'introduire des changements importants dans leur modèle socioéconomique. Par la suite, au cours des années 1980, l'élite, formée par des militaires et des entrepreneurs, avait adopté comme stratégie de changement, le remplacement des dictatures militaires par des gouvernements civils. Ces actions visaient la gestion de cette transition vers la démocratie, à travers un système de partis politiques. Plus tard, ces gouvernements se sont retrouvés devant un État épuisé comme support au développement économique et social. Ils alors convenu de s'orienter vers l'utilisation du marché comme pivot de l'équilibre entre l'économie et le politique (CEPAL, 2004).

Dans ce projet de démocratisation politique et sociale, les coûts sociaux de la stabilisation et de la libéralisation de l'économie avaient généré des tensions entre l'État, le système de partis politiques et la société civile. De la sorte, durant les années 1990, l'Amérique latine fût confrontée à des difficultés importantes dans la redéfinition du rôle de l'État. D'après la logique véhiculée dans ces pays, la politique alternative reposait sur la négociation pluraliste des rôles des acteurs et de leurs limites d'action, car il fallait restituer leur place aux différents acteurs sociopolitiques (Tojeira, 1996).

Présentement, les populations de ces pays subsistent dans des conditions de grande pauvreté, déterminées par plusieurs facteurs structurels, internes et externes à chacune de ces sociétés, qui sont loin d'être contrôlés. Parmi les premiers, on identifie, notamment, la prédominance de l'idéologie néo-libérale dans le style interne de gouvernance encouragée par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, la prépondérance des intérêts individuels de quelques-uns sur ceux de la collectivité, le manque de transparence dans la gestion de l'économie interne, la réglementation restreinte des ressources naturelles et la soumission aux conditions du financement international.

En ce qui concerne les facteurs d'origine externe, on reconnaît principalement les impacts de la mondialisation dans lesquels prennent place les termes d'échange, la dérégulation des marchés, l'assouplissement de l'utilisation du travail, la polarisation de la richesse et la dette externe, ce qui nourrit largement l'inégalité et l'injustice sociale. De toute évidence, les retombées sur la société civile sont substantielles, car elles ébranlent la vie des citoyens autant dans leur dimension collective qu'individuelle, particulièrement en ce qui concerne leur identité, leur rôle et leur fonction au sein des entités familiales (Braido, 2001).

Cette situation est reflétée dans les évaluations sur le développement humain (IDH) réalisées par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Afin de comparer le IDH entre des pays riches et des pays pauvres à l'échelle mondiale, les chercheurs ont utilisé trois indicateurs : le revenu, la santé et l'éducation. Ces références cherchent essentiellement à estimer le bien-être humain dans ces sociétés en tenant compte du pouvoir d'achat en dollar US à partir du PIB par habitant et de l'espérance de vie, de la longévité ainsi que du savoir mesuré à partir des taux d'alphabétisation des adultes âgés de plus de 15 ans. Le nombre de pays évalués depuis 2001 est passé de 162 à 177 en 2005. Tenant compte du rang de développement humain (DH) qu'ils ont atteint pour chaque année d'évaluation, ces

pays ont été classifiés en trois groupes: les pays avec un DH élevé, les pays avec un DH moyen et les pays avec un DH faible, tel qu'illustrés dans le tableau suivant.

Tableau 1.1
Classification des pays selon le rang de développement humain

Niveau de DH	2001	2002	2003	2004	2005
Élevé	1-48	1-53	1-55	1- 55	1-57
Moyen	49-126	54 -137	56-141	56-141	58-145
Faible	127-162	138-173	142-175	142-177	146-177

Source : PNUD, 2001 –2005

Selon ces données, le niveau de développement humain reste à désirer dans la plupart des pays évalués. À titre d'illustration, le tableau 1.2 compare sommairement le développement humain atteint, durant les années 2001-2005, dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes avec celui de pays appartenant à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

Tableau 1.2
Indicateurs du développement humain, 2001-2005
Amérique latine, les Caraïbes et les pays de l'OCDE

Indicateurs de DH (selon le PNUD)	Amérique latine et les Caraïbes		OCDE	
	2001	2005	2001	2005
Espérance de vie (ans)	70,3	71,9	78,1	80
Produit intérieur brut (PIB) par habitant (\$ US)	7,050	7,404	27,169	30,677
Taux d'alphabétisme des adultes (%)	89,2	89,6	N/A ¹	N/A ²

Source : PNUD, 2001-2005

¹ Il équivaut à 100%.

² Idem.

Les données sur les trois indicateurs montrent l'écart dans le développement humain entre les deux groupes de pays comparés. Ainsi, l'espérance de vie, au moment de la naissance de l'individu, reflète une différence de 8.1 ans. Du côté du PIB, l'écart est plus frappant car les pays du Sud atteignent seulement 25% du PIB des pays de l'OCDE. Finalement, le scénario concernant le taux d'alphabétisme n'est pas comparable car dans les pays de l'OCDE l'accès à l'éducation est universel. L'état de ces trois variables reflète les conditions d'inégalité et d'injustice dans lesquelles vit la population des pays du Sud. Ces conditions de vie constituent des arguments qui justifient l'émigration comme alternative de survie.

Dans le cas spécifique du El Salvador, les conditions d'inégalité sont encore plus évidentes du fait que le revenu moyen ne permet, aux 20% des plus pauvres, qu'un pourcentage de consommation de 2.9 %, alors que 20% des plus riches se partagent 57.1% des richesses (PNUD, 2005). Aussi, pour les fins de notre étude, nous apparaît il nécessaire d'isoler le comportement des indicateurs de DH au El Salvador par rapport à celui du Canada.

Tableau 1.3
Indicateurs du développement humain 2005
(Canada - El Salvador)

IDH	Canada	El Salvador
Espérance de vie (ans)	80.0	70.9
PIB par habitant (\$US)	30.677	4.781
Taux d'alphabétisme des adultes (%)	N/A ³	79.7

Source : PNUD, 2005

³ * Il équivaut à 100%.

Il faut tenir compte des différents facteurs géopolitiques qui déterminent cette situation de vie dans chacun des pays du monde. El Salvador est particulièrement confronté à des contraintes internes sociales, économiques et politiques associées au modèle de développement, aux idéologies de pouvoir et aux désastres naturels hors de tout contrôle et qui sont présents dans le quotidien de sa population. Dans de telles circonstances, le pivot de survie de ce peuple est relié à son idiosyncrasie, caractérisée par son esprit de lutte pour améliorer sa condition de vie.

Le tableau 1.4 contient des données concernant les différents niveaux de développement humain atteints par les pays latinoaméricains ainsi que l'indice de pauvreté humaine (IPH) qui les caractérise. Elles illustrent le profil des conditions de vie en Amérique latine.

L'indice de pauvreté humaine (IPH) comporte quatre variables : la longévité et la santé en termes de risque de décéder à un âge relativement précoce, indiqué par la probabilité, à la naissance, de ne pas atteindre 60 ans, l'instruction et l'accès au savoir dont la carence se traduit par l'exclusion du monde de la lecture et des communications et exprimée par le taux d'illettrisme des adultes (âgés de 16 à 65 ans), la possibilité de disposer d'un niveau de vie décent, indiqué par le pourcentage de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire⁴ et l'exclusion, exprimée par le taux de chômage de longue durée⁵.

⁴ Équivalant au demi-médiane du revenu disponible corrigé des ménages

⁵ D'au moins 12 mois.

Tableau 1.4
Niveau de développement humain et de pauvreté en Amérique latine en 2005

Pays	IDH	IPH
	IDH élevé	
Argentine	34	N/A
Uruguay	46	1
Costa Rica	47	3
Chile	37	2
Cuba	52	5
Mexique	53	13
Panama	56	9
	IDH moyen	
Colombie	69	8
Belize	91	38
Venezuela	75	14
Brésil	63	20
Pérou	79	26
Paraguay	88	17
République dominicaine	95	25
Équateur	82	22
El Salvador	104	34
Bolivie	113	30
Honduras	116	39
Guatemala	117	51
Nicaragua	112	40

Source : PNUD, 2005.

Les données du tableau 1.4, indiquent que seulement 7 pays latino-américains sur 20 ont atteint un niveau de développement élevé. Cependant les chiffres de l'indice de pauvreté humaine permettent de conclure que les conditions de vie sont loin de combler les besoins de la population et ce, à la grandeur du territoire latino-américain.

Les statistiques indiquent seulement des pistes sur la pauvreté de masse dérivée des disparités sociales. Dans le quotidien, ce fléau de la pauvreté se manifeste davantage par l'insécurité globale des conditions de vie de cette population, d'abord alimentaire mais aussi sanitaire, physique, politique et environnementale.

Un examen succinct de la période 1960-1997 (PNUD) permet de constater que la participation à la richesse mondiale des 20% de la population mondiale plus pauvre, avait été réduite, passant de 2.3% en 1960 à 1.1% en 1997. Par contre, la participation des 20% de la population la plus riche avait augmenté durant la même période, passant de 70% à 85%. La même base de données révèle d'ailleurs qu'il y avait dans le monde 385 personnes qui possédaient individuellement plus de mille millions de dollars chacune. Paradoxalement, l'addition de ces montants était supérieure au PIB des pays où habitait 45% de la population mondiale. Cela devient évident en comparant le revenu par habitant des pays du Nord et des pays du Sud, celui du Nord ayant triplé entre 1970 et 1993, passant de 5 700 dollars à 15 400 dollars (PNUD, 1997).

Cette pauvreté relative est aussi révélée se démarque par le poids structurel du processus d'exclusion de la population en termes d'accessibilité à la participation sociale, négligeant ainsi l'exercice de la citoyenneté. À titre d'exemple, en 1998, il y avait environ un tiers de l'humanité, donc 1 300 millions de personnes, qui vivait avec moins d'un dollar par jour. Selon le rapport du PNUD (1998), les 3/5 des 4 400 millions d'habitants des pays pauvres manquaient d'une salubrité essentielle. Un tiers n'avait pas accès à l'eau potable, un quart ne disposait pas d'un logement adéquat, un cinquième n'avait pas accès à des services de santé et un cinquième des enfants atteignait seulement la cinquième année de scolarité primaire. De plus, 94% des personnes infectées par le VIH habitaient dans des pays pauvres, situés principalement en Afrique subsaharienne. À ce jour, ce profil reste identique, faisant penser qu'il n'y a pas seulement des causes intrinsèques responsables de la

dégradation de ces sociétés, mais qu'elles entrent en synergie avec d'autres facteurs structurels extrinsèques se déployant à l'échelle mondiale.

Ce processus de différenciation sociale, auquel l'humanité est confrontée à l'heure actuelle en termes d'une croissance d'une inégalité démesurée, de polarité et de misère est nourri largement par la consommation, la distribution et l'appropriation inéquitable de la richesse (Gélinas, 1994).

1.1.2. La conjoncture sociopolitique salvadorienne des années 1980

El Salvador couvre une superficie de 21 040 kilomètres carrés et en 2005, il comptait une population totale de 6 874 926 habitants. Il s'agit du pays le plus densément peuplé de l'Amérique centrale avec 326 habitants par kilomètre carré. Sur le plan politico-administratif, il est organisé en 14 départements et 262 municipalités (DIGESTYC, 2005).

Au fil de son histoire, la société salvadorienne a vécu une augmentation graduelle de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Bien que durant les années 1970 ce pays ait connu une croissance économique importante, s'est déployée parallèlement une appropriation de la richesse par les mieux nantis, provoquant une hausse substantielle de la pauvreté. Au cours de cette période, les forces militaires et paramilitaires appuyaient le gouvernement dans son projet de contrôle absolu du pouvoir, tout en jouant un rôle politique. En conséquence, leurs interventions étaient plutôt à caractère répressif envers les secteurs populaires qui manifestaient leur mécontentement par rapport à leur marginalisation. Ainsi, autant en milieu rural qu'urbain, le gouvernement a créé des organisations veillant à ses fins, parmi lesquelles se trouvaient l'Organisation démocratique nationaliste (ORDEN) et les escadrons de la mort (Comité des droits humains des Nations Unies, 1999).

Durant cette période, l'intimidation et la répression qui prévalaient au pays ont restreint la liberté d'expression et la participation démocratique. Lorsque les élections présidentielles de 1976 se sont révélées frauduleuses, la société civile s'est révoltée en justifiant ses gestes de protestation. L'organisation des masses a été le choix de la population pour faire valoir son droit à une vie digne. La guérilla, pour sa part, avait commencé à opérer et à établir des liens avec les organisations populaires de tous les secteurs : étudiants, paysans, employés publics, ouvriers, habitants des bidonvilles, etc. Mais les premières actions ont été menées en milieu rural et les premières victimes ont donc été les paysans. En effet, ces derniers étaient la cible des attaques des forces militaires et paramilitaires, car ils ont été identifiés comme des collaborateurs de la guérilla. C'est dans ce climat turbulent que la guerre civile a éclaté en 1981 (HCR, 2000).

Pendant les 12 années qu'a duré ce conflit interne (1980-1992), les statistiques de sources officielles signalent plus de 70 000 morts et disparus. Selon *Socorro Jurídico*, un des organismes locaux indépendants supervisant les droits humains au pays, il y a eu 11 903 victimes civiles seulement en 1980. Des événements antérieurs de nature semblable font partie de l'histoire de ce pays. Ils se sont déroulés à l'époque de la colonisation (1524), lorsque les autochtones étaient réprimés cruellement. Par la suite, en 1932, on a massacré de plus de 30 000 paysans qui réclamaient leur droit à la terre (Tojeira, 1996; HCR, 2000).

Durant les années de la guerre civile (1980-1992), la majorité des personnes qui fuyaient le pays cherchait à s'installer dans les pays avoisinants dont le Honduras, le Costa Rica, le Panama, le Belize et le Mexique, généralement à titre d'étrangers sans papiers. Certains réussissaient à obtenir le parrainage d'organisations telles que l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), ainsi que de certaines communautés religieuses afin de se rendre jusqu'aux pays du Nord, comme les États-Unis, le

Canada, la Suède et l'Australie Malheureusement, parmi ceux qui cherchaient refuge dans les pays de l'Amérique centrale, seulement 143 000 ont été reconnus comme des réfugiés. De même, la majorité des 500 000 personnes qui voulaient s'installer dans les grands pays du Nord comme les États-Unis n'ont pas eu accès au statut de réfugié pour des raisons politiques. Donc, plusieurs ont refusé de demander ce statut, par crainte de se voir expulsés à cause de leur militantisme. Les conditions de l'immigration des personnes en exil dans les pays avoisinants, comme le Honduras et le Mexique étaient compromises, car ils n'étaient pas signataires de la Convention des Nations Unies sur les réfugiés de 1951, ni du Protocole de 1967.

Étant donné la détresse à laquelle étaient confrontés des milliers de personnes réfugiés de l'Honduras, du El Salvador et du Guatemala, un groupe de représentants gouvernementaux des pays de l'Amérique centrale, du Mexique et du Panamá se sont réunis à Cartagena (Colombie), en novembre 1984, afin d'adopter la Déclaration de Cartagena pour les réfugiés. Ce document visait à élargir la définition de la catégorie de réfugiés, contenue dans la Convention de Genève de 1951, aux personnes fuyant leur pays d'origine. Même si cette déclaration ne fut pas adoptée officiellement au niveau international, les pays de la région affectée l'ont appliquée dans le but de protéger cette population. Évidemment, ces ajouts à la définition de réfugié renferment un sens humanitaire étendu à la défense des droits humains. (Tojeira, 1996 ; HCR, 2000) :

[...] les personnes qui ont fui leur pays à cause de la violence généralisée, les agressions de pays étrangers, les conflits intérieurs, la violation massive des droits de la personne et autres circonstances qui ont sérieusement perturbé l'ordre public, ont mis en danger leurs vies, leur sécurité ou leur liberté (Déclaration de Carthagène sur les réfugiés nov. 1984 : 34)

De plus, au cours des années 1980, les premiers impacts de la mondialisation ont commencé à affecter la société Salvadorienne. La détérioration des conditions de

sécurité globale que le conflit armé avait amorcée s'était aggravée. Ce peuple a été secoué par la privatisation des services sociaux dans les secteurs de l'éducation et des services publics d'abord, puis ceux reliés à la santé et à la sécurité sociale.

À la suite de la signature des Accords de paix en 1992, mettant fin à une guerre civile de plus de 12 ans, la gouvernance néo-libérale du pays, le manque de règles transparentes et le manque d'engagement déontologique et politique des acteurs sociaux impliqués ont fait échouer ces Accords. Même si ceux-ci ont permis l'instauration d'une structure politique pluraliste dans laquelle la gauche était intégrée, la démocratisation politique recherchée ne fut pas atteinte. Parmi les conséquences constatées par le ministère de Relations Extérieures du El Salvador, en 1997, 85 % de 2.5 millions de Salvadoriens vivant à l'extérieur du pays avaient émigré durant la période du conflit armé seulement.

Mais les problèmes de gouvernance de la société salvadorienne ne se sont pas résorbés depuis. En 2001, ce pays a été ébranlé par des faits liés aux politiques économiques et par des cataclysmes récurrents liés à la topographie et à la position géographique du pays. D'un côté, l'État a opté par la dollarisation de l'économie et, d'un autre côté, le pays a été ravagé par deux tremblements de terre. Selon la Fondation salvadorienne pour le développement économique et social (FUSADES), ces cataclysmes naturels ont augmenté l'indice de pauvreté du pays de 2.4 %, le quart de la population se trouvant sinistré (FUSADES, 2001). Par la suite, les statistiques reflétaient une augmentation des chiffres d'émigration, 72 000 personnes par année cherchant à trouver de meilleures conditions de vie dans les pays du Nord (UCA, 2003). De plus, en 2005, le pays a été encore dévasté par plusieurs ouragans et tempêtes tropicales, parmi lesquels on retrouve «Adrian» et «Stand», ainsi que l'éruption du volcan Ilamatepec ce qui a généré plus de 72 000 sinistrés. La population vivant déjà sous le seuil de la pauvreté a été la plus affectée par ces cataclysmes (UNDAC, 2005).

1.1.3. L'émigration, une alternative de vie

Les migrations involontaires font partie de l'histoire des peuples, elles ont été fortement encouragées par les conditions d'insécurité sociale, politique et économique, instaurées au fil des années. En 1997, DYGESTYC⁶ signalait que 57 % de la population salvadorienne habitait en milieu urbain avec une concentration majeure dans la région métropolitaine. Cette croissance urbaine accélérée favorise l'augmentation de la marginalité, car la population rurale qui migre vers la capitale s'insère dans le marché informel du travail leur procurant des revenus limités. De la sorte, ils n'ont d'autre choix que de s'installer dans des bidonvilles caractérisés par la misère. À cet égard, le PNUD (2003) estime qu'un tiers de la population urbaine en Amérique latine vit dans ces secteurs d'indigence. Pour l'année 1998, l'extrême pauvreté au El Salvador était de 60 %, le taux de chômage de 10 % et celui d'analphabétisme de 24.4 %. La même année, les statistiques estimaient que seulement 50 % des 11 000 diplômés universitaires annuels trouveraient un emploi (CEPAL, 2004).

En ce qui concerne les priorités dans les dépenses publiques, pour la période 1999-2001, El Salvador a consacré 2.5 % de son PIB à l'enseignement et 3.7 % à la santé tandis que le Canada, pour la même période, vouait 5.2 % de son PIB à l'enseignement et 6.8 % à la santé. L'écart est déjà évident sans tenir compte de la différence de PIB par habitant entre les deux pays. Or, en 2002, le PIB était de 4 890\$ par habitant au El Salvador et de 29 480\$ au Canada (PNUD, 2003).

Selon les données officielles sur les conditions de pauvreté, en 2001, 36,8 % des foyers vivaient dans des conditions de pauvreté relative, définie en termes de revenus légèrement supérieurs au coût du panier des aliments de base. Par contre, 58.7 % des foyers se retrouvèrent vivant dans la pauvreté extrême, en termes de revenus inférieurs au coût du panier des aliments de base.

⁶ Direction générale de statistiques et recensement du El Salvador.

Le rapport sur le développement humain du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de 2002 montrait que la population salvadorienne de moins de 15 ans était de 35,4 % et celle de 65 ans et plus de 5,2 %. Alors que l'espérance de vie à la naissance pour la même année était de 70,7 ans, l'indice de mortalité infantile en 2001 était de 33 par tranche de 1000 nouveaux-nés. Malgré cela, en 2002, la taille des ménages était de 5 personnes et le PIB de 4 890\$ par habitant en contrepartie de 29 480\$ au Canada.

En 2002, le taux d'analphabétisme au El Salvador était de 20,8 % et celui de la scolarité moyenne maximale de cinq ans. Le quart de la population n'avait pas accès aux services publics de santé et un tiers n'avait pas de logement. Voilà donc, des conditions encourageant la prolifération de bidonvilles et de personnes itinérantes notamment en région urbaine, dans la capitale et ses banlieues (PNUD, 2003). En 2003, la population salvadorienne économiquement active, âgée entre 15 et 55 ans, était de 2,6 millions d'habitants et le taux de chômage, de 26 %. En ce qui a trait à la distribution de la richesse pour 2003, 20 % des foyers les plus riches détenaient 58,3 % du PNB et 20% des foyers les plus pauvres, seulement 2,4 % (MINEC, 2003).

Un des composants de l'Indice de Pauvreté Humaine du PNUD concerne l'accessibilité à un niveau de vie décent. À cet égard, le seuil de pauvreté monétaire de la population salvadorienne en 2003 indiquait que 31,1 % des citoyens vivaient avec moins de 1\$ US par jour et 58 %, avec moins de 2\$ US (PNUD, 2005). Le salaire minimum, fixé à 234,7\$US, et le coût du panier des aliments de base, à 264\$US sont révélateurs de l'état de la situation (MINEC, 2003; DIGESTYC, 2003). En termes macro économiques, les conditions de vie au El Salvador ne semblent pas devoir s'améliorer. La dette externe pour le premier trimestre de l'année 2004, a augmenté à 33.5 millions de dollars US, ce qui représente 57.3 % du PIB du pays. Ce chiffre dépasse amplement la limite maximale, fixée par le FMI et la Banque Mondiale qui est de 40 % du PIB (BCR, 2004).

Bref, la synergie des contraintes externes et internes entraîne l'émigration de milliers de Latino-américains vers les pays du Nord, dans l'espoir d'atteindre un niveau de vie plus décent. Des sources non gouvernementales estiment qu'un cinquième des 39 millions des Latino-américains habitant aux États-Unis, en 2003, était des Salvadoriens (Rivera, 2003). Selon le recensement de 2001, la population immigrante d'origine latino-américaine, au Canada, était de 216 975 personnes, dont 59 520 résidaient au Québec (Statistique Canada, 2001). Or, quels moyens ces sociétés du Nord mettent-elles en place pour accueillir et intégrer ces immigrants, particulièrement le Canada et le Québec?

1.2 Les sociétés d'accueil et leurs politiques d'immigration

La gestion de la diversité culturelle mérite un traitement particulier. Ainsi, les pays qui accueillent des immigrants cherchent à se munir de dispositifs spécifiques afin de gérer l'immigration. À cette fin, ils formulent des politiques spécifiques concernant la sélection, l'admission et l'intégration de ces personnes au sein de leurs sociétés. Ces politiques comportent différentes approches qui reflètent l'idéologie de chacune de ces sociétés. À la suite des événements du 11 septembre 2001, leur mise en application est influencée par une idéologie d'ordre géopolitique qui limite la sélection et l'admission, au profit de la cohésion sociale comme prévue lors de leur conception.

Des auteurs comme Schnapper (1988) font remarquer le caractère marginal et symbolique de l'action dite « multiculturelle » même dans des pays comme le Canada et l'Australie qui font visiblement la promotion du pluralisme. Elle soutient que ces pays maintiennent des formes dominantes de vie politique et économique, provenant de source anglaise en Australie et de sources anglaise et française au Canada. Dans cette perspective, cette auteure estime que le pluralisme fait ressortir l'ampleur de la marginalisation vécue par les immigrants, car ils se voient dépourvus de leurs normes culturelles d'origine. Particulièrement, Schnapper considère que la deuxième

génération est exposée davantage à diverses formes de marginalisation, car les enfants sont dépourvus non seulement des normes appartenant à leur culture d'origine mais aussi de celles de leur famille élargie. D'autres auteurs expliquent cette situation par le fait que les traits culturels d'origine se transforment, voire se fragmentent, avec la durée du séjour dans le nouveau contexte de vie (Cohen, 1999).

D'autres auteurs, tel Abou (1988), estiment que les impacts de ce processus de marginalisation pourraient être minimisés dans la mesure où les différents acteurs sociaux de la société d'accueil adoptaient des mesures appropriées. Ces dernières pourraient inclure la mise en place de structures d'accueil ou de médiation adéquates et la création d'associations, de clubs, de groupes informels, afin de permettre la rencontre et la collaboration entre les membres des communautés immigrées et ceux de la société d'accueil, dans une ouverture réciproque dépourvue de préjugés. Selon cet auteur, la mise en pratique de ces mesures favoriserait l'émergence de nouveaux modèles où la culture dominante et les cultures minoritaires pourraient s'intégrer, avec le support de mécanismes étatiques favorisant l'intégration sur le plan social, économique et politique. Ce modèle vise la mise en œuvre d'une culture publique commune, c'est-à-dire la rencontre de la culture de chaque citoyen sans distinction d'origine, ni d'enracinement ancien ou de nouvelle tradition. Cela, d'après Harvey (1991), permettrait l'évolution de la diversité d'un nationalisme ethnique à un nationalisme territorial commun, avec une langue commune officielle.

Selon Helly (1994), la gestion de la pluralité ethnoculturelle dans les sociétés occidentales est orientée à partir de quatre logiques : la protection des droits négatifs et positifs, la réparation historique, la démocratie et la citoyenneté culturelles, et le multiculturalisme. L'auteur soutient que ce dernier renferme trois principes fondamentaux : la diversité culturelle, l'égalité et la liberté culturelles.

Néanmoins, les enjeux à relever par ces politiques des sociétés d'accueil concernent l'immigration, la sélection et l'intégration des immigrants. Or, même si l'objectif de

ce travail n'est pas l'analyse de ces politiques, nous avons estimé important de présenter l'état des actions législatives entreprises au Canada et au Québec en ce qui concerne la gestion ethnoculturelle.

1.2.1. L'évolution des politiques d'immigration au Canada

Le phénomène migratoire au Canada est étroitement lié à son histoire. Depuis sa colonisation par les deux peuples fondateurs, français puis britannique, des conditions très particulières concernant les quotas et les critères de sélection des immigrants caractérisent l'évolution des politiques qui s'y rattachent.

Le tout premier geste d'aide aux immigrants a été déployé en 1820, lorsque la Chambre des communes de Londres créait le «*Bureau d'accueil pour les immigrants du Haut et du Bas Canada*». Son but consistait à soutenir l'établissement de la nouvelle colonie britannique (Bertot et Jacob, 1991).

À la suite de l'inauguration de la Confédération, en 1867, la première loi fédérale sur l'immigration a été promulguée sous le titre de «*Acte d'immigration*». Elle contenait des mesures discriminatoires dès la définition d'immigrant: «*personne qui n'est ni invalide, infirme, malade ou criminelle; donc des gens en santé et intègres...*». Cette définition a été élargie en 1910, en ajoutant que : «*quiconque préconise le renversement du gouvernement canadien ou britannique ne pourra être accepté au Canada* », ceci en faisant référence à des militants syndicaux ou politiques. Des mesures discriminatoires ciblant différentes ethnies ont été ajoutées par la suite à cette loi. Ainsi, en 1908, ce sont les Indiens (de l'Inde) qui se voient refusés, en 1911, les Noirs et en 1923, les Chinois (Barrette, 1996).

Lors de la crise des années 1929, le Canada a privilégié l'entrée exclusive des Britanniques et des Américains. Ces règlements ont été modifiés durant la période

post-deuxième guerre mondiale, à cause du besoin de main-d'œuvre qu'exigeait l'expansion industrielle du pays. Cette conjoncture a permis l'entrée des immigrants, provenant surtout de l'Europe, des États-Unis et de quelques-uns du Moyen-Orient. De plus, elle a décrété l'abolition de la loi discriminatoire contre les Chinois en 1947. En 1948, à la suite des négociations entamées par les Canadiens français, les Français ont eu le même statut privilégié d'admission que les Britanniques et les Américains. Jusqu'à ce moment-là, la population immigrante était majoritairement de race «blanche».

La récession économique de la fin des années 1950 a suscité des modifications à la grille de sélection des immigrants en 1962. Ainsi, les critères centrés essentiellement sur la question ethnique ont été remplacés par la prise en considération des conditions économiques, professionnelles et familiales des immigrants. Du coup, le Canada devenait le premier pays d'immigration à éliminer officiellement la discrimination à caractère ethnique. En vertu de ces mesures, les immigrants favorisés étaient prioritairement ceux provenant des pays développés, ainsi que la main-d'œuvre bien qualifiée provenant des pays du Sud (Bredimas-Assimopoulos, 1975). Dans le but d'éviter la discrimination, le processus de sélection et d'admission a été justifiée par l'application d'un système de points en vigueur jusqu'à aujourd'hui.

Durant la période de récession des années 1970, le Canada a décidé de restreindre l'entrée des immigrants en modifiant les critères d'admission de ces derniers. Dans le but de soutenir ces mesures, le gouvernement promulgua la loi C-24, dans laquelle a été introduite une nouvelle catégorie d'immigrants, celle des travailleurs temporaires, ainsi qu'un système de quotas d'admission par catégorie d'immigrants, à établir en accord avec les provinces. L'immigration devient ainsi un moyen de combler les besoins économiques du pays d'accueil.

En 1971, le gouvernement de Pierre Elliot Trudeau, adoptait la politique du multiculturalisme davantage comme une stratégie politique. En exhortant l'égalité d'options en faveur des immigrants ou des minorités marginalisées, le gouvernement fédéral favorisait ce qu'il est possible de considérer comme une coexistence des différentes cultures parallèles à la société d'accueil. En effet, même si ces deux entités se partagent un même territoire, leurs rapports sociaux restent limités, n'étant établis strictement que dans les rapports de travail. Ainsi, les sphères publique et privée se développent dans des milieux de référence appartenant aux cultures d'origine. Or, le repli des immigrants sur leur famille ou sur leur communauté culturelle peut être encouragé par des gestes racistes ou de discrimination, manifestés au quotidien par les membres de la société d'accueil. Le multiculturalisme semble plutôt favoriser le clivage des cultures sans arriver à leur intégration réelle dans la société d'accueil, devenant ainsi une limite au véritable processus d'intégration (Bissoondath, 1988).

Le politologue Christian Dufour a appuyé la position de René Lévesque sur cette politique du multiculturalisme en affirmant le « *multiculturalisme fut adopté pour deux raisons. Il s'agissait de répondre aux attentes des immigrants arrivés en Ontario après la Seconde Guerre mondiale dont l'assimilation n'était pas complétée. Mais c'était également un moyen d'éviter de reconnaître le biculturalisme du pays et d'admettre les conséquences politiques de la spécificité québécoise* ». De son côté, William Gairdner a questionné les contradictions qui rendent difficile la mise en pratique de la politique du multiculturalisme. Il se demandait comment pouvait être préservée la diversité culturelle et sa mise en valeur, tenant compte que le but ultime est, et doit être, l'intégration des immigrants (Bissoondath, 1988).

En 1978, le gouvernement fédéral signe l'entente Cullen-Couture avec le Québec par laquelle celui-ci acquiert le droit de sélection des immigrants voulant s'installer sur son territoire. L'évolution de la gestion au Québec est évidente dans les actions qui ont suivi jusqu'à aujourd'hui. (voir annexe B)

En ce qui concerne les quotas d'admission, la catégorie des réfugiés a toujours tenue une part modérée (10 à 14 % de l'immigration totale). Cependant, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), dans sa planification pour les années 2004-2005, a prévu l'admission d'un maximum de 245 000 immigrants par année. Leur composition serait de 60 % de la catégorie économique et 40 % des catégories familiales et humanitaires⁷ (CIC, 2004). Ce scénario était similaire à la planification du Québec pour l'année 2004 proposant des modifications plus évidentes par rapport à la catégorie des réfugiés pour l'année 2005. Ainsi, cette année-là, la proportion d'immigrants admis dans la catégorie économique a été augmentée de 5% par rapport à l'année 2004, passent de 60% à 65%. La catégorie familiale a conservé le taux de 22 % et la catégorie humanitaire a été diminuée de 17% à 13%. (MRCI,2005)

Les événements du 11 septembre 2001 sont à l'origine de la nouvelle Loi canadienne concernant l'immigration et la protection des réfugiés, sanctionnée le 1^{er} novembre 2001 et mise en vigueur dès juin 2002. Celle-ci remplace la Loi sur l'immigration approuvée en 1976 et qui avait été amendée plus de trente fois. La nouvelle loi vise à préserver les traditions humanitaires du Canada, mais aussi à protéger le pays de ceux qui constitueraient une menace. Les changements les plus importants apportés par cette nouvelle réglementation concernent les nouvelles définitions de concepts tels que celui de regroupement familial, de membres de la famille qui accompagnent, de travailleurs qualifiés et de réfugié. À ce propos, cette nouvelle loi comporte aussi des mesures de sécurité qui bornent la gestion interculturelle car elles visent davantage la protection des frontières et la majoration du contrôle des réfugiés et des immigrants qui désirent s'établir au Canada.

L'adoption de cette nouvelle loi cherche à modifier les composants des quotas annuels d'immigration, tout en restant dévouée à ses engagements humanitaires

⁷ Voir chapitre II pour les définitions des catégories.

internationaux, qui visent la conservation de l'équité, de la justice, de la sécurité et du respect des droits et libertés des êtres humains.

Le rôle de l'immigration pour l'avenir du Canada, plus précisément par rapport au vieillissement de sa population et à la baisse de la natalité, a été déjà sujet d'analyse par Michael Lanphier (1986). Il a fait valoir l'importance de l'immigration pour la croissance et la viabilité économique du pays à long terme, lorsque les Canadiens prendront leur retraite. Il basait ses affirmations sur les résultats du recensement de 1986, qui dévoilait que la croissance de la population canadienne était plus basse que jamais, avec un taux de 4 %. Dans ce sens, Statistique Canada a estimé plus récemment qu'en 2010, 20 % de la population canadienne sera d'origine autre qu'anglaise ou française.

1.2.2 Le Québec et l'immigration

L'évolution des politiques d'immigration du Québec se regroupe en trois périodes, comprenant les années 1978-1990; 1991-1997 et 1998-2002. À partir de 1991, avec l'Accord Canada-Québec reconnu comme l'accord Gagnon-Tremblay / McDougall, le gouvernement fédéral octroyait à la province de Québec le droit d'intervenir dans la sélection et l'intégration des immigrants allant s'installer dans son territoire de même qu'une compensation financière annuelle pour ce faire.

La publication en 1990 de l'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration, a constitué une étape importante au Québec. Cette déclaration a favorisé les premiers exercices de planification triennale, comme celles de 1992-1994 et de 1995-1997, permettant d'établir des quotas d'immigration. À cette époque, les normes de l'immigration au Québec étaient reliées à quatre défis importants : le redressement démographique, la prospérité économique, la pérennité de la langue française et l'ouverture sur le monde (MCCI, 1990).

En matière d'*immigration* ces politiques visaient cinq objectifs principaux :

1. « Augmenter la proportion de l'immigration francophone;
2. Maximiser les retombées économiques des immigrants indépendants et de l'immigration temporaire;
3. Soutenir la réunification familiale et l'adoption internationale;
4. Maintenir et mieux cibler l'accueil des réfugiés; et
5. Accroître le volume d'immigration en fonction des besoins et de la capacité d'accueil du Québec » (MCCI, 1990 : 26).

Déjà les politiques de *sélection* énonçaient comme critères prioritaires, l'évaluation chez les demandeurs de résidence leur formation, leur expérience de travail et leur capacité socio-économique. Également, parmi ces critères, la compétence professionnelle des candidats devrait répondre au marché de travail québécois ou, au moins, refléter un potentiel d'employabilité (MRCI, 1997).

En matière d'*intégration*, les orientations des politiques québécoises visaient :

- a) «Le développement des services d'apprentissage du français et la promotion de son usage auprès des immigrants et des Québécois des communautés culturelles;
- b) Le soutien accru à l'ouverture de la société d'accueil et à la pleine participation des immigrants et des Québécois des communautés culturelles à la vie économique, sociale, culturelle et institutionnelle du Québec; et
- c) Des interventions visant le développement de relations intercommunautaires harmonieuses entre les Québécois de toutes origines » (MCCI, 1990 : 20)

Concernant ces initiatives, Helly (1994) estimait que le Québec essayait de développer le sentiment d'appartenance comme élément d'une identité collective, tout en limitant le développement d'une intervention spécifique dans un milieu multiethnique, car sa priorité nationale était la rentabilité économique et démographique. À ce moment-là, Harvey (1994) jugait que l'espace sociopolitique

québécois était partagé entre des idéologies divergentes concernant l'intégration des immigrants. Ces idéologies variaient entre l'assimilation, la convergence culturelle, le pluralisme, la culture publique commune, le multiculturalisme et les ghettos juxtaposés. Malgré cela, en 1998-1999, les politiques québécoises se sont tournées vers une approche essentiellement «culturelle». Elles mettaient au deuxième plan l'importance d'autres dimensions caractérisant les différences telles que l'origine ethnique et nationale, la couleur de la peau, la classe sociale d'appartenance, l'âge, le sexe et la profession (Conseil Supérieur de l'Éducation, 1998-1999).

Du côté du gouvernement fédéral, les différentes approches des politiques de gestion de la pluralité culturelle semblent attachés au multiculturalisme sous la logique de la coexistence de plusieurs cultures, sans chercher une vraie intégration. Certaines contradictions inhérentes à cette politique du multiculturalisme, notamment le manque d'une identité canadienne solide dans sa perspective, ont fait considérer peu probable que le multiculturalisme pourrait aider à renforcer la consolidation d'une identité intégrée. Megyery (1991) signalait ainsi que l'approche multiculturelle avait besoin de dépasser sa dimension folklorique afin de définir les valeurs qui doivent caractériser un citoyen canadien à part entière (Bissoondath, 1988).

Au Québec, ce portrait semble différent⁸. Le gouvernement québécois est porté à prendre des mesures pour évoluer vers un concept plus large d'intégration que celui de la culture publique commune. Il prône la citoyenneté active et responsable dans le but de trouver un équilibre entre les droits et les responsabilités des personnes immigrantes et de vivre ensemble dans le pluralisme, tout en conciliant l'appartenance commune et la diversité (Conseil Supérieur d'éducation, 1998).

La période de 1998-2002 a été marquée par l'augmentation des niveaux d'admission. Notamment l'immigration économique est passée de 13 400 en 1998 à 23 200 en

⁸ Voir l'annexe B sur l'évolution provinciale en matière d'immigration.

2002, représentant 62 % des admissions de cette dernière année. Ce portrait a été favorisé par des stratégies politiques qui visaient l'offre soutenue des immigrants provenant de l'Afrique du Nord, de la France et de l'Europe orientale, l'application d'une grille de sélection privilégiant le choix de travailleurs qualifiés et connaissant le français ainsi que les activités de promotion faites en France et en Europe orientale pour attirer les immigrants.

C'est en raison de cette vision gouvernementale que des organismes concernés participant aux consultations de la Planification de l'immigration pendant la période 2001-2003, tel que le Centre Justice et Foi, ont fait appel au gouvernement afin de concevoir le rôle de l'immigration plutôt dans une vision non utilitariste des humains et de la vie en société.

À l'heure actuelle, l'enjeu de l'ouverture sur le monde a changé d'orientation. Le Québec cherche plutôt à régionaliser l'immigration, tenant compte du déclin démographique et de la structure économique de certaines régions de la province. Cela a constitué l'arrière-plan des prévisions du Québec dans son Plan annuel d'immigration 2004. La province prévoyait accueillir entre 40 000 et 44 000 immigrants, sur la base de critères de sélection tels que la connaissance de la langue française dès leur arrivée au pays. Cette condition s'appliquait à 50 % des candidats. La proportion des immigrants choisis par catégorie était la suivante : 60 % appartenant à la catégorie économique et 40 % aux catégories familiale et humanitaire. De plus, la province envisageait d'appliquer des mesures concrètes afin de favoriser une meilleure insertion en emploi, de faciliter la reconnaissance de la formation et de l'expérience des immigrants acquises à l'étranger, de promouvoir l'ouverture à la diversité ainsi que de favoriser l'amorce des démarches d'insertion en emploi et de francisation avant leur arrivée au Québec.

En 2004, le Conseil des ministres a adopté les orientations suivantes par rapport à l'immigration que le Québec devrait accueillir au cours des années 2005 – 2007 :

- « assurer une progression des volumes d'immigration pour que ceux-ci atteignent
48 000 admissions en 2007;
- augmenter le nombre et la proportion de jeunes personnes actives et de jeunes familles dans les admissions;
- assurer une progression du nombre et de la proportion des travailleurs sélectionnés dans les admissions;
- maintenir à au moins 50 % la proportion de personnes immigrantes connaissant le français dans les admissions »
-

Ainsi, le Plan d'immigration du Québec pour l'année 2005 a prévu de délivrer entre 38 700 et 40 300 certificats de sélection, selon une composition de 74 % de travailleurs qualifiés, 17 % de gens d'affaires, 1 % d'autres catégories économiques, 6 % de réfugiés et 1 % d'autres immigrants qui comprend diverses catégories spéciales (MRCI, 2004; voir annexe E).

En dépit de la conviction du gouvernement du Québec à propos de l'utilité de l'immigration, en tant qu'instrument de développement de la société québécoise, le phénomène de l'immigration renferme un double engagement, autant sur le plan social que politique, dans lequel les principaux acteurs, la population immigrante et la société d'accueil sont impliqués. Or, la participation des citoyens naturalisés reste limitée par le nombre restreint d'opportunités d'intégration offerts par le milieu d'accueil. Il reste à vérifier si le renforcement de la mise en application des politiques contribuait à une participation citoyenne plus acceptable. Jusqu'ici, la question normative a été abordée, il reste à considérer quelles sont les répercussions de celles-ci sur le processus migratoire des personnes immigrantes.

1.3 Les retombées de l'immigration

Les retombées du phénomène de l'immigration, auxquelles sont confrontés les différents acteurs sociaux, donnent lieu à deux processus d'envergure affectant les immigrants au cours de leur trajectoire migratoire : le deuil et l'exclusion sociale.

1.3.1. Le deuil attaché à l'émigration

Le processus d'émigration est, par analogie, semblable au processus du deuil. Généralement, la démarche du deuil comprend un commencement, un milieu et une fin. Les spécialistes du deuil reconnaissent qu'il arrive parfois que, pour différentes raisons, le deuil puisse se prolonger ou bien ne pas aboutir à sa fin. C'est en raison des nombreuses pertes et de la souffrance qui en découle que le processus d'émigration est comparable à celui provoqué par le décès d'un être cher. Il se caractérise par la déstabilisation ou la perte d'équilibre dans toutes les dimensions de la vie des personnes émigrantes, affectant les sphères d'ordre physique, émotionnel, intellectuel, social et spirituel. La personne entre ainsi dans un état de privation symbolique de son espace de vie quotidienne (Bowlby, 1961). Quitter son pays natal, c'est donc briser une vie organisée dans un code culturel spécifique qui donnait sens à la vie de la personne. Donc, la personne immigrante est privée de l'espace relationnel, émotionnel et symbolique auxquels elle appartenait avant d'arriver à son nouveau milieu de vie. Conséquemment, l'arrivée en terre d'accueil est suivie par une crise d'identité. Cet état déclenche habituellement une désorganisation émotionnelle, rationnelle, sociale et même biologique chez les nouveaux arrivants. Les émotions qui caractérisent cette expérience rendent pénible le quotidien de la personne et entravent son processus d'intégration. La personne demeure dans cet état le temps que ses blessures prennent à guérir (Délisle, 1987).

Ce processus de deuil est amorcé dans l'esprit de la personne à la suite de la prise de décision de quitter son pays d'origine. Devant la perspective d'une séparation définitive de son tissu social immédiat, de sa famille élargie, de ses amis d'enfance, de son milieu de vie quotidienne, de ses appartenances sociales, économiques et

même politiques, un sentiment d'angoisse l'envahit. Cette rupture multiple de liens comporte aussi des changements statutaires dans les sphères privée et publique des immigrants, car ils perdent subitement l'enracinement relationnel de toute leur vie qui donnait sens à leur identité (Régnier et Saint-Pierre, 2005).

L'intensité de la souffrance provoquée par l'émigration est, en conséquence, reliée aux liens d'attachement et aux circonstances qui la provoquent. Le départ du pays d'origine est, en soi, un état de choc émotionnel caractérisé par l'expression de diverses manifestations de type émotionnel, somatique, cognitif et comportemental.

L'arrivée dans le milieu d'accueil situe la personne immigrante dans un contexte inconnu qui provoque chez elle un sentiment d'incertitude par rapport à l'avenir. Durant cette période, les immigrants vivent des sentiments contradictoires : ils ressentent le soulagement de se sentir en sécurité et en même temps de la culpabilité d'avoir quitté leurs appartenances. C'est aussi le moment durant lequel les immigrants réalisent l'ampleur des retombées de leur émigration. D'après les théoriciens du deuil, cette étape peut s'étendre sur trois à quatre mois (Delisle, 1987).

Plus tard, les immigrants sont confrontés à une crise d'identité par rapport à l'option d'une rupture ou d'une continuité avec leur passé. En fait, toutes les dimensions de leur vie sont affectées, en commençant par celle qui touche la vie personnelle, ensuite la vie familiale, la vie culturelle, etc. Leur processus d'intégration à la société d'accueil est donc plus ou moins pénible, car ils ont besoin de surmonter leur déchirement. Ce vide pousse les immigrants à tenter de tisser des liens sociaux dans leur entourage, en dépit des blessures provoquées par la xénophobie ou le racisme sous forme de discriminations subtiles, de préjugés mordants ou des rejets quotidiens. Toutefois, ils conservent leurs anciennes appartenances laissées dans leur pays natal, car elles feront toujours partie de leur vie. Développer un sentiment d'appartenance à

leur nouvel environnement fera alors partie de leurs besoins à combler (Lapeyronnie, 1993).

Cependant, les réactions de deuil varient souvent en relation avec les caractéristiques de la société d'origine et des attachements affectifs. Par exemple, dans la plupart des sociétés du Sud, les relations entre la communauté et les individus sont plus chaleureuses que dans les pays du Nord. Ce soutien social est lié au rôle du réseau familial et du voisinage qui sont toujours disposés à assister les personnes.

Il est possible de constater que lorsque les immigrants se sentent en sécurité en milieu d'accueil, ils adoptent différents comportements. Quelques-uns optent pour réprimer leurs chagrins en se repliant dans des mécanismes de défense. La plupart ont tendance à comparer constamment leur nouveau milieu de vie avec leur pays d'origine, en idéalisant toujours ce dernier. D'autres optent pour la continuité symbolique avec leurs appartenances d'origine. Dans ces cas, ils persistent dans leur désir de retourner dans leur pays d'origine. Certains réussissent à se bâtir un entourage local qui les soutient, les aidant à surmonter cette lourde phase émotive, mais ils gardent des séquelles compromettant leur qualité de vie, telles que la peur de s'engager ou un manque de confiance en soi (Delisle, 1987).

De plus, durant la première année du séjour, les immigrants sont régulièrement confrontés à des expériences complexes frôlant l'intolérance, le racisme, la xénophobie et bien d'autres attitudes négatives. Paradoxalement, c'est à travers ces expériences qu'ils découvrent le pays d'accueil et cherchent à développer des stratégies de survie qui atténuent leurs difficultés quotidiennes, dans le cas où ils décideraient de rester. Souvent, en se rendant compte des pertes liées à l'émigration et à l'immigration, ces gens s'attaquent à la quête des moyens pour s'en sortir et leur stabilité émotionnelle est plus permanente. S'ils optent pour demeurer en terre d'accueil, ces personnes vont chercher à tisser de nouveaux liens sociaux et à investir

leurs énergies dans des projets de développement personnel. Des chercheurs ont constaté que la durée du deuil est relative à l'âge de la personne au moment d'émigrer, aux raisons du départ et au projet migratoire (Lapeyronnie, 1993).

1.3.2 L'exclusion liée à l'immigration

Rebâtir une identité dans un pays autre que le sien fait partie de la trajectoire migratoire de la personne immigrante. Souvent, à cause du manque de reconnaissance sociale dans la société d'accueil, ces personnes ont besoin de puiser dans leur passé récent les points de repère qui peuvent les soutenir dans leur intimité. C'est une des raisons qui les amènent à s'insérer dans les organisations ethniques dès leur arrivée, parce qu'elles les nourrissent sur le plan de leurs racines culturelles et de leur identité d'origine. Cette dimension d'insécurité existentielle, expérimentée par les personnes immigrantes, se caractérise par l'épuisement psychologique entraîné par l'effritement de leur estime de soi qui se nourrit du fait de vivre ignoré par les autres. Ces personnes sont ainsi confrontées à une forme d'exclusion sociale (Dubet et Lapeyronnie, 1992; Paugam, 1991).

Des études réalisées en 2003 par une équipe de psychologues de l'Université de Los Angeles, en Californie, et de l'Université Macquarie de Sydney, en Australie, montrent les impacts que provoquent, dans le cerveau, les épisodes d'exclusion sociale vécus par une personne. Des réactions chimiques semblables à celles qui provoquent les blessures physiques ont été constatées. Cette recherche vient démontrer ainsi que l'exclusion sociale affecte non seulement la santé mentale des immigrants, mais que les relations sociales sont aussi nécessaires et fondamentales au corps que la nourriture.

La vie en société demande aux individus d'interagir dans les domaines d'une culture commune à une société partagée. Le vécu personnel de l'individu et la dynamique du groupe social d'appartenance constituent un espace d'intégration pour les personnes immigrantes dans le milieu d'accueil. Ces espaces leur permettent de bâtir leur nouvelle identité et de retisser de liens sociaux qui facilitent leur connaissance des nouvelles représentations sociales propres à la société d'accueil sans se sentir menacées.

Malgré les dispositions institutionnelles veillant à l'intégration des immigrants, dans la vie quotidienne, cette population doit conjuguer avec un éventail de difficultés afin de réussir à devenir des citoyens à part entière de la société d'accueil.

1.4 Les défis de l'intégration

Les facteurs qui poussent les individus à émigrer concernent régulièrement les conditions d'insécurité sociale, économique et politique prédominant dans leur société d'origine. Malgré ces conditions, les personnes immigrantes avaient, dans leurs milieux d'origine, un espace d'existence valorisant en termes psychosociaux se traduisant dans leur affiliation à des réseaux de proximité qui nourrissaient leur identité sociale et économique. Elles avaient donc un statut personnel et professionnel spécifique. En terre d'accueil, les immigrants se voient dans la nécessité de franchir les étapes les plus essentielles dans le but d'assurer leur continuité de vie. Ils sont confrontés à trouver les moyens de combler leurs besoins de base autant biologiques que psychologiques et sociaux. C'est ce qui nous amène à identifier les impacts de l'immigration dans la vie de ces personnes dans les dimensions socio-économique, de l'habitat, familiale, culturelle et de la santé.

1.4.1 Dimension socio-économique

Le manque de réseaux de proximité dans la société d'accueil rend fragile la personne immigrante dès son arrivée dans ce nouveau milieu de vie. Lorsqu'elle se retrouve à l'extérieur de sa société d'origine, ses conditions de vie sont drastiquement modifiées par la perte des acquis sociaux et économiques ainsi que l'absence d'un réseau social de soutien. L'immigration entraîne pour les personnes immigrantes un processus d'exclusion, de dévalorisation et de déclassement personnel et professionnel qui affecte leur estime de soi et leur identité. Ils sont confrontés à diverses formes de dégradation statutaire, d'humiliation, de discrédit et même d'hostilité. Ce mécanisme de disqualification sociale comporte une logique de désignation et d'étiquetage par laquelle les immigrants sont rendus inutiles socialement pour la nouvelle société (Paugam, 1991, Dubet et Lapeyronnie, 1992). Cette condition est alourdie lorsque les immigrants se voient dans la nécessité d'utiliser les programmes publics, comme l'aide du dernier recours⁹ ou des organismes de charité pour combler leurs besoins essentiels et ceux de leurs familles.

La rencontre de deux réalités sociétales divergentes, celle de la société d'origine et celle de la société d'accueil, produit un contraste de valorisation personnelle chez les personnes immigrantes sans distinction de leur condition d'émigration. Ainsi, dans leur passé immédiat, elles avaient une identité dont elles ont été dépourvues dans leur milieu d'accueil. Cela s'ajoute à l'écart entre leurs attentes et la réalité qu'elles constatent dans leur quotidien en terre d'accueil. L'ensemble de ces expériences les amène à remettre en question leur projet migratoire, soit en réévaluant l'option de rester ou encore de retourner dans leur pays d'origine, même en dépit des risques auxquels ils auraient à faire face.

⁹ Reconnue comme assistance sociale.

Des études montrent l'influence de la situation socio-économique sur la qualité de vie et la santé mentale. Quel que soit l'indicateur retenu (le revenu, la scolarité ou la profession), les personnes qui se retrouvent en haut de l'échelle socio-économique jouissent d'un état de santé plus favorable que ceux du bas de l'échelle, grâce évidemment à la satisfaction de leurs besoins sans souci.

Cet ensemble de contraintes socio-économiques vécues par les immigrants-réfugiés est un des facteurs qui déterminent l'accès à leur premier logement en milieu d'accueil. La plupart d'entre eux se retrouvent dans la situation de prestataires de l'assistance sociale comme seul revenu de survie à leur arrivée, ils n'ont pas d'autre choix que de s'installer dans les quartiers les plus défavorisés. C'est ce qui justifie d'aborder les impacts qu'ils subissent dans cette dimension.

1.4.2 Dimension habitat

Étroitement lié aux conditions socio-économiques, l'habitat tient une place importante dans le processus d'intégration. Dans cette dimension, la cohabitation inter-ethnique, soit l'acceptation ou la tolérance des immigrants dans les quartiers par les citoyens de souche, est plus que fondamentale. Par ailleurs, il faut tenir compte des besoins émotionnels des immigrants. Ils seront en mesure d'approcher leur nouvel entourage seulement après avoir renforcé leur identité originelle par la fréquentation de milieux comparables à ceux de leurs origines, tels que les institutions religieuses conformes aux communautés culturelles pratiquant les mêmes rites, dans la même langue ou en fréquentant d'autres personnes ayant vécu la même expérience avant eux. En effet, ces personnes ont besoin de garder partiellement leurs anciennes valeurs et habitudes culturelles pour pouvoir cheminer dans leur adaptation graduelle au nouveau milieu de vie. Au contraire, elles prendront leurs distances dès qu'elles se verront forcées à changer brusquement leur mode de vie. Donc, le degré du sentiment d'appartenance que ces personnes vont développer par rapport à leur milieu de résidence est influencé par la dynamique sociale du quartier où elles habitent, ainsi

que par la composition sociale de celui-ci, par sa morphologie, par ses attitudes et par sa composition linguistique (Dansereau, 1999).

En conséquence, il ne faut pas négliger l'importance du rôle des politiques de logement social dans le processus d'intégration des immigrants, compte tenu de la situation socio-économique dans laquelle ils se débattent. Les immigrants estiment que, si l'attribution des logements à prix modiques (HLM) se faisait dès leur arrivée, leur stabilité émotionnelle et celle de leurs familles seraient améliorées. En effet, les dépenses élevées en logement qu'ils doivent assumer diminuent la satisfaction des autres besoins essentiels, ce qui les rend souvent malades à cause de l'angoisse et de l'incertitude quotidienne dans laquelle ils se retrouvent.

Évidemment, le quartier joue un rôle important dans la construction des réseaux pour la population immigrante car leur appartenance aux groupes sociaux du milieu influence leur identité sociale voire leur reconnaissance dans l'espace public. Sur le plan symbolique, cette contribution du quartier d'habitation au processus de définition de soi est comparable à celle de l'école et du milieu de travail dans la reconstruction de liens sociaux primaires. Les nouveaux arrivants valorisent ce processus en le comparant à leur renaissance dans la société d'accueil (Dansereau, 1999; Taboada Leonetti, 1994).

La participation dans les organisations de proximité fait en sorte que les immigrants acquièrent une connaissance de la culture d'accueil et sont outillés pour mieux la comprendre. Cette immersion fait partie de leur cheminement vers une socialisation secondaire qui leur permettra, en même temps, de bâtir une nouvelle identité culturelle résultat de la combinaison de l'identité d'origine et de celle du milieu d'adoption.

1.4.3 Dimension culturelle

La plupart des sociétés d'origine des personnes immigrantes sont souvent caractérisées par des comportements collectivistes et solidaires, contrairement aux sociétés d'accueil où priment l'individualisme, la compétitivité et les relations humaines impersonnelles. Ce fonctionnement social, divergent de celui d'origine, pose aux immigrants un défi majeur pour leur intégration à la nouvelle société. Ils doivent commencer par saisir le clivage culturel afin de déterminer les stratégies à utiliser afin de parvenir à construire une identité culturelle leur permettant d'être fonctionnels dans la nouvelle société. Les immigrants qui s'installent au Québec voient cette démarche s'alourdir car ils font face à une double contrainte dans le développement de leur sentiment d'appartenance, du fait de vivre dans une société menacée par la perte de sa propre identité. Ces immigrants se demandent, naturellement, s'ils deviendront des Québécois ou des Canadiens (Giust-Desprairies, 1989).

Ainsi, ces valeurs véhiculées par les diverses cultures peuvent soutenir ou freiner le développement de l'identité chez les immigrants. Chose certaine, les Latino-américains sont portés à s'identifier aux valeurs d'origine latine qui leur ressemblent. Cependant, la distance culturelle entre le Nord et le Sud a besoin d'une interprétation culturelle qui est habituellement assumée par des organisations culturelles des différentes communautés ethniques ainsi que par des institutions religieuses qui jouent le rôle de médiateurs culturels. Les interventions de ces organismes sont normalement mieux adaptées aux besoins de leurs compatriotes en matière de support émotionnel, de médiation interculturelle et d'accompagnement dans leur parcours d'intégration (Bibeau, 1992).

1.4.4 Dimension familiale

Dans la plupart des pays du Sud, la famille comprend l'ensemble de la famille nucléaire et de la famille élargie. Elle constitue un noyau de liens étroits et solidaires

à l'intérieur duquel se résolvent les difficultés personnelles et familiales reliées à la vie de chacun des membres, particulièrement les problèmes de couple, ceux entre parents et enfants, ceux d'ordre émotionnel ainsi que ceux d'ordre financier, de santé, de logement et même de travail.

Les familles issues de l'immigration constituent de véritables laboratoires sociaux où on observe particulièrement des changements individuels qui affectent leur fonctionnement. La famille est la première instance dans laquelle se vit la transition entre la société d'origine et la société d'accueil. Les effets des modifications des rôles de chacun des membres de la famille sont souvent négatifs. Leur gestion devient conflictuelle, non seulement à l'intérieur de la vie familiale, mais aussi dans l'entourage social, notamment en ce qui concerne les liens sociaux dans la société d'accueil.

Des études réalisées au Québec montrent que pour contrer le choc culturel, les familles immigrantes se forcent à articuler dans leur vie quotidienne quatre sous-systèmes culturels : celui du pays d'origine tel que connu avant leur départ, celui du pays d'origine tel que consigné dans les représentations familiales après l'immigration, celui de la société d'accueil transmise par les communautés ethniques et ses organisations, et celui de cette même société à travers ses institutions (Vatz-Laarossi, 1993). Conséquemment, chacun des membres de la famille est contraint d'ajuster son statut et son rôle en réponse aux exigences que lui imposent les nouvelles conditions de vie.

Les changements les plus remarquables concernent la modification du rôle des femmes et des hommes dans la relation de couple ainsi que la relation parents-enfants. Ces sont les problèmes les plus difficiles à vivre par les familles immigrantes car c'est la remise en question de l'autorité absolue du père et la reconnaissance de la valeur de la femme. La négociation de ces changements de rôles n'aboutit pas

toujours de façon positive car, souvent, elle se transforme en conflit irrémédiable menant jusqu'à l'éclatement du noyau familial.

Alors, comment ces divergences sont-elles négociées par les conjoints? La question consiste à concilier les besoins individuels tout en tenant compte de l'égalité des sexes et de l'équité dans le partage de l'autorité et de la responsabilité parentale. Cependant, l'expérience de fonctionnement antérieur liée à la culture d'origine entre souvent en contradiction avec le respect des valeurs de la personne qui prévalent dans la société d'accueil (Haour-Knipe, 1997).

Les données du tableau 1.5, rassemblées à partir des écrits, permettent de clarifier les rôles joués par les femmes et les hommes des familles immigrantes dans les rapports de couple avant libérés.

Les privilèges, dans toutes les sphères de vie, sont réservés aux hommes y compris l'exclusivité de prendre les décisions importantes concernant les autres membres de la famille. Autrement dit, la famille est sous l'autorité absolue de l'homme et ce, en dépit du niveau de scolarisation ou socio-économique des membres. Les femmes, au contraire, occupent une position subordonnée; elles sont responsables du foyer, du ménage et des enfants. Cela met en évidence la ségrégation sexuelle des rôles en vigueur dans les sociétés d'origine et devient un facteur de stress dans les sociétés d'accueilleur immigration, durant leur adaptation et après la négociation des rôles.

Les valeurs véhiculées par ces archétypes de conduite correspondent à des modèles patriarcaux où les hommes possèdent le pouvoir absolu en termes des droits et, caractérisées par des valeurs d'égalité des sexes (Legault,1993).

Tableau 1.5
Redéfinition de rôles du couple

Conjoint	Avant d'arriver	Durant l'adaptation	Négociation de rôles
Femme	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle d'épouse, mère et ménagère, (responsable du foyer, de l'éducation des enfants). • Son domaine est la sphère privée : le foyer est son environnement immédiat (sa vie sociale est réduite à la parenté, au voisinage et parfois aux associations de quartier). • Si elle appartient à une couche sociale défavorisée, elle travaille à domicile (couture, petit commerce, artisanat). • Au contraire, si elle appartient à une couche sociale moyenne, elle participe à la vie sociale, politique et économique car elle a une profession. 	<ul style="list-style-type: none"> • Elle reste isolée dans l'appartement. • Elle perd l'espace de sociabilité de son milieu d'origine, mais elle gagne en productivité lorsqu'elle sort du foyer pour se trouver un emploi. 	<p>Le couple peut vivre trois scénarios différents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La femme s'occupe au foyer de l'éducation des enfants et du ménage; l'homme assume le rôle de pourvoyeur en travaillant à l'extérieur. • Flexibilité des rôles dans le couple : la femme travaille à l'extérieur, elle obtient l'indépendance économique et le pouvoir de négociation à l'intérieur du couple. L'homme assume des tâches ménagères et participe plus à la vie familiale. • Le couple décide de se séparer à cause des conflits de rôles qui comportent des divergences sur l'égalité des sexes et d'équité dans le partage de responsabilités parentales affectant autant la sphère privée que publique.
Homme	<ul style="list-style-type: none"> • Son domaine est la sphère publique, il vit une forte imbrication entre sa vie sociale, professionnelle et politique. • Il joue le rôle de pourvoyeur du revenu, car il a une vie professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Son rôle social s'appauvrit, car sa participation sociale est réduite. ▪ Il perd son statut hiérarchique, car il n'arrive pas à s'intégrer dans son milieu professionnel ni sur le plan social. 	

Source : Bolzman (1997); Duval (1992); Haour-Knipe (1997); Beauger (1983)

Jusqu'ici, les impacts reliés aux aspects socio-économiques, à l'habitat, à la culture et à la famille ont été abordés. Ces dimensions ont des conséquences directes sur la santé globale des personnes immigrantes. Toutefois, pour les fins de ce travail, nous avons retenu particulièrement les impacts qui concernent la santé mentale de ces personnes comme conséquence des conditions de stress qu'elles ont vécu avant de quitter leur pays d'origine et qui se sont aggravées avec leur arrivée au pays d'accueil.

1.4.5 Dimension santé

Les événements stressants auxquels les immigrants se voient confrontés au cours de leur trajectoire migratoire augmentent la fragilité de leur santé mentale. Les changements profonds qui atteignent leur identité ébranlent leurs systèmes symboliques et leurs systèmes de valeurs d'origine. Ces personnes éprouvent un sentiment de stress élevé généré par l'étrangeté des différentes dimensions de la vie dans la société d'accueil à laquelle elles ne s'identifient pas nécessairement.

Des études, réalisées par le Groupe fédéral de travail sur la santé mentale des immigrants et des réfugiés, montrent que l'immigration en soi n'implique pas de risques de troubles mentaux (Bibeau, 1992). C'est plutôt des facteurs reliés au processus d'immigration comme les circonstances, les conditions et les situations rattachées au vécu de la migration qui favorisent l'émergence de troubles mentaux. Pourtant, il est souhaitable que les interventions auprès de ces personnes tiennent compte de plusieurs facteurs tels que l'âge au moment de leur émigration, le contraste social et culturel entre le pays d'origine et le pays d'accueil, la connaissance de la langue de la société hôte et le niveau de scolarité.

Les chercheurs ont constaté que la santé mentale des immigrants peut aussi être affectée par des conditions liées à leur situation économique précaire, du fait de leur

immigration, ainsi que par la séparation physique de leur famille, les gestes de rejet posés à leur égard par les citoyens de souche, le manque d'un réseau social local d'appartenance et les conditions socio-politiques prévalant dans leur pays d'origine avant leur départ (Wood, 1988; Bibeau, 1992).

D'autres facteurs liés aux attentes des immigrants par rapport à l'avenir semblent avoir aussi des incidences mais ils n'ont pas été étudiés en profondeur. Entre autres, Salvendy (1983) affirmait que le seuil de tolérance de l'immigrant, en terme de capacité de faire face au stress qui accompagne le processus migratoire, est en relation directe avec son degré d'acculturation. Cependant, dans la vie quotidienne des personnes immigrantes, les facteurs de résilience, en termes de qualités de personnalité, jouent un rôle déterminant dans la continuité de leur projet migratoire et ce en dépit de la complexité des épreuves qu'elles doivent affronter.

Le tableau 1.6 répertorie des événements stressants vécus, en tout ou en partie, par les immigrants tout au long de leur trajectoire migratoire et qui peuvent affecter leur psychisme. La plupart des énoncés dans ce tableau sont applicables à toutes les catégories de personnes immigrantes. Cependant, ces facteurs peuvent devenir plus complexes chez les personnes immigrantes qui détiennent le statut de réfugiées. Celles-ci sont particulièrement vulnérables à cause des privations physiques et affectives importantes auxquelles elles ont été soumises et aux traumatismes profonds reliés aux expériences des conflits armés dans leur pays d'origine ainsi qu'à la séparation violente de leur milieu, de leur famille et de leurs amis.

Tableau 1.6

Quelques événements stressants, vécus par les immigrants dans la société d'accueil

Domaine de vie	Événements stressants
SANTÉ	<ul style="list-style-type: none"> • maladie physique • besoin de consulter un psychologue
ÉDUCATION	<ul style="list-style-type: none"> • être obligé d'arrêter ou de recommencer l'école à cause de l'émigration • non-reconnaissance des diplômes et des expériences acquises dans le pays d'origine
TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none"> • discrimination subtile lors des entrevues d'emploi • début d'un emploi dans un code culturel différent • la mise à pied
LOGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • déménagement • conflit de la cohabitation • normes et règlements incompatibles avec le mode de vie
FINANCES	<ul style="list-style-type: none"> • crises financières et dettes • perte ou dommage des propriétés
REPRODUCTION	<ul style="list-style-type: none"> • naissance des enfants • décès des membres de la famille élargie dans le pays d'origine
RELATIONS DE COUPLE	<ul style="list-style-type: none"> • changement des rôles homme/femme • crise ou rupture de la relation de couple • conflits d'identité
RELATIONS PARENT/ENFANT	<ul style="list-style-type: none"> • changements de rôles • autorité parentale fragilisée • conflits d'identité des membres de la famille
AUTRES	<ul style="list-style-type: none"> • diminution ou perte de liens affectifs et relationnels avec les noyaux d'appartenance • crise ou rupture des relations avec le pays d'origine • manque de réseaux de soutien, perte de la famille élargie

Source : Perreault (1989); Bibeau (1992); Truchon et Lemyre (1995)

Une catégorie d'immigrants, plus largement affectée, est donc celle des revendicateurs du statut de réfugié. Ceux-ci arrivent au pays d'accueil sans aucune autorisation de résidence. Dans le but de rester au pays, ils demandent, dès leur arrivée, d'être acceptés comme réfugiés au sens de la Convention de Genève. La durée d'attente de ce statut est incertaine, pouvant aller jusqu'à trois ans. Durant cette période, leur santé mentale risque d'être affectée, par l'incertitude de l'approbation de leur demande, par la peur d'être renvoyés, par l'anxiété du temps que prend le traitement de leur demande et enfin, par le stress de l'incertitude par rapport à l'avenir. On peut alors difficilement parler d'intégration pour ces personnes (Bibeau, 1992).

L'ensemble des événements stressants liés à l'immigration se rattache au passé, au présent et à l'avenir de l'individu. Ces événements concernent ainsi, autant la société d'origine que la société d'accueil. Ainsi, l'intégration des personnes immigrantes dans une société autre que la leur comporte des enjeux d'envergure pour la société d'accueil car celle-ci a besoin de mettre en place des dispositifs favorisant l'intégration de ces personnes, tout en tenant compte des contraintes vécues par celles-ci qui, à l'origine, sont reliées aux droits de la personne, à l'équité et à la justice sociale, ainsi qu'à ce qui se passe sur le plan géopolitique.

1.5 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté un résumé des variables caractérisant le contexte d'origine qui poussent les individus à émigrer et qui font partie d'une problématique macro-structurelle à l'échelle mondiale. L'Amérique latine fait partie des régions sources d'émigration en raison des conditions de vie non sécuritaires. Malgré l'avancement dans le développement humain de certains pays latino-américains (rangs 34 à 56), la plupart d'entre eux se situent dans les niveaux moyens (rangs 61 à 118). El Salvador se situe dans ce dernier groupe avec le rang 104 de DH. La combinaison des facteurs externes et internes dans ce pays du Sud a entraîné une

importante dégradation des conditions de vie incitant sa population à chercher, dans l'émigration vers les pays du Nord, de meilleures conditions de vie. Le Canada a accueilli quelques milliers de Salvadoriens durant les années 1980.

Les sociétés d'accueil ont mis en place des dispositifs légaux pour gérer la diversité culturelle dans le but de réussir l'intégration de leurs nouveaux membres. Au Canada et plus particulièrement au Québec, les politiques d'immigration, de sélection et d'intégration de la population immigrante visent à satisfaire prioritairement les besoins de leur société en termes démographiques et socio-économiques, tout en gardant l'esprit ouvert aux besoins humanitaires. Les enjeux de ces politiques vont de pair avec les retombées économiques qu'entraîne l'immigration autant pour le pays d'accueil que pour les immigrants eux-mêmes.

Concernant les immigrants, particulièrement les réfugiés, les impacts de l'immigration sont profondément liés au processus de deuil et d'exclusion auxquels ils font face tout au long de leur trajectoire migratoire. Ces expériences atteignent des dimensions personnelles de vie telles que celles reliées à la famille, à la santé, à la culture, à l'habitat et aux conditions socio-économiques.

C'est à partir de cette problématique d'ensemble que nous avons élaboré les questions de notre recherche.

1.6 Question de recherche

L'objectif de notre recherche consiste à mieux comprendre le processus d'intégration sociale des réfugiés habitant le secteur Hull de la ville de Gatineau. Cette orientation de notre recherche a été motivée par le manque d'information sur l'intégration sociale des immigrants dans la région, car la plupart des études ont été réalisées dans le sens de l'intégration économique. De ce fait, un des intérêts spécifiques de cette étude

consiste à sensibiliser le milieu à l'adaptation des interventions aux réalités quotidiennes vécues par la population immigrante, y compris en dehors du travail et de la recherche d'emploi.

Notre question de recherche s'appuie sur trois dimensions liées à la reconstruction de l'identité des personnes immigrantes à travers leur trajectoire migratoire : le projet migratoire, le processus de deuil et les stratégies d'intégration. Cet objectif se décline donc selon les trois questions suivantes. Quel est le rôle du projet migratoire dans l'intégration sociale des immigrants? Comment le processus de deuil facilite-t-il le processus d'intégration sociale des immigrants? Quelles sont les stratégies privilégiées par les immigrants en vue de rebâtir leur identité dans la société d'accueil?

Les indicateurs que nous cherchions à identifier dans la trajectoire migratoire des réfugiés salvadoriens sont reliés au macro contexte d'origine comme cadre de leur départ, à la dynamique de leur itinéraire de voyage vers le pays d'accueil, au type de rapports sociaux que ces personnes ont établi avec la société d'accueil à leur arrivée, aux changements particuliers qui se sont produits dans leur vie personnelle et familiale, aux stratégies que les participants ont utilisé dans leur quête d'intégration citoyenne, à la représentation que ces personnes ont acquise de l'intégration elle-même et finalement, à leur propre perception du degré d'intégration qu'elles évaluent avoir réussi jusqu'à présent.

La démarche méthodologique utilisée pour recueillir les informations à ce sujet, ainsi que leur traitement et leur analyse, seront exposés dans le chapitre III. Entre-temps, dans le chapitre II, nous allons faire état des questions entourant les définitions des principaux concepts en cause et les dimensions de la recherche.

CHAPITRE II

DE L'ÉMIGRATION À L'INTÉGRATION

Dans le chapitre précédent, nous avons abordé les facteurs macro structurels qui provoquent les déplacements migratoires, ainsi que des éléments qui circonscrivent l'intégration des immigrants dans la société d'accueil. Dans ce chapitre, nous allons préciser les dimensions dans lesquelles s'inscrit notre recherche par rapport aux différentes approches à son égard, tout en tenant compte du processus de deuil et de la reconstruction de l'identité comme variables associées à la trajectoire migratoire.

Ce cadre opérationnel tient compte aussi de notre vision de l'immigration et l'intégration. Ainsi, nous considérons que les déplacements humains sont des phénomènes associés aux politiques macro structurelles qui atteignent particulièrement l'économique, le social et le culturel des pays plus pauvres à l'échelle planétaire. Par conséquent, l'émigration constitue une forme d'exclusion sociale structurelle liée à des responsabilités collectives. Donc, les flux migratoires sont plutôt des phénomènes sociaux à gérer que des problématiques particulières à résoudre.

Nous considérons que tout processus d'intégration requiert l'engagement de la société dans le partage de biens communs afin de garantir l'accès de tous ses membres à des conditions de vie satisfaisantes. L'intégration devient ainsi la résultante d'un processus relationnel dans lequel joue un rôle prépondérant la participation consciente et volontaire des différents acteurs sociaux concernés dans une dimension d'équité, de justice, de respect et d'esprit d'ouverture à la différence. Lorsqu'on parle d'intégration, on parle aussi de cohésion sociale, tous deux au profit du vivre

ensemble dans toute société. Or, ce travail de recherche vise justement à mieux comprendre la vision de la population immigrante par rapport à l'immigration et à l'intégration dans le contexte de la société d'accueil.

Afin de faciliter la compréhension de la démarche de cette recherche, les concepts de base utilisés dans notre analyse, ont été regroupés en trois dimensions : les acteurs impliqués, la loi et le processus d'intégration lui-même.

2.1 Les acteurs impliqués

Ces notions font appel aux principaux acteurs liés au phénomène de l'immigration dans le temps et dans l'espace : les migrants, la communauté culturelle, la société d'accueil et les citoyens de souche.

2.1.1 Les migrants

Selon le dictionnaire *Le Petit Robert* (2006), le terme migrant fait référence à la personne qui se déplace de son milieu d'origine vers un autre milieu de vie. Ainsi, les termes d'émigrant et d'immigrant sont compréhensibles à l'intérieur de cette première notion. La différence réside dans le point de référence : pour le premier, c'est le pays d'origine et pour le second, la société d'accueil. Un émigrant donc est la personne qui quitte son pays d'origine par choix volontaire ou contre sa volonté. Soit qu'elle cherche à accroître sa fortune ailleurs, soit qu'elle fuit pour protéger son intégrité physique et/ou celle de sa famille. Cette dernière provient habituellement de pays affectés par des conflits sociaux, des guerres ou bien elle est victime de famines ou de catastrophes naturelles. Elle est identifiée comme réfugiée d'après la Convention de Genève¹⁰.

¹⁰ Loi canadienne sur l'immigration et la protection des réfugiés sanctionnée en 2001.

Le terme émigrant est utilisé pour identifier les personnes qui habitent hors de leur terre natale, ayant comme arrière-plan la distanciation dans les relations entre ces personnes et leur pays d'origine. Dans le contexte de sa relation avec la société d'accueil, cette personne étrangère, habitant un territoire différent de celui d'origine, est identifiée comme un immigrant. D'après le cadre normatif du pays d'accueil, ces personnes peuvent détenir différents statuts en raison des critères qui ont été appliqués en vue de leur admission au pays, ce qui détermine aussi leur accès aux différents avantages sociaux, économiques et politiques réglementés. Le sujet est largement traité dans la Loi canadienne sur l'immigration et la protection des réfugiés sanctionnée en 2001.

2.1.2 La communauté culturelle

Nous concevons une communauté culturelle comme une collectivité constituée par des individus partageant une mémoire collective commune, une même histoire, une même langue ainsi que des traits culturels semblables. Ces liens communs nourrissent une identité partagée. Par exemple, la communauté latino-américaine, salvadorienne, québécoise, canadienne, etc.

2.1.3 La société d'accueil

La société d'accueil fait habituellement référence aux pays industrialisés du Nord. Ces pays planifient à l'avance les quotas d'immigrants à recevoir en fonction d'objectifs précis, tout en tenant compte des Accords internationaux humanitaires et de leurs politiques internes. Dans le cas particulier du Canada, ce dernier élabore annuellement son plan d'immigration dans lequel est déterminé le nombre d'immigrants qui seront admis par catégorie. Au Québec, la Loi sur l'immigration prévoit particulièrement à combler ses besoins démographiques, économiques et politiques.

2.2 Les définitions légales

Les trois catégories établies dans la Loi sur l'Immigration et la protection des réfugiés du Canada sont les suivantes : économique, famille et réfugiés. Ces catégories sont déterminées à l'aide des paramètres contenus dans les réglementations spécifiques.

2.2.1 Catégorie économique

Ce groupe fait référence aux personnes économiquement indépendantes telles que les travailleurs qualifiés au sens de la loi, les gens d'affaires et les aides familiales¹¹

2.2.2 Catégorie de regroupement familial

C'est à partir de 2002 que cette catégorie a été incluse dans la Loi et dans son règlement. La personne considérée dans cette catégorie est « *le ressortissant étranger qui est l'époux, le conjoint de fait, le partenaire comparable à un conjoint, l'enfant ou le parent d'un citoyen canadien ou d'un résident permanent...* »¹²

2.2.3 Catégorie des réfugiés

Le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés du Canada (2002) détermine, dans la Partie 8, Section 1, les catégories de réfugiés et des personnes protégées à titre humanitaire, au sens de la «*Convention outre-frontières*». Les deux catégories de personnes qui peuvent être admissibles dans ce programme sont celles qui se trouvent dans une situation semblable à celle d'un réfugié selon la Convention de Genève, appartenant à une des catégories de personnes protégées à titre humanitaire outre-frontières : les personnes de pays d'accueil et les personnes de pays source (art. 146). La catégorie « *réfugié* » est extensive aux personnes visées par la Convention contre la torture. La définition de réfugié retenue par la loi canadienne

¹¹ Partie 6 du Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, 2002.

¹² Partie 7, Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, 2002.

est celle contenue dans l'article 1 de la Convention de Genève (art 96, Partie 2, section 1).

Une personne qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle avait sa résidence habituelle ; qui craint avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques et qui ne peut ou ne veut se réclamer de la protection de ce pays ou y retourner en raison de ladite crainte.

Parmi les organisations reconnues officiellement aptes à recommander des personnes qui méritent d'être admises en qualité de réfugiées se trouve le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés¹³ Il est important de signaler qu'il existe aussi des personnes qui arrivent en territoire canadien sans accréditation de résidence et qui, dans le cadre du Programme des demandeurs d'asile, peuvent présenter une demande d'asile. Il revient à la Section de la protection de réfugié (SPR) de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) de déterminer si la personne est admissible. Cet organisme est indépendant de Citoyenneté et Immigration Canada. Durant la période d'attente de résolution de leur demande, ces personnes bénéficient des services essentiels reliés à la santé et à l'apprentissage de la langue officielle de la province où ils habitent temporairement, ainsi qu'à un soutien financier minimal de la part du gouvernement fédéral (Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, 2002).

2.2.4 Pays source

Les pays sources le sont en raison de conséquences vécues par leurs citoyens dans leur territoire à cause de conflits armés, de guerres civiles ou de non-respect des

¹³ Art. 149, Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, 2002.

droits fondamentaux de la personne. De telles circonstances justifient une intervention d'ordre humanitaire de la part du gouvernement canadien. En 2004, la liste des pays source comprenait la Colombie, El Salvador, le Guatemala, la République démocratique du Congo, la Sierra Leone et le Soudan. Selon la loi, les personnes d'un pays source sont celles qui se retrouvent dans des situations comparables à celle des réfugiés au sens de la Convention de Genève.¹⁴

2.3. Intégration et notions apparentées

Les notions reliées à celle de l'intégration en contexte multiculturel sont difficiles à délimiter en raison de leurs analogies et des idéologies qu'elles comportent. Nous avons constaté que des chercheurs comme Abou (1988), Khellil (1991) et Zehraoui (1996) utilisent différents termes en ce qui concerne l'intégration. Malgré ces limites, nous voulons clarifier le sens des termes utilisés, dans notre analyse des données, tels que l'adaptation, l'acculturation, l'assimilation, l'insertion et l'intégration.

Tout d'abord, nous voulons nous arrêter au concept d'intégration et au lien étroit qu'il entretient avec celui d'exclusion sociale comme contrepartie. Pendant la période de 1940 à 1950, le terme exclusion véhiculait une vision plutôt psychologique car il était employé comme synonyme d'inadaptation. Cette représentation a changé au cours de la période de 1960 à 1970, lorsqu'on lui associait une dimension plus sociologique, celle de marginalité sociale. Cependant, avec les études sociologiques des années 1980 sur la précarité et la pauvreté, le concept a évolué alors qu'on l'associait à la pauvreté, soulevant le problème des conditions de vie limitées par le manque de travail, de ressources et de liens sociaux (Cédric, 1999).

D'autres auteurs comme Castel (1994) et Paugam (1991) ont privilégié un modèle plus large, dans lequel ils tiennent compte de l'intégration, de la vulnérabilité ou de la

¹⁴ Art. 148, Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, 2002.

fragilité sociale et de la désaffiliation ou de la disqualification sociale. Cette approche permet de mieux comprendre l'interrelation entre les moyens de subsistance, le bien-être et les droits des personnes exclues. L'exclusion sociale est donc un processus qualitatif, de type structurel, présent tant dans le contexte géopolitique que dans des sociétés spécifiques. Par conséquent, une personne exclue peut être qualifiée comme un pauvre, lorsqu'elle est qualifiée de «citoyen passif», de «chômeur inemployable», de «grand célibataire infantilisé» ou de «misérable à plaindre». D'autre part, on ne peut pas négliger l'influence du système de valeurs des sociétés dans l'orientation et l'application de ce concept d'exclusion menant certains secteurs de la population à des conditions de subordination, de marginalisation, de non-participation et même de pauvreté subjective (Tremblay, 2001; Abric, 1996). La polémique dans l'utilisation de ces termes est liée à deux dimensions : l'une tient au sens conceptuel des mots et l'autre, à leur application pratique puisque les deux dimensions renferment des idéologies politiques qui influencent leur utilisation selon le contexte.

En contexte multiculturel, l'utilisation du terme intégration nous ramène à un espace relationnel dans lequel se rencontrent au moins deux appartenances différentes, celle de la société d'accueil et celle de la société d'origine. Cependant, lorsqu'on aborde le sujet de l'intégration sociale des immigrants, on est souvent confronté à l'usage de termes avoisinants tels qu'adaptation, acculturation, assimilation et insertion pour identifier une même réalité (Abou, 1988; Khellil, 1991 et Zehraoui, 1996).

2.3.1 L'adaptation

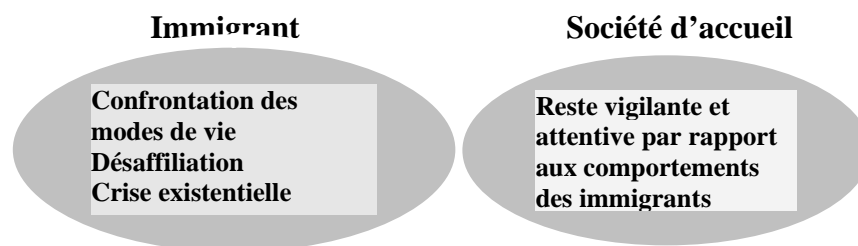
Le processus d'adaptation vise à minimiser l'écart qualitatif qui confronte la personne immigrante entre son milieu d'origine et son nouvel entourage. Sur le plan symbolique, l'individu cherche à entretenir des liens avec sa culture d'origine par des moyens qui l'aident à nourrir son identité culturelle et personnelle, lui permettant ainsi de ressentir une sécurité émotionnelle et psychologique par exemple, accommoder physiquement son foyer de manière semblable à son environnement

d'origine, écouter la musique dans sa langue maternelle, manger des aliments typiques de son pays d'origine ou bien fréquenter des associations laïques ou religieuses où se rassemblent des personnes de même origine.

Des auteurs comme Legault (2000) considèrent l'adaptation comme la première étape de l'insertion composée à la fois de trois phases : les ré-apprentissages, la confrontation et l'ouverture. Chacune de celles-ci affecte différents aspects de la vie de la personne : la première, les habitudes; la deuxième, l'identité et la troisième, les attitudes. Selon Maurice Cusson (1992), il faut que les membres d'un milieu social communiquent entre eux, se connaissent, s'apprécient, s'entraident et s'engagent dans des activités partagées, pour qu'ils se considèrent intégrés à leur milieu de vie.

Nous considérons que l'adaptation est l'un des processus aidant à faire la transition entre le passé et le présent de la vie des immigrants. Elle fait donc partie de la trajectoire migratoire et du vécu de ces personnes. Associée à leur séjour dans la société d'accueil, elle favorise leur cheminement vers leur intégration dans le nouvel environnement. Durant cette période, le retissage des liens sociaux demande plus d'efforts mais, avec le temps, ce réseautage permet à ces personnes de s'insérer dans un processus d'acculturation naturel (Bibeau, 1992).

FIGURE 2.1
Adaptation



2.3.2 L'acculturation

Pour parler d'acculturation, il nous faut parler d'abord de culture. Nous retenons la définition proposée par Camilleri (1989 : 27).

«La culture est l'ensemble plus ou moins fortement lié des significations acquises les plus persistantes et les plus partagées que les membres d'un groupe, de par leur affiliation à ce groupe, sont amenés à distribuer de façon prévalente sur les stimuli provenant de leur environnement et d'eux-mêmes, induisant vis-à-vis de ces stimuli des attitudes, des représentations et des comportements communs valorisés, dont ils tendent à assurer la reproduction par des voies non génétiques».

L'essentiel de cette définition repose sur la référence aux significations. Ces dernières constituent l'univers symbolique dans lequel l'être humain trouve le sens de son existence. Ces signifiants sont présents dans ses croyances, ses coutumes, ses conduites, ses valeurs, ses normes comportementales et, enfin, dans sa vision des choses. Normalement, parmi les manifestations visibles de la culture se trouvent la langue, l'alimentation, le style de maisons, les modes, l'art (par exemple, la danse folklorique), les arrangements des espaces, etc. C'est-à-dire que chaque culture possède ses particularités et sa propre interprétation de la réalité. La culture est donc un acquis résultant d'un vécu collectif dans un espace spécifique, donc d'une socialisation. Au sens large du mot, Hofstede (1991 : 20) propose de la définir comme «la programmation collective de l'esprit qui distingue les membres d'un groupe ou d'une catégorie de personnes par rapport à un autre».

Donc, le processus d'acculturation fait partie d'un processus de socialisation. À cet égard, nous retenons la notion de socialisation d'Yves Grafmeyer (1994) qui discerne deux perspectives: l'une fait référence aux mécanismes d'apprentissage aidant les individus à intérioriser des normes et des valeurs d'une société donnée et l'autre fait référence aux interactions entre les individus générant des relations déterminées. Conséquemment, la socialisation influence les transformations constantes de la

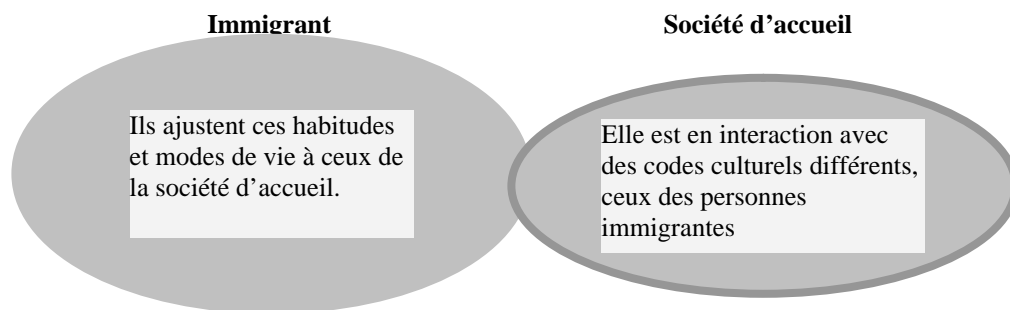
personne tout au long de la trajectoire migratoire, en ce qui a trait à ses attitudes, son mode de vie, ses coutumes et ses habitudes. La socialisation de l'individu joue donc un rôle prépondérant dans son processus d'intégration et ce, autant la socialisation d'origine, identifiée comme primaire, que celle acquise dans la société d'accueil ou socialisation secondaire.

L'acculturation concerne ainsi l'apprentissage du savoir-faire et du savoir-être de la société d'accueil. Ce processus n'est pas exclusif à la population immigrante car les citoyens de souche qui sont en interaction directe avec les membres des communautés culturelles sont exposés à questionner leur propre culture. L'acculturation provoque donc des changements objectifs et subjectifs chez les individus à travers les interactions entre eux. Par exemple, les immigrants liés à un milieu spécifique d'interactions, comme celui du travail, sont confrontés à la perspective de modifier le contenu intériorisé durant la période de leur socialisation primaire acquis dans le milieu d'origine. Ces changements, résultant de ce processus d'acculturation, peuvent être identifiés à partir des paramètres suivants : son origine (endogène ou exogène), sa vitesse (à court ou à long terme), son ampleur (dépendant de l'extension des transformations); sa profondeur (le degré d'affectation de chacune des cultures en interrelation) et sa relation possible avec le contexte dans lequel ces changements se produisent (Camilleri et Cohen-Emerique, 1989).

Ces modifications des modes de vie, acquises dans le milieu de référence, sont réajustées en fonction de la culture du nouveau milieu de vie produisant ainsi une socialisation secondaire risquant de provoquer chez la personne deux attitudes possibles : soit qu'elle se laisse absorber totalement par la société d'accueil en rejetant tout ce qui a trait à ses origines (assimilation), soit qu'elle réagit avec insensibilité envers celle-ci en se repliant sur ses origines (ghettoïsation). Toutefois, il faut tenir compte que l'ouverture d'une socialisation secondaire est souvent appuyée par l'incertitude de l'avenir personnel dans la société d'accueil. Pourtant, les divers

espaces d'acculturation peuvent devenir des avenues vers l'intégration (Khellil, 1997; Abou, 1988).

FIGURE 2.2
L'acculturation

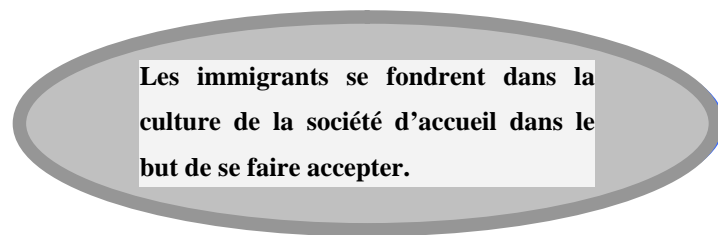


2.3.3 L'assimilation

Au sein de la plupart des sociétés d'accueil, les immigrants se distinguent par leur langage, leur manière de vivre, leur état d'esprit et leur conduite. Malheureusement, ces différences motivent des qualificatifs à leur égard tels que *non assimilés* et, à tort, *non intégrés*. Dans la vie quotidienne, il est courant d'entendre, dans des espaces publics, des jugements de ce genre au sujet des immigrants : «S'ils étaient comme nous, ce serait plus facile de les accepter» ; «S'ils sont pour vivre ici, il faut qu'ils commencent par apprendre à se comporter comme nous». Ces discours dévoilent, chez des citoyens d'origine, la peur de la différence que représentent les étrangers et témoignent également des difficultés posées par le milieu d'accueil à la mise en application des politiques d'intégration des nouveaux arrivants, adoptées par les gouvernements des sociétés qui les accueillent (Récits de vie des participants à cette recherche).

En réaction à ce mépris envers leurs traits culturels d'origine et à la pression psychologique quant à leur estime de soi et à leur sentiment d'appartenance, certains immigrants se laissent assimiler par la nouvelle culture tout en renonçant à leurs propres valeurs et croyances d'origine, en imitant les comportements des citoyens d'origine afin de mériter, selon eux, d'être reconnus comme citoyens à part entière. C'est ainsi que la notion d'assimilation a été largement utilisée comme synonyme d'intégration malgré les limites qu'elle comporte en termes d'égalité et de justice sociale (Khellil, 1997; Camilleri et Cohen-Emerique, 1989).

FIGURE 2.3
L'assimilation



2.3.4 L'insertion versus l'intégration

Les concepts d'insertion et d'intégration sont plus difficiles à différencier, même sur le plan théorique. Selon le dictionnaire *Le Petit Robert* (2006), le mot insertion a le sens d'action d'insérer ou de mode d'attachement. Il le définit comme l'intégration d'un individu (ou d'un groupe) dans un milieu social différent. Concernant le mot intégration, la même source le définit comme l'opération par laquelle un individu ou un groupe s'incorpore à une collectivité ou à un milieu soit politique, social, racial ou culturel.

De chercheurs comme Abou (1988) parlent d'insertion comme le processus à travers lequel les nouveaux arrivants s'insèrent dans les structures économiques, sociales et

politiques du pays d'accueil. Toutefois, nous estimons que l'insertion constitue une des phases du processus d'intégration durant laquelle l'immigrant s'approprie la langue du pays, s'adapte à la nouvelle dynamique sociale et s'incorpore aux systèmes propres de la société d'accueil. Par contre, l'intégration réussie implique davantage une relation d'interdépendance et d'échange entre les citoyens d'origine et les immigrants à l'intérieur d'une même société, ainsi que la participation conjointe dans plusieurs type d'activités, un consentement réciproque au respect, et une pratique des normes et des valeurs de la société d'accueil tout en gardant, du côté des immigrants, ceux qui sont propres à leurs origines.

Dans cette recherche, nous retenons comme perspective, que le but ultime de l'intégration consiste à reconstruire, chez les immigrants, une nouvelle identité sociale, économique et politique sans avoir besoin de rejeter leur identité d'origine. L'intégration est ainsi un processus à travers lequel il est possible d'identifier des périodes d'adaptation, d'acculturation et d'insertion. La durée de ces périodes dans la vie des immigrants varie en raison de plusieurs facteurs liés autant à eux-mêmes qu'au milieu d'accueil. Des études ont identifié, du côté des immigrants, quatre facteurs : leurs raisons d'émigration, leur projet migratoire, leur culture d'origine et leurs qualités personnelles. Du côté de la société d'accueil, les facteurs les plus importants font appel à l'ouverture d'esprit envers la différence, la tolérance, la sensibilité à l'égard des besoins humanitaires, et les attitudes (Abou, 1988; Khellil, 1997).

Lorsqu'on parle d'intégration, on parle d'un processus mais aussi d'égalité et de justice sur le plan politique, économique et social (Lamothe, 1991). Par exemple, parmi les droits les plus importants accordés aux immigrants, se retrouve l'accès à la citoyenneté par naturalisation qui leur permet d'atteindre leur intégration civique. La reconnaissance du droit au travail, dans les mêmes conditions que celles des citoyens de souche, constitue en soi un incitatif à leur intégration économique. L'intégration

sociale concerne autant les citoyens d'origine que les immigrants eux-mêmes, car elle se développe davantage dans la qualité et la fréquence des relations qui se nouent au sein de la société, mais aussi dans le degré d'engagement des deux parties concernées.

De ces différentes acceptions du processus d'insertion et d'intégration nous estimons que l'élément commun entre elles est la dynamique du processus négocié par différents moyens en fonction de facteurs qui relèvent des différents acteurs concernés. Cette approche d'interaction constitue d'ailleurs la différence entre ce qu'est le processus d'intégration et celui de l'assimilation, car les immigrants s'appliquent à bâtir leur identité en mettant en valeur leur savoir, leur savoir-faire et leur savoir-être et non en adoptant des comportements propres aux citoyens de souche. De ce fait, nous retenons la vision d'Ahsène Zehraoui (1996) qui considère le processus d'intégration comme l'étape finale de la trajectoire migratoire. À l'aide des figures suivantes nous faisons ressortir les caractéristiques principales des concepts présentés ci-dessus.

FIGURE 2.4
L'insertion



FIGURE 2.5
L'intégration



2.3.5 L'intégration sociale

Nous avons déjà signalé, dans la section précédente, quelques facteurs de l'intégration sociale, de même qu'une conception de l'intégration sociale en termes de processus sociopolitique, dans lequel les liens sociaux, la participation active, la reconstruction identitaire, le projet migratoire, le sentiment d'appartenance, l'engagement et la cohésion sociale sont mis en jeu.

Toutefois, il faut tenir compte que ce processus est influencé par des facteurs endogènes et exogènes à la personne, concernant autant son contexte d'origine que sa société d'accueil. Évidemment, la participation égalitaire des immigrants dans les espaces publics de la société d'accueil requiert un soutien sociopolitique adopté par l'État mais aussi par l'ensemble des citoyens. Donc, les États récepteurs d'immigrants requièrent la mise à jour de leurs politiques d'intégration, ainsi qu'une révision systématique des dispositifs instaurés pour la mise en application des politiques d'intégration. La sensibilisation de la société d'accueil et l'adaptation cohérente des services à la clientèle immigrante favorisent autant sa socialisation secondaire que la cohésion sociale de la société en général (Khellil, 1997).

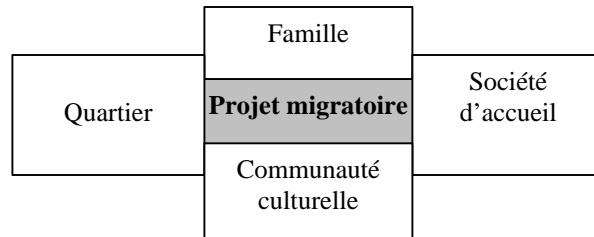
Ce processus bi-directionnel, impliquant les immigrants et la société d'accueil, peut ainsi être identifié, soit comme le résultat du processus d'acculturation vécu par les

immigrants dans leurs interactions avec leur nouveau milieu ou bien comme une stratégie de survie que ces personnes développent dans le but de sortir de l'exclusion sociale et même comme un processus de négociation identitaire. La source fondamentale qui nourrit ce cheminement est le projet migratoire de la personne (Taboada-Léonetti, 1975).

Dans le cadre de ce travail de recherche, nous avons retenu, comme perspective de l'intégration, la quête d'identité à travers des négociations et le tissage de liens sociaux, dans des espaces d'interaction quotidiens, atteignant autant la vie personnelle que culturelle des immigrants. Parmi ces espaces, on estime comme plus importants la famille, le quartier où ils habitent, leur communauté culturelle d'origine et la société d'accueil. Par exemple, au sein des familles immigrantes, les relations parents-enfants et celles du couple sont régulièrement affectées par les nouveaux rôles de leurs membres.

Ensuite, leurs quartiers de résidence, caractérisés par des modes de vie différents de leur culture, représentent un défi pour développer leur sentiment d'appartenance. De même, les échanges avec la communauté culturelle d'origine doivent être gérés avec doigté, afin d'entretenir de relations amicales et prévenir des malentendus qui pourraient provoquer le rejet de leurs nouveaux compatriotes. L'importance de ce dernier point est associée au fait que les immigrants ont besoin de ces associations non seulement pour renforcer leur identité d'origine, mais aussi leurs valeurs culturelles, sur une base régulière, veillant à sauvegarder leur équilibre émotionnel et leur continuité identitaire. Finalement, les interactions avec la société d'accueil, autant matérielles qu'affectives, sont souvent encadrées par des modes de vie individualistes qui s'opposent aux habitudes généralement solidaires des pays d'origine des immigrants (Helly, 1997).

FIGURE 2.6
Les piliers de l'intégration sociale



Source : Helly, 1997; Taboada-Léonetti, 1975; Khellil, 1997

De toute évidence, l'intégration sociale n'est pas une responsabilité à sens unique, elle implique une participation solidaire de la société d'accueil, dans tous les processus à travers lesquels les immigrants négocient leur participation, dans tous les espaces de vie de ce grand réseau social, tout en préservant de liens d'interdépendance comme citoyens, sans distinction d'origine.

La complexité du concept d'intégration a rendu difficile la tâche de le définir. Son application est liée tant au contexte géopolitique qu'au contexte politique local, mais aussi au vécu quotidien des acteurs concernés, les immigrants et les citoyens de souche. Le processus d'intégration constitue en soi un facteur de stress. Il représente un défi, celui de franchir plusieurs étapes pour aboutir à l'intégration idéale, Ce processus pouvant se décrire comme réussir à se faire respecter par ce que l'on est, être reconnu dans la société en tant que citoyen à part entière et participer sur le même pied d'égalité que les autres à un projet de société commun (Bertot et Jacob, 1991).

La signification des concepts liés à l'intégration se retrouve en lien direct avec le vécu particulier de chaque individu et les relations établies entre lui-même et la société d'accueil. Ainsi, la reconnaissance sociale des immigrants dans la société d'accueil résulte de leurs stratégies selon une combinaison de facteurs tels que leurs

qualités bio-psycho-sociales, leur vécu, leur projet migratoire et leurs conditions de vie présentes. (Khellil, 1997).

2.4 La trajectoire migratoire

Le terme trajectoire migratoire détermine théoriquement les étapes à parcourir par les personnes immigrantes dès le moment qu'elles quittent leur pays d'origine jusqu'à la période suivant leur arrivée au pays d'accueil. Des chercheurs comme Bertot et Jacob (1991) et Bibeau (1992) ont identifié, comme étapes de ce cheminement, la période précédant le départ (avant-départ), le départ même, l'arrivée en milieu d'accueil et celle postérieure à l'arrivée (post-arrivée).

L'étape de l'avant-départ indique le commencement du processus d'émigration. Ce moment de préparation à l'émigration se caractérise par le stress lié à la décision de quitter le pays d'origine, de même qu'à l'incertitude du lieu de destination. Habituellement, un contexte particulier d'ordre politique, social ou économique hors du contrôle de la personne est à l'origine de toute émigration. Dans le cas des réfugiés, cela s'avère encore plus difficile, car ils sont forcés de partir subitement, sans avoir le temps de s'informer sur le lieu d'arrivée et encore moins de se préparer à vivre «le deuil» qui accompagne une telle rupture (Bertot et Jacob, 1991).

L'étape du départ est l'accomplissement du projet d'émigrer. Le contexte et les caractéristiques dans lesquelles elle se réalise peuvent faciliter ou compliquer le parcours pour arriver au pays d'accueil. Pour certaines personnes, l'appui familial, relationnel ou institutionnel est toujours présent. D'autres, comme les gens qui fuient la persécution ou les conflits de guerre, doivent se risquer à partir dépourvues de toute aide matérielle, économique ou psychologique (Bertot et Jacob, 1991).

L'étape de l'arrivée est le début du processus d'immigration. C'est la période dans laquelle deux codes culturels différents se rencontrent, c'est la jonction d'un passé

immédiat, vécu dans un environnement connu, avec la vie présente dans une société entièrement méconnue. L'ensemble des bouleversements vécus au cours de cette période est reconnu comme un choc culturel (Cohen-Émerique, 1984). Généralement, cette étape dure maximalelement un an. Toutefois, cela peut varier, en raison des causes de l'émigration de la personne, des attentes personnelles à l'égard de l'immigration, du soutien qu'accordent les membres de la famille et des conditions personnelles de type psychologique et émotionnel. À cette étape, les premiers contacts avec la société d'accueil sont fondamentaux pour contrer ce dépaysement des nouveaux arrivants et favoriser leur processus d'intégration.

L'étape postérieure à l'arrivée est le temps au cours duquel l'immigrant prend la décision de rester ou de retourner dans son pays d'origine ou dans un tiers pays. Lorsque la personne décide de rester, elle cherche à briser son isolement en développant des stratégies pour tisser des liens sociaux dans la société d'accueil.

D'après Camilleri (1991), ces stratégies sont le produit de l'élaboration individuelle et collective, exprimées dans la dynamique des ajustements réalisés systématiquement et en fonction des différentes circonstances et des enjeux qu'elles suscitent, des objectifs, des ressources et des contraintes liées au projet migratoire de ces acteurs. Ces stratégies supposent que chaque membre de la famille doit restructurer ses relations avec ses réseaux primaires et secondaires, dans le temps et dans l'espace. À cette fin, chacun a besoin de s'appuyer sur un cadre de référence lui permettant de soutenir son identité multiple liée à son rôle dans le couple, dans la famille élargie et dans un autre noyau d'appartenance proche. Quoi qu'il en soit, ces stratégies peuvent être orientées vers un compromis, une alliance, un dialogue ou bien aboutir à une rupture. D'après Camilleri (1991), chacune de ces stratégies comporte une signification spécifique. Ainsi, les stratégies de compromis impliquent une attitude de renonciation de la part de chaque membre de la famille. Les stratégies d'alliance renferment une complexité du côté de l'intergénération, de l'intersexe, de

l'affection, etc. Les stratégies de dialogue tiennent compte des valeurs significatives comme la fierté, l'honneur et le respect. Finalement, les stratégies de rupture font référence au temps, à l'espace et aux réseaux auxquels appartiennent la personne ou la famille (Malenska, 1988; Camilleri, 1992; Vatz-Laaroussi, 1993).

En ce qui concerne la pertinence de ces stratégies, on peut dire qu'elles restent essentielles lorsqu'elles sont en relation avec des aspects tels que l'occupation du temps, la mobilisation des espaces, la composition des réseaux primaires et secondaires d'affiliation et d'appartenance tant dans le pays d'origine que dans la nouvelle société, les modèles éducatifs, l'organisation et la négociation des rôles, des statuts et des fonctions dans la famille, enfin tous les processus de négociation que cela renferme.

Notre expérience personnelle et professionnelle, nous a convenu que toute émigration entraîne un deuil comparable à la perte d'un être cher. Donc, les personnes qui émigrent se retrouvent dans la nécessité d'un support moral, émotionnel ou psychosocial afin de résister aux troubles de santé mentale que ce deuil pourrait éventuellement engendrer, sans distinction d'âge, de sexe, d'origine, de scolarité ou de catégorie d'immigration, (Bertot et Jacob, 1991; Legault et Fortin, 1994).

2.5 Le deuil lié à l'immigration

Le deuil est une des dimensions intrinsèques attachées à l'expérience de l'émigration. Les impacts psychologiques qu'il entraîne s'additionnent aux traumatismes accumulés par les personnes ayant vécu dans un pays en guerre seraient semblables à ceux expérimentés lors du décès d'un être proche. Des ethnologues ayant fait des recherches sur le sentiment de perte de la patrie chez les immigrants ont constaté aussi des bénéfices récoltés par ceux-ci, telle la découverte de l'altérité (Guilbert, 1994).

Théoriquement, la résolution du deuil est l'étape atteinte un an après que les événements ont eu lieu, donc pour les immigrants, après avoir quitté leur pays d'origine. Des auteurs, comme Murray Parkes (1972), proposent un modèle de succession d'étapes pour la résolution graduelle du deuil. Les avancements et les régressions observées durant ce processus sont considérés normaux car les étapes ne respectent pas un ordre chronologique. Par exemple, des événements particuliers viendront interférer régulièrement dans le processus de guérison (Séguin et Fréchette, 1999). Du côté des immigrants, le travail du deuil qui consiste fondamentalement en un travail de détachement est facilité par l'accessibilité à un espace d'expression de ses émotions, de ses sentiments, de ses souvenirs, sans se sentir jugé. Ce processus de deuil est en soi une confrontation au passé et de surcroît, une libération de l'anxiété de l'incertitude de l'avenir (Guilbert, 1994).

De ce fait, les immigrants ont besoin d'accompagnement pour parcourir leur processus de deuil. Ils ont besoin d'affronter leur détachement des relations chaleureuses, des célébrations d'anniversaires avec la famille élargie, des fêtes populaires, de l'absence des aliments propres à leur pays, de l'absence des amis d'enfance ou des compagnons de travail, etc. Ce manque de réseaux relationnels de soutien, surtout du milieu d'appartenance provoque chez eux un état de détresse émotionnelle. À cet égard, l'émergence d'un amalgame de sentiments surgit : anxiété, colère, peur, peine et même ambivalence face à l'immigration.

Il existe plusieurs modèles aidant à la compréhension du deuil. Cependant, dans ce travail, nous avons retenu les trois phases proposées par Bowlby (1961) et Parkes (1972) donc, la protestation, la désorganisation et la réorganisation, car elles correspondent aux caractéristiques des étapes de la trajectoire migratoire. Ainsi, la première se caractérise par un choc initial ainsi que par des réactions physiques de douleur ou de somatisation. La deuxième se caractérise par l'expression de sentiments de chagrin, de solitude, d'abandon, de nostalgie, de vide, d'anxiété et de

colère. C'est le moment où la santé mentale des immigrants est mise en péril. Ce stade se complique par des troubles du sommeil, des difficultés d'attention, une perte d'appétit, des problèmes de concentration et d'intérêt pour entreprendre de nouvelles avenues dans la vie. Pendant la troisième période, la personne commence à réorganiser sa vie en prenant conscience des pertes subies. Elle décide de rebâtir son identité perdue en retissant de nouveaux liens relationnels tout en gardant ceux qui lui sont les plus chers dans son pays d'origine.

La reconstruction de l'identité morcelée par le processus d'immigration rentre donc parmi les buts de ce processus de deuil. Toutefois, la durée du deuil chez les immigrants est étroitement liée, d'une part, à l'âge de la personne au moment d'émigrer, aux raisons de son émigration et à son projet migratoire. D'autre part, les attitudes et les habilités individuelles de ces personnes constituent des variables déterminantes pour établir de nouveaux liens sociaux dans la société d'accueil.

L'arrivée au pays d'accueil prive les immigrants de leurs références culturelles et même de leurs appartenances d'origine qui constituaient leur encadrement existentiel. Ils sont confrontés à la perte inattendue de leur identité, ce qui les précipite dans un état de désorganisation émotionnelle, rationnelle et sociale. Pris dans ce dépaysement si profond par rapport à leur identité, ils n'arrivent pas à se reconnaître eux-mêmes car ils sont confrontés à un questionnement existentiel par rapport à ce qu'ils sont devenus en milieu d'accueil (Camilleri et Cohen-Emerique, 1989; Wieviorka, 2001).

2.6 La question de l'identité

Les besoins identitaires de connaissance et reconnaissance de soi par le milieu d'accueil incitent les personnes immigrantes à développer des stratégies pour s'intégrer dans le nouveau milieu de vie. Dans ce sens, Taylor (1992) considérait que dans la définition de l'identité, la perception que les autres intègrent de la personne joue un rôle déterminant. Cela se reflète dans l'incertitude des immigrants par rapport à ce que disent les autres au sujet de ce qu'ils sont et par rapport aux

raisons pour lesquelles les autres posent toujours un regard critique sur eux (Greverus 1997; Wieviorka, 2001).

La renaissance des immigrants dans la société d'accueil est donc entravée particulièrement par la négation de les reconnaître comme des citoyens à égalité avec les citoyens de souche. Par conséquent, les immigrants sont toujours identifiés comme des étrangers, autrement dit, ils se voient attribuer la qualité d'immigrant pour la vie. Ce comportement de la société d'accueil est perçu comme une logique d'exclusion. C'est ce que ressentent les immigrants lorsqu'ils se font questionner sur leurs origines ou sur leur provenance. Ce questionnement peut provoquer chez eux des réactions paradoxales. Soit ils le perçoivent comme une opportunité pour faire valoir leurs origines, soit ils le jugent comme un rappel de leurs différences dans l'intention de les placer en position d'infériorité par rapport aux citoyens de souche. De la sorte, toute identité culturelle peut être conçue dans un sens positif, comme un gain ou dans un sens négatif comme une menace (Wieviorka, 2001; Tournaine, 1997).

L'identité des immigrants comporte deux dimensions atteignant autant la sphère publique que la sphère privée. La première, pouvant être nommée *sociale*, vise à répondre aux attentes de la société d'accueil et la deuxième, que l'on peut appeler *personnelle*, tend à combler les besoins de réalisation et de valorisation individuelle de soi-même. L'immigrant est ainsi contraint de rebâtir son identité sur la base de traits particuliers de son origine et de ceux appartenant à la société d'accueil. Cette capacité d'altérité peut être évaluée doublement. D'un côté, la personne pourrait être perçue comme victime de son intégration en s'éloignant de sa communauté d'origine ou d'un autre côté, être reconnue par sa capacité de survie dans un milieu qui n'est pas le sien (Lapeyronnie, 1999).

2.7 Conclusion

Ce chapitre nous a permis de préciser les différents concepts retenus pour cette recherche, reliés au processus d'intégration, au processus de deuil et à la trajectoire migratoire. Ces trois éléments croissent nos questions de recherche dans le but de mieux comprendre les différents parcours d'intégration repérés chez les sujets de cette recherche. Afin d'atteindre notre objectif, nous avons réalisé une étude exploratoire de type qualitatif à partir du cas des réfugiées salvadoriens habitant le secteur Hull de la ville de Gatineau. Nous allons expliquer notre démarche méthodologique, dans le prochain chapitre.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre porte sur les démarches méthodologiques utilisées dans la réalisation de cette étude ainsi que les difficultés rencontrées et les limites de notre recherche. Tout d'abord, il est important de souligner que le choix de notre sujet a été motivé par notre propre expérience d'immigration et d'intervenante auprès des nouveaux arrivants depuis une dizaine d'années. Tel que nous l'avons déjà mentionnée, l'intérêt professionnel de cette recherche repose, entre autres, sur sa capacité de sensibiliser le milieu d'accueil, notamment les acteurs sociaux œuvrant auprès des immigrants afin que leurs pratiques soient adaptées aux besoins réels de ces derniers, facilitant ainsi leur participation citoyenne dans notre société.

La complexité du phénomène de l'intégration sociale et le manque d'études sur le sujet dans la région de l'Outaouais nous ont motivée à orienter notre recherche vers le processus d'intégration sociale, plus complexe, des réfugiés dans la société québécoise. Pour ce faire, nous nous sommes tournée vers l'analyse de leurs parcours migratoires, en tenant compte de leur statut d'immigration selon les catégories établies par la loi et de leur appartenance générationnelle (première, deuxième et troisième génération). Ainsi, notre analyse a porté spécifiquement sur les facteurs qui ont influencé l'intégration sociale des réfugiés de la première génération dans le contexte de l'Outaouais urbain.

La démarche méthodologique de cette étude qualitative de type exploratoire s'appuie sur l'étude du cas particulier des réfugiés salvadoriens habitant le secteur Hull de la ville de Gatineau. Même si certains remettent en question la représentativité et l'exemplarité de l'étude de cas, elle demeure valide selon plusieurs chercheurs. Alain Touraine (1997), fidèle de la sociologie de l'action, soutient sa valeur sociologique en affirmant que les acteurs sociaux membres d'un groupe (dans ce cas, les immigrants)

ont un rôle de protagonistes du changement social. D'ailleurs, Hamel (1998 : 123) signalait que l'étude de cas sert à «saisir comment un contexte donne acte au phénomène que l'on veut expliquer». C'est ainsi que le caractère descriptif de cette recherche nous a permis d'étudier les dynamiques d'interaction entre les Salvadoriens et la société d'accueil circonscrite à la ville de Gatineau selon les trois dimensions contenues dans nos questions de recherche: le projet migratoire, le processus de deuil et les stratégies d'intégration.

À cette fin, nous avons structuré un tableau de questions complémentaires pour chacune des étapes du parcours migratoire qui ont guidé nos analyses. Ces questions font référence au contexte social, économique et politique du pays d'origine, à la dynamique de l'itinéraire vers le pays d'accueil, aux types de rapports sociaux vécus dans la société d'accueil, aux changements dans la vie personnelle et familiale, aux stratégies d'intégration et à la représentation de l'intégration que portent les immigrants (voir Annexe A).

Notre compréhension du code culturel des participants a, en outre, facilité l'interprétation et la compréhension sémantique du discours exprimé dans les récits de vie, étant donné nos origines communes et notre appartenance à la même vague d'immigration que les participants. Bien que la rupture épistémologique ait été un important défi à relever, il n'en reste pas moins que cette recherche présente l'incontestable avantage d'un regard de l'intérieur.

3.1 L'échantillon

Étant donnée que notre étude porte sur une population de taille limitée, la technique privilégiée d'échantillonnage a été celui par «boule de neige». Celle-ci consiste à identifier des personnes qui peuvent donner des informations sur l'objet d'étude mais aussi référer d'autres personnes, qui appartiennent à leurs réseaux, de façon à ce qu'elles participent également à l'étude. Ainsi, l'échantillon se construit et se diversifie en fonctions des objectifs fixés (Mayer et Ouellet, 1991).

En dépit de l'engagement professionnel de confidentialité que nous avons proposée aux participants potentiels, nous avons rencontré une réticence importante à leur assentiment, ce qui semble justifié par l'inquiétude d'être facilement repérés par la communauté salvadorienne résidant dans le secteur étudié. Cependant, nous avons tout de même réussi à retenir la participation des membres de quatre familles (parents et enfants), de profils différents en ce qui concerne leur milieu d'origine, leur vécu précédent leur arrivée, leur itinéraire d'émigration et leur parcours d'intégration.

Les participants à cette étude sont arrivés au Québec comme réfugiés entre 1980 et 1993. Leur séjour dans la région de l'Outaouais, au moment de leur participation à cette étude, variait donc entre sept et douze ans. Les interviewés étaient des couples responsables de ces familles, c'est-à-dire des immigrants de la première génération et un adolescent de la deuxième génération. Leurs années de scolarité se situaient entre neuf et treize ans. Deux des quatre familles provenaient d'un milieu urbain de leur pays d'origine et les deux autres, du milieu rural. Ces derniers étaient propriétaires de leur terre qu'ils exploitaient eux-mêmes. Trois de ces familles sont arrivées en qualité de réfugiés en vertu du programme gouvernemental des migrations internationales (OMI) et l'une d'entre elles était passée par un tiers pays. La quatrième est arrivée en qualité de demandeur d'asile et à son propre compte. L'informateur d'une des quatre familles est arrivé comme célibataire, tandis que les trois autres avaient déjà une famille à charge composée du conjoint et de deux à cinq enfants.

Cette diversité des représentations nous a paru pertinente pour l'analyse des différentes stratégies développées comme moyens de contrecarrer l'exclusion sociale liée à l'immigration. Donc, l'illustration de ces expériences à titre d'exemplarité constitue son fondement (Bertaux, 1997; Mayer et Ouellet, 1991).

3.2. Les sources d'information

Nous avons privilégié trois démarches de collecte de données : la recherche documentaire, l'observation participante et les récits de vie.

3.2.1. La recherche documentaire

Notre travail de recherche documentaire a débuté par la consultation des données quantitatives de façon à relever les caractéristiques particulières de la société d'accueil (le Québec et Gatineau). Cette démarche a nécessité de contacter les organismes communautaires locaux œuvrant auprès d'une clientèle immigrante tels que Accueil Parrainage Outaouais (APO), l'Association des femmes immigrantes (AFIO), le Service d'intégration Outaouais (SITO), le Conseil interculturel de l'Outaouais (CIO) et des Associations des locataires des HLM du secteur Hull. Du côté gouvernemental, nous avons approché la Ville de Gatineau, le ministère d'Immigration et Communautés culturelles, Citoyenneté et Immigration Canada et Statistique Canada.

Dans un deuxième temps, nous avons consulté des documents concernant notre objet d'étude dans les contextes québécois, canadien et international. Cette approche nous a permis d'élaborer nos catégories de recherche pour ensuite construire notre guide de questions à utiliser dans nos entretiens de récits de vie. Nous avons aussi répertorié des ouvrages spécifiques se rapportant aux sujets à traiter dans notre plan de recherche. Cette démarche a été laborieuse, mais nous nous sommes ainsi outillée en vue de la poursuite de cette étude.

3.2.2 Les récits de vie

Les entretiens ont été réalisés en espagnol, la langue maternelle des participants. L'objectif de privilégier la langue maternelle était de recueillir le maximum d'informations en facilitant l'expression des émotions et du vécu tels qu'éprouvés, en vue de retracer leurs parcours d'intégration. Toutefois, la traduction, au français, des

citations des expressions propres à la culture d'origine a possiblement circonscrit leur richesse sémantique.

Les entretiens ont eu lieu dans une ambiance détendue, car les informateurs ont été rencontrés sur rendez-vous et à leur domicile. Le fait que nous fassions partie de la même communauté culturelle a certainement facilité l'établissement d'un rapport de confiance permettant d'obtenir des informations plus développées. Ces personnes ont montré une motivation positive pour raconter les détails de leur parcours durant la trajectoire migratoire au point que nous avons dû réaliser de deux à trois rencontres par famille, d'une durée approximative de deux heures chacune. Cette démarche a requis plus de temps que prévu dans notre plan original de recherche et ce, autant sur le plan de la transcription que du décodage et, conséquemment, de l'analyse des données. La richesse des données ainsi recueillies nous a permis de saisir les facteurs clés de leur parcours d'intégration. Il a déjà été relevé par des auteurs comme De Robertis et Pascal (1987 : 98) qui voient dans le récit de vie une méthode de grande utilité pour le travail social, étant donnée qu'elle permet «de mettre en évidence les processus des situations vécues par les gens».

Dans le but de faciliter la narration des faits par les interviewés, nous avons élaboré un guide de questions organisées selon les étapes d'une trajectoire migratoire proposées par différents chercheurs (Sluzki, 1979; Bibeau, 1992; Abou, 1988). Durant le déroulement des entrevues, nous avons été témoin de silences et de larmes de la part des informateurs, qui parlaient des dommages émotionnels et de la détresse expérimentée des premières années de leur arrivée jusqu'à présent. Nous avons prévu à l'avance que l'évocation des moments pénibles attachés à leur immigration allait provoquer chez eux des réactions émotives pouvant déclencher même des crises. Devant ces manifestations, l'empathie, le respect et l'acceptation de notre part ont permis aux personnes de continuer leur narration des faits. Ces gestes ont renforcé les liens de confiance avec la chercheuse, ce qui s'est reflété dans la conduite des

entretiens et dans la qualité des données qui nous ont été livrées. Certains nous ont même demandé de jouer le rôle de porte-parole de leurs inquiétudes auprès des paliers gouvernementaux, afin qu'ils tiennent compte du besoin de réorienter les programmes actuels d'accueil et d'intégration. Malgré cela, nous avons réussi à conserver en tout moment une attitude située entre directive et non directive pour saisir les données pertinentes à notre recherche.

Les témoignages des participants ont entraîné des retombées positives tant pour les participants que pour la responsable de la recherche. D'abord, la narration de leur vécu a aidé les participants à réaliser une rétrospection personnelle de leur cheminement migratoire et à prendre conscience de leur implication dans leur parcours d'intégration et dans celle de leur famille. En ce qui nous concerne, la relecture des récits nous a permis d'approfondir nos connaissances sur les dynamiques de la citoyenneté au sein de la société gatinoise et d'approfondir notre propre démarche d'intégration.

Ces constats confirment les avantages des récits de vie identifiés par des auteurs qui, comme Loicq (1987), reconnaissent cette méthode comme moyen permettant aux individus de prendre conscience de leur vie à travers la narration des événements vécus. Dans certains cas, elle peut même contribuer à modifier, chez l'individu, son identité sociale, provoquer une nouvelle perception de soi ou bien une autre perception de ce qu'il aurait pu faire ou pas dans sa vie (Camilleri, 1991).

Les données ainsi recueillies ont été vérifiées postérieurement, en réalisant des entretiens informels complémentaires avec des informateurs clés, des membres de leur famille ou des amis proches durant nos activités d'observation participante.

3.2.3 L'observation participante

Afin de nous aider à décoder les relations intrinsèques entre le phénomène étudié et le vécu des personnes immigrantes nous avons utilisé la méthode de l'observation participante. Ainsi, au cours de 2001 et 2002, nous avons alloué 280 heures à participer, à titre d'observatrice, à diverses activités de type culturel, religieux, politique et de loisir, organisées par différents groupes de Salvadoriens et par des organisations canadiennes et québécoises prônant le multiculturalisme et la diversité culturelle.

Parmi les activités des Salvadoriens, les plus significatives demeurent celles qui ont incité à la solidarité et à la fraternité, comme les levées de fonds, pour venir en aide aux sinistrés des tremblements de terre qui ont secoué El Salvador en 2001. C'est le cas aussi des cérémonies religieuses véhiculant un point de vue politique spécifique comme la commémoration de l'anniversaire de l'assassinat de membres de l'Église catholique salvadorienne, tels que Mgr Romero et les Jésuites. Nous avons également noté les levées de fonds qui visent l'aide au développement communautaire en milieu rural au El Salvador. Ensuite, d'autres événements nourrissent le transfert des traditions culturelles et familiales, comme les célébrations commémoratives de l'indépendance de l'Espagne, les célébrations familiales concernant le passage des jeunes filles à l'âge adulte, la fête du jour dédié aux mères et aux pères, et d'autres fêtes religieuses rattachées aux coutumes du pays. Parmi les activités multiculturelles organisées par la société d'accueil, nous avons participé à la Journée du multiculturalisme d'Ottawa et à la semaine de Relations avec les communautés culturelles qui a eu lieu à Gatineau, promue par le ministère d'Immigration et des Communautés culturelles du Québec.

Dans l'ensemble, ces activités nous ont permis d'identifier des significations et des caractéristiques reliées aux lieux de rassemblement, aux interactions entre les membres de cette communauté qui, dans certains cas, étaient même conflictuelles,

aux rapports entre hommes et femmes dans les couples, aux relations parents-enfants, aux gestes de solidarité entre anciens et nouveaux arrivants, ainsi qu'aux comportements propres à l'idiosyncrasie du peuple salvadorien.

La participation à ces activités nous a permis de mieux comprendre les mécanismes de soutien émotionnel qui agissent dans ces espaces symboliques et que les participants visent à créer dans ces retrouvailles. Nous avons identifié également des mécanismes de contrôle social entre les membres de cette communauté. Ces informations recueillies, à ces occasions, ont été compilées dans un journal de bord, classés par catégories et incorporés à l'analyse de contenu (Bertaux, 1997).

3.2.4 Le traitement des données

La transcription des entretiens qui a servi à la construction des récits de vie a été effectuée au fur et à mesure que les entrevues ont été réalisées. Afin de préserver la fidélité des témoignages, nous avons transcrit mot à mot les entrevues, faisant état des silences ou de gestes posés pendant ces rencontres. L'idée était de récupérer le plus de détails possibles pour l'analyse. Ensuite, nous avons lu les contenus à plusieurs reprises afin de codifier leur signification et de les organiser dans nos catégories de recherche (Rhéaume et Sévigny, 1988).

La qualité des données recueillies nous a permis de mesurer la portée de l'impact sur les participants, de la perte de relation avec une structure sociale connue et de la confrontation subite, dès leur arrivée, à un fonctionnement sociétal différent de leur. Ils faisaient allusion particulièrement à leur manière de faire et d'agir dans leur vie privée, à leurs modèles culturels, à leurs idéologies et à leurs croyances religieuses. Par la suite, nous les avons colligés avec les données recueillies lors des entretiens avec des informateurs clés et celles provenant de l'observation participante.

3.2.5 L'analyse de contenu

La richesse des informations obtenues par l'entremise des récits de vie a permis de réaliser nos premières analyses des contenus manifestes dans les narrations spontanées des événements vécus par les informateurs (Hamel, 1998). L'analyse du contenu manifeste exige l'organisation des données recueillies en codant tout le matériel recueilli. À cette fin nous avons utilisé le modèle mixte, c'est à dire, que certaines des catégories utilisées ont été déterminées au départ de notre recherche, à partir de la recherche documentaire puis de l'observation participante. Certaines catégories ont été remplacées, d'autres additionnées à la suite de la collecte des informations provenant des entretiens et des entrevues régulières, non formelles, avec les informateurs clés ou bien, pendant le processus d'analyse.

C'est à partir de ces analyses du contenu manifeste que nous avons élaboré l'analyse des contenus latents. Nous avons constaté que la signification réelle des mots allait plus loin que ce que les participants avaient exprimé explicitement en les reliant avec leurs expressions émotives (L'Écuyer, 1987).

3.3 Conclusion

La validité des études qualitatives est souvent mise en doute en ce qui concerne son exemplarité et sa représentativité. De même, la validité de leurs conclusions questionne la perspective méthodologique des études de cas. Néanmoins, l'approche d'étude de cas permet de situer l'objet de recherche dans un espace donné et dans le temps (Hamel, 1998).

Cette étude d'un cas particulier nous a permis de mieux comprendre l'imbrication des référents, des signifiés et des signifiants retracés dans les récits de vie des participants. La démarche n'a pas été facile, tenant compte des expériences individuelles qui se sont succédées dans un espace et un moment donné, sans compter la nécessité de davantage de temps que prévu pour reconstruire la structure diachronique de chaque trajectoire migratoire. Ce processus inclus également

l'interprétation du contexte dans lequel les participants ont eu besoin de concilier leurs états physique, social et psychique tout au long de leurs parcours (Bertaux, 1997).

Tenant compte qu'il s'agit d'une des premières recherches sur le sujet dans la région de l'Outaouais, il est souhaité que ces résultats puissent contribuer à faire comprendre, aux différents acteurs sociaux impliqués, l'importance du rôle qu'ils jouent dans la construction d'un projet commun de société. C'est le cas des individus qui ont collaboré à cette recherche, car la narration de leur expérience de migration les a entraînés à réfléchir sur leur vécu, prenant conscience, entre autres, des implications de leur passé sur leur cheminement vers l'intégration. En ce qui concerne la société d'accueil, ces résultats pourront être utiles non seulement pour approfondir la connaissance du processus d'intégration sociale des immigrants dans la région, mais aussi pour évaluer de nouvelles pistes pour leurs interventions futures. Les efforts que cette étude nous a signifiés, font partie de notre propre progression dans la démarche d'intégration personnelle et professionnelle dans la société québécoise.

Nous estimons que le fait d'avoir réussi à discerner de réponses à nos questions de recherche est un avancement dans la connaissance du phénomène étudié. Ainsi, l'utilisation de l'approche ethnosociologique nous a permis de décoder, à partir des parcours de vie des participants, les liens entre leur réalité historique, empirique, psychique, sémantique et discursive. Ce choix nous a permis d'approfondir non seulement les spécificités du parcours migratoire des interviewés, mais aussi leur vision à l'égard de l'intégration sociale.

Les résultats de la recherche sont exposés dans les chapitres V à VII de façon descriptive et interprétative. Ils ont été aménagés en corrélation à la diachronie des étapes de la trajectoire migratoire, soit le départ, l'arrivée et la post-arrivée. Bien que cette méthode semble trancher le phénomène d'une façon linéaire, cette modalité

nous a permis d'identifier l'enchaînement des situations, des événements, des interactions et des gestes posés par les participants tout au long de leur trajectoire migratoire.

Tout d'abord, dans le chapitre IV, nous présentons un aperçu socio-économique du milieu d'accueil, notamment de la province de Québec, de la ville de Gatineau ainsi que des dispositifs d'accueil, d'installation et d'intégration des immigrants de cette dernière.

CHAPITRE IV

LE CONTEXTE DU MILIEU D'ACCUEIL

La gestion de la diversité culturelle suppose, d'une certaine façon, la confrontation d'au moins deux positions, celle de la société d'accueil et celle de la population immigrante. Certes, les deux partagent des intérêts socio-économiques et politiques semblables, mais comportent des dimensions différentes. D'une part, les sociétés d'accueil se réservent le droit de planifier l'immigration sur leur territoire, tout en établissant des critères de sélection et d'admission pour les futurs candidats. D'autre part, on retrouve les individus nécessitant immigrer, qui de leur côté n'ont aucune implication dans l'établissement de ces normes de sélection et n'ont d'autre choix, vu leur situation, que de s'y plier. Les enjeux liés à la gestion de la diversité culturelle se rapportent donc à l'harmonisation entre les intérêts de la société d'accueil et les besoins de la population immigrante, tout en tentant de conserver une approche démocratique de participation des acteurs concernés.

Le propos de ce chapitre consiste à présenter un aperçu statistique de la mise en application des politiques d'immigration et d'intégration dans le contexte socio-économique de la société québécoise. Nous commençons par dresser un portrait quantifié de la diversité culturelle du Québec. Dans un deuxième temps, nous présentons des indicateurs socio-économiques de la région de l'Outaouais et enfin, les principaux dispositifs locaux au service des immigrants de la région. Même si nous examinons le processus d'immigration de personnes qui sont arrivées entre 1980 et 1995, nous voudrions caractériser l'état de la situation au moment de l'enquête, à partir des dernières données officielles disponibles, le recensement de 2001.

4.1 Diversité culturelle au Québec (1999-2003)

En dépit de toute mesure de prévision prise dans leur planification gouvernementale, l'immigration et l'intégration des immigrants représentent des enjeux majeurs pour la société québécoise. Préserver l'harmonie des diverses représentations culturelles et mettre en pratique les normes instituées pour leur gestion s'avère difficile à concilier.

Les caractéristiques socio-démographiques des immigrants constituent fréquemment des facteurs de vulnérabilité pour ceux-ci et quelques fois aussi, de fragilité, particulièrement en ce qui concerne les personnes qui arrivent dans la catégorie de réfugiés. Parmi ces facteurs, les plus importants sont reliés au sexe des immigrants, à leur âge, à leur statut marital, à leur milieu de naissance, à leur lieu de résidence antérieur, à leur vécu antérieur à leur arrivée, à leur formation professionnelle et à la catégorie d'immigrants selon laquelle la personne a été sélectionnée (Michalowski, 1987).

Le portrait statistique de la population immigrante admise au Québec durant la période 1999-2003 nous donne un aperçu des enjeux et du rôle de l'immigration dans la planification stratégique de la province de Québec.

4.1.1 Les quotas d'admission

Les quotas d'admission et l'application des critères de sélection des immigrants sont décidées en tenant compte de l'Accord Canada-Québec. Parmi les stratégies poursuivies par la province se trouve celle de contrer la transition démographique caractérisée par le ralentissement de la croissance de la population et l'accélération de son vieillissement. Selon ces données, la population immigrante arrivée au Québec en 1999 était de 29 214 soit 0.4 % de la population québécoise de 7 310 300 habitants. En 2003 le pourcentage des immigrants admis a augmenté à 0.5 % de la population totale du Québec, soit 39 512 immigrants sur 7 462 400 habitants. Cette augmentation

correspondait aux scénarios approuvés dans la planification stratégique provinciale de l'immigration.¹⁵

Le tableau 4.1 illustre les quotas des immigrants admis au Québec en 1999 et en 2003 par catégorie d'admission.

Tableau 4.1
Population immigrante par catégorie d'admission

Catégorie	1999	%	2003	%
Économique	14 274	48.8	23 827	60.3
Famille	7 558	25.9	9 280	23.5
Réfugié	7 341	25.1	6 171	15.6
Autres ¹⁶	68	0.2	234	0.6
TOTAL	29 214	100	39 512	100

Source : ministère des Relations avec les citoyens et l'Immigration

Les quotas d'admission d'immigrants, planifiées par Québec, visent d'ailleurs le développement et l'expansion de l'économie québécoise tout en tenant compte de la qualité des immigrants. D'après cette logique, deux volets sont considérés : le premier cible la réunification familiale et les réfugiés, alors que le deuxième vise la composante économique, soit les travailleurs qualifiés et sélectionnés davantage par leurs caractéristiques socioéconomiques, les gens d'affaires privilégiés pour leur expérience et leur capacité d'investissement, et leurs familles. C'est la raison pour laquelle le nombre d'immigrants de la catégorie économique a augmenté de 11.5% entre 1999 et 2003 (MRCI, 2003).

L'admission des membres des familles des immigrants de toutes les catégories est assujettie à l'acceptation de leurs demandes par l'État fédéral. Les critères de sélection actuels ont été modifiés par la nouvelle Loi d'immigration canadienne en

¹⁵ Voir annexe E.

¹⁶ Demandeurs non reconnus du statut de réfugié et cas d'ordre humanitaire.

vigueur depuis juin 2002 (chapitre 27, art. 3). Celle-ci est un des facteurs importants qui ont déterminé la diminution d'admissions dans cette catégorie entre 1999 et 2003. Selon les statistiques (MRCI, 2004), les admissions dans la catégorie des réfugiés, entre 1999 et 2003 a diminué de 9.5%, même si l'insécurité globale dans les pays d'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Amérique du Sud est toujours présente. Ces données soulèvent la question du respect des accords internationaux de venir en aide aux gens en détresse ailleurs dans le monde.

4.1.2 Continent de naissance

Concernant le continent de naissance des immigrants arrivés au Québec, les données montrent que tous les continents sont représentés. Cependant, certaines régions sont plus présentes, par exemple l'Afrique du Nord, l'Asie orientale et méridionale, les Caraïbes et l'Europe occidentale et septentrionale.

La provenance des immigrants est à mettre en lien avec les quotas par catégories d'immigrants et les critères d'admissibilité tels que la maîtrise de la langue française et la scolarité. Par exemple, la plupart des immigrants de la catégorie économique arrivent de l'Asie, de l'Afrique du Nord, de l'Amérique du Nord et de l'Europe. Les réfugiés par contre proviennent régulièrement des pays pauvres ou qui vivent de conflits de guerre dans les régions de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Amérique latine. Dans la composition des réfugiés du continent américain, se retrouvent principalement les Centre-américains, notamment des Salvadoriens et des Guatémaltèques qui, principalement durant cette période (1999-2003), fuyaient les conditions d'insécurité globale qui prédominaient dans ces pays.

Tableau 4.2
Population immigrante par continent de naissance

Continent	1999	%	2003	%
Asiatiques	11 181	38.3	12 840	32.5
Africains	6 280	21.5	9 885	25.0
Européens	7 517	25.7	9 348	23.7
Américains ¹⁷	4 202	14.4	7 386	18.7
Océanie	26	0.1	51	0.1
Autres pays	8	0.0	2	0.0
TOTAL	29 214	100	39 512	100

Source : ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

Malgré l'insécurité vécue au El Salvador, le nombre de Salvadoriens admis au cours de 1999 était seulement de 116 et de 86 pour l'année 2003 (MRCI, 2001). Deux facteurs pourraient expliquer cette situation. La première à rapprocher est la signature des Accords de Paix en 1992, qui mettait fin au conflit interne, et a donné l'impression que, les conditions de vie se sont améliorées donc, que les Salvadoriens n'ont plus besoin d'émigrer. Malheureusement, la réalité des Salvadoriens est loin d'être stable, car les conditions de vie se sont dramatiquement détériorées à cause de l'après-guerre et des effets de la mondialisation. La deuxième pourrait être liée aux décisions gouvernementales concernant les quotas d'admission.

4.1.3 Sexe et âge

La composition par sexe des immigrants admis durant la période 1999-2003 montre une proportion équilibrée du nombre d'hommes et de femmes. Le 59.6 % du total des femmes admises en 1999 étaient d'âge adulte (24 ans et plus). Ce pourcentage a augmenté en 2003 à 64.4 %, ce qui donne un accroissement du 4.8 %. Pendant la même période, le pourcentage d'hommes adultes étaient de l'ordre de 64 % en 1999

¹⁷Cette appellation comprend les personnes provenant de l'Amérique du Nord, de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud et des Antilles.

et de 69.2 % en 2003, donc, une augmentation du 5.2 %. Ces données indiquent que les admissions visent une population économiquement active qui renforcerait la main d'œuvre locale. Ce portrait implique que la société québécoise a besoin de créer de nouvelles sources d'emplois et/ou de formation.

Tableau 4.3
Population immigrante par âge et par sexe

Âge	1999		2003	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
0-14 ans	3 494	3 267	3 810	3 877
15-24 ans	2 376	2 014	2 876	2 118
25-34 ans	4 833	5 185	7 619	7 622
35-44 ans	2 394	2 760	3 255	4 226
45-64 ans	1 166	1 282	1 456	1 559
65 et +	282	155	366	257
n.d.	3	3	360	111
Totale	14 548	14 666	19 742	19 770

Source : ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

D'après ces données, la plupart des immigrants sont des femmes et des jeunes. Les enfants de moins de 14 ans se retrouvent en proportion équilibrée entre filles et garçons. Ainsi, les filles comptaient pour 24 % en 1999 et 19 % en 2003, les garçons étant légèrement moins nombreux, c'est-à-dire 22 % en 1999 et 20 % en 2003. Il a été estimé que cette génération vit une intégration plus rapide que celle plus âgée, car leur première socialisation n'était pas complètement construite au moment de quitter leur pays d'origine. Donc, ils incorporent plus rapidement, à leur mode de vie, les valeurs de la société d'accueil, pouvant même se laisser assimiler par celle-ci, contrairement aux populations plus âgées qui sont plus attachées à leurs valeurs d'origine, particulièrement celles relatives à la famille et aux rôles spécifiques des femmes et des hommes.

En lien avec les enjeux de l'immigration au Québec, la population économiquement active (15 à 64 ans), arrivée durant cette période, était de l'ordre de 75 % et ce, autant chez les hommes que chez les femmes. C'est autour de ce groupe que les ressources de la société d'accueil sont concentrées, dans le but de les inciter soit à poursuivre des études, soit à participer au marché du travail.

4.1.4 Connaissance des langues officielles

La connaissance des langues officielles au moment de l'arrivée au Québec est un atout qui facilite la communication avec la population de souche. Malgré la connaissance de la langue, le contexte d'origine et le code culturel spécifique des immigrants peut ralentir leur processus d'intégration.

Tableau 4.4
Connaissance des langues au moment de l'admission

Connaissance des langues	1999	%	2003	%
Français	12 515	43	20 097	51
Anglais	5 557	19	6 638	17
Aucune de ces deux langues	11 142	38	12 777	32
TOTAL	29 214	100	39 512	100

Source : ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

Les données de ce tableau indiquent le niveau de la demande de services de francisation pour cette période, soit de 57 % en 1999 et 49 % en 2003. Ce portrait laisse également entrevoir les problèmes de communication auxquels sont confrontés les nouveaux arrivants allophones qui représentaient 38% du total admis en 1999 et 32% en 2003. La mise en place de programmes de francisation à long terme constitue un outil indispensable pour rendre cette main-d'œuvre capable de s'intégrer au marché du travail mais aussi pour faciliter leur intégration sociale à leur nouveau milieu. Ceci n'est que le début du parcours d'intégration des immigrants, car la

réussite de ce processus n'est que le résultat de l'implication des différents acteurs sociaux composant la société d'accueil et des immigrants eux-mêmes.

Or, la barrière de la langue constitue l'une de plus importantes limites pour 49% d'immigrants, arrivées en 2003, qui voulaient mettre au profit de la société d'accueil leur expérience professionnelle. Dans le cas de ceux qui maîtrisent le français ou l'anglais à leur arrivée, leurs limites sont plutôt reliées à leurs valeurs, leurs coutumes et leurs modes de vie d'origine. La société d'accueil doit donc faire face au défi d'ajuster ses politiques et pratiques d'intégration afin de permettre l'harmonisation de la rencontre de plusieurs cultures.

4.1.5 Expérience professionnelle

Les personnes immigrantes âgées de 15 ans et plus qui, au moment de leur sélection et admission comptaient se joindre à la population active québécoise dans la profession qu'elles pratiquaient dans leurs pays d'origine, représentaient 56 % de la population immigrante arrivée en 1999 et 60 % en 2003. Les données du tableau 4.5 illustrent non seulement les attentes des nouveaux arrivants en matière d'emploi, mais aussi la richesse de leur qualification professionnelle. Cependant, la capacité de leur absorption par le marché du travail québécois comporte des limites. Parmi celles-ci se trouvent la précarité du marché de l'emploi, les restrictions d'ordre systémique comme les politiques d'embauche, les normes d'incorporation aux ordres professionnels sans oublier d'éventuels effets du racisme à l'embauche de cette main d'œuvre. Ces contraintes sévères à l'insertion au travail entravent l'intégration des immigrants qualifiés, mais surtout des moins scolarisés. Ceux-ci se voient poussés à exécuter des travaux précaires souvent non qualifiés, tels que l'entretien ménager, la livraison d'aliments ou de la publicité commerciale. Ces personnes se voient ainsi confrontées à un processus de disqualification sociale qui atteint non seulement leur intégration économique et sociale, mais leur valorisation personnelle et sociale les rangeant parmi les citoyens les plus vulnérables.

Tableau 4.5
Immigrants actifs admis au Québec selon la profession projetée, 1999-2003

Profession (CNP)¹⁸	1999	%	2003	%
Gestion	449	2.76	752	3.2
Affaires, finance et administration	1 241	7.63	2 313	9.8
Sciences naturelles et appliquées	2 623	16.12	5 086	21.5
Secteur de la santé	229	1.41	544	2.3
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	792	4.87	1 567	6.6
Arts, culture, sports et loisirs	465	2.86	805	3.4
Vente et services	1 213	7.46	1 468	6.2
Métiers, transport et machinerie	771	4.74	644	2.7
Secteur primaire	59	0.36	65	0.3
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	197	1.21	138	0.6
Entrepreneurs et investisseurs	859	5.28	361	1.5
Nouveaux travailleurs	7 018	43.14	9 495	40.1
Travailleurs non classés ailleurs	351	2.16	468	2.0
TOTAL	16 267	100.0	23 706	100.0

Source : ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

En ce qui concerne les obstacles à l'employabilité, du côté des immigrants, elles sont généralement liées à la difficulté de bien maîtriser la langue et à la méconnaissance des modes de vie de la société d'accueil.

¹⁸ Classification nationale des professions.

4.2 Le secteur Hull

Tenant compte du rôle déterminant du contexte géographique d'habitation dans le développement du sentiment d'appartenance et de reconstruction de l'identité des nouveaux arrivants, nous présentons ci-dessous un résumé des caractéristiques sociales et économiques du Secteur Hull de la Ville de Gatineau, en tant que lieu de résidence des immigrants participant à cette recherche.

À la suite de la réforme de l'organisation territoriale décrétée par le gouvernement du Québec le 1^{er} janvier 2002, la Communauté urbaine de l'Outaouais et les villes d'Aylmer, Hull, Gatineau, Masson-Angers et Buckingham ont été fusionnées pour constituer la nouvelle Ville de Gatineau. Actuellement, cette ville s'étend sur un territoire de 339,4 km² et comprend une population de 239 000 citoyens, donc une densité de 668 personnes par km² (ville de Gatineau, 2006). La nouvelle Ville de Gatineau est la cinquième plus importante au Québec, en termes de population, après Montréal, Québec, Longueuil et Laval. Elle se situe dans la région Sud-ouest du Québec et à la convergence des rivières Gatineau et de l'Outaouais dans la région de la Capitale du Canada, Ottawa. Elle est deux fois plus dense que cette dernière, qui a seulement 262 personnes par km². Cela s'explique par la très grande étendue du territoire rural cette dernière qui équivaut à huit fois l'étendue de la nouvelle Ville de Gatineau (CDEC, 2004).

Le territoire du Secteur Hull¹⁹ de la Ville de Gatineau s'étend sur une superficie de 36,49 km². Selon le recensement de 2001, sa population était de 66 246 habitants ce qui donnait une densité de 1815,5 habitants par km². Le nombre des habitants nés à l'extérieur du pays y était de 7265, duquel 51% ont immigré au cours des années avant 1991 et 49% entre 1991 et 2001. On y retrouvait un taux d'activité de 69,2%, un taux d'emploi de 65,3% et un taux de chômage de 5,6%. Le nombre total

¹⁹ L'aperçu du secteur Hull de la ville de Gatineau est basé sur les données statistiques disponibles, soit ceux du Recensement de 2001.

d'emplois était de 111 850, dont 25 315 dans la fonction publique fédérale, provinciale et municipale, 16 595 dans le domaine commercial et 11 505 dans le domaine de la santé. Cette composition de l'emploi est fortement déterminée par la proximité de la Capitale canadienne, Ottawa.

En 2001, la population économiquement active âgé de 15 et plus était de 83,9% et la moyenne d'âge, 37,1 ans. Du total des personnes âgées de 20 ans à 34 ans, 46,9% détenaient un niveau de scolarité de 9 à 13 ans et 32,7% avaient terminé ou poursuivaient des études techniques et/ou universitaires. Ces données différaient légèrement pour la tranche de population âgée de 35 ans à 44 ans, dont 38,1% possédait entre 9 et 13 ans de scolarité et 35,5% un niveau de formation technique ou universitaire.

La taille des ménages qui prédominait dans cette ville en 2001 était de moins de 3 personnes par foyer (75 %). Le revenu moyen des personnes âgées de 15 ans et plus était de 24 513 \$, donc 14 % plus élevé par rapport à l'ensemble des ménages québécois, mais 19% plus bas que le revenu moyen des ménages de la Ville d'Ottawa. Malgré cet écart de revenus, 49% des Gatinois étaient propriétaires de leur logement.

L'ancienne Ville de Hull, maintenant secteur Hull de la Ville de Gatineau, a été la première municipalité du Québec, en dehors de Montréal, à faire le choix politique, en 1960, d'un rapprochement vers les immigrants. Aujourd'hui la Ville de Gatineau s'est dotée d'un bureau du Service des arts, de la culture et des lettres qui est responsable de faire le lien entre la ville et les diverses communautés culturelles de son territoire. Il est important de savoir qu'en 2006, 7,7 % de la population gatinoise est d'origine autre que britannique ou française. La plupart des nouveaux immigrants, principalement des réfugiés, habitent dans les quartiers plus pauvres (Ville de Gatineau, 2006).

Cette région accueille depuis longtemps des immigrants. Les premiers colonisateurs sont arrivés vers le XVIe siècle. Ils étaient des Français et plus tard, des Anglais. Ensuite, plusieurs immigrants ont continué d'arriver en provenance de plusieurs pays tels que les États-Unis, l'Écosse, l'Irlande, l'Allemagne et la Belgique. Ces immigrants appartenaient à différentes religions : presbytérienne, méthodiste, anglicane et catholique. Au cours du XIXe siècle, les différentes vagues migratoires ont été composées de Chinois, de Tchèques, de Polonais, de Italiens, de Syriens, de Russes et de Grecs (Ville de Gatineau, 2006).

Les premiers immigrants réfugiés, déplacés ou ex-combattants sont arrivés après la Deuxième guerre mondiale. Parmi eux, se retrouvaient des Polonais, des Hongrois et des Tchèques. L'arrivée des Portugais a commencé dans les années 1950. Les années 1960-1970 ont été caractérisées par l'arrivée des immigrants provenant de la France, du Royaume-Uni, de l'Allemagne, des États-Unis, de la Pologne et de la Tchécoslovaquie. Les premiers immigrants des pays du Tiers-monde sont arrivés d'Haïti, de l'Inde, de l'Afrique, du Liban, d'Égypte et de Hong Kong. De 1970 à 1980, la vague migratoire provenait surtout du Vietnam du Sud, du Laos et du Kampuchéa (Ville de Gatineau, 2006).

C'est durant la période de 1980 à 1990 que sont arrivés les Latino-Américains, provenant surtout du El Salvador et du Nicaragua. La plupart étaient des réfugiés avec une formation et une scolarité diversifiée. C'était une population d'origine à la fois urbaine et rurale qui fuyait ces pays à cause des conflits armés. Parmi d'autres pays latino-américains source des immigrants se retrouvent le Mexique, le Pérou, l'Uruguay et le Chili. À cette époque sont arrivés aussi des Iraniens, des Éthiopiens et des Somaliens. Ces derniers ont quitté la région après leur arrivée pour aller s'installer à Ottawa (MRCI, 1995).

La Ville de Gatineau accueille chaque année entre 800 et 1000 nouveaux arrivants, originaires d'au moins soixante pays différents. Au début des années 1970, l'ex-Ville de Hull a créé un poste de service aux communautés culturelles qui relève maintenant du Service des arts, de la culture et des lettres de la Ville de Gatineau (Ville de Gatineau, 2006). Bien qu'à l'heure actuelle, la Ville de Gatineau ne possède pas une politique spécifique qui vise l'intégration sociale des immigrants, elle organise diverses activités visant à mettre en valeur la diversité culturelle sur son territoire. De plus, le 2 décembre 2003, la Ville de Gatineau a adopté sa première politique culturelle qui a été publiée le 7 juin 2004 comme une des priorités dans sa planification stratégique pour la période de 2004 à 2007. Les communautés culturelles ont participé à la formulation de cette politique, lors des consultations publiques organisées par la ville à cet égard. Cette ouverture dans la gouvernance locale constitue une des passerelles facilitant l'intégration des citoyens issus de l'immigration à la société d'accueil. En fin, les associations culturelles existantes dans la ville font partie du réseau communautaire et institutionnel de soutien à l'intégration des immigrants.

4.3 Le réseau local de soutien à l'intégration

Dans la région de l'Outaouais, le réseau d'accueil, d'installation et d'intégration des nouveaux arrivants est sous la responsabilité des organismes sans but lucratif. Ceux-ci sont subventionnés par différents paliers gouvernementaux parmi lesquels se trouvent le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), l'Agence de santé et des services sociaux et le Centre local d'emploi entre autres. Ce réseau formel est appuyé par des associations culturelles et des associations de quartier oeuvrant auprès de la population immigrante qui s'établit sur ce territoire. Parmi les organismes qui agissent en qualité de partenaires du gouvernement dans la mise en application des politiques de gestion de l'immigration, se retrouvent Accueil Parrainage Outaouais (APO), l'Association des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO) et le Service Intégration Travail Outaouais (SITO). Ces organisations

travaillent en étroite collaboration avec des instances gouvernementales des paliers, fédéral, provincial et municipal ainsi qu'avec les acteurs sociaux du milieu. La mission de ces organismes est encadrée dans l'accueil, l'établissement et l'intégration des immigrants notamment leur intégration au marché du travail. Ils ont des ententes avec le gouvernement pour les accompagner dans leur parcours migratoire des cinq premières années. Leur clientèle est composée particulièrement des immigrants parrainés par le gouvernement, donc les réfugiés. Les immigrants indépendants et les demandeurs d'asile reçoivent néanmoins des orientations minimales sur demande ponctuelle. Voici plus de détails au sujet des interventions de ces organismes.

4.3.1 Accueil Parrainage Outaouais (APO)

La mission d'Accueil Parrainage Outaouais, créée en 1979, consiste à fournir l'accueil, l'accompagnement et le soutien à l'intégration des immigrants dans la région. Dans la région 07, cet organisme est reconnu comme le responsable de l'accueil, de l'installation et de l'intégration des réfugiés, pendant une période de soixante mois à partir de leur arrivée sur le sol québécois. D'après son rapport annuel de 2004, leurs principales interventions concernent la recherche de logement, l'inscription dans les écoles pour la francisation de ces familles, la fourniture de vêtements et de l'ameublement de base, ainsi que des services de première ligne en matière de santé et de services sociaux. Ses principaux bailleurs de fonds sont le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), Centraide Outaouais, l'Agence de santé et de services sociaux et le Secrétariat de l'action communautaire autonome (SACA).

4.3.2 Association des femmes immigrantes (AFIO)

De son côté, l'Association des femmes immigrantes de l'Outaouais a été créée en 1984. Elle a comme mission de promouvoir l'intégration sociale, culturelle et économique des femmes immigrantes de la région de l'Outaouais dans la société québécoise. Ses services sont de première ligne, tels l'accueil, la référence et

l'accompagnement des femmes immigrantes. Ses principaux bailleurs de fonds sont le ministère de l'Emploi et la solidarité, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), Centraide Outaouais et l'Agence de santé et de services sociaux (Afio, 2004).

4.3.3 Service d'intégration travail Outaouais (SITO)

Fondé en 1995, le Service d'intégration travail Outaouais est le plus jeune des organismes. Sa mission consiste à favoriser l'intégration des personnes immigrantes à la société québécoise par leur insertion en milieu de travail. Ses services et programmes visent à répondre aux besoins spécifiques de la main d'œuvre immigrante. Il fonctionne à la manière d'un centre de recherche d'emploi en fournissant des services d'aide à l'emploi à des personnes immigrantes, qui éprouvent des difficultés à intégrer le marché du travail, ainsi qu'à informer les employeurs de l'Outaouais sur la qualité de la main-d'œuvre immigrante. Selon son rapport annuel (2004), son soutien financier provient principalement des institutions suivantes : le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), la Commission scolaire des Portages de l'Outaouais, le ministère de l'Emploi et de la solidarité, le Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes immigrantes, le Conseil régional de développement de l'Outaouais (CRDO) et Développement des ressources humaines Canada (DRHC).

4.3.4 Centre sur la diversité culturelle et les pratiques solidaires (CEDISOL)

Le Centre sur la diversité culturelle et les pratiques solidaires est né en 2002 comme résultat du partenariat entre Développement et Paix, la Table ronde des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Outaouais (TROVEPO) et l'Observatoire sur le développement régional et l'analyse différenciée selon les sexes (ORÉGAND). Son incorporation officielle comme organisme à but non lucratif date de février 2005. Sa mission principale consiste à contribuer, à partir d'une perspective culturelle, à sensibiliser et à promouvoir la solidarité locale et internationale par rapport au

phénomène des migrations. Conséquemment, ses activités visent à développer des ateliers de réflexion systématique sur différents sujets reliés à la diversité culturelle, aux pratiques innovatrices qui favorisent l'intégration sociale des immigrants dans la société québécoise et aux rapports équitables entre le Nord et le Sud. Ces ateliers s'adressent aux immigrants, aux intervenants oeuvrant en milieu interculturel et au grand public québécois.

Le fonctionnement de CEDISOL est assuré par une équipe de bénévoles et de collaborateurs engagés avec sa mission et ses objectifs. Cependant, en 2005, l'organisme a bénéficié du financement, pour certaines de ses activités, provenant principalement de la ville de Gatineau et du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Le CEDISOL a bénéficié également du financement indirect provenant du Secrétariat de la condition féminine du Québec, du ministère du Patrimoine Canadien et de la Fondation Solstice, fonds qui transitaient par la Fédération des Femmes du Québec (FFQ). Parmi ses principaux partenaires figurent Développement et Paix, la Table ronde des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Outaouais (TROVEPO), l'Observatoire sur le développement régional et l'analyse différenciée selon les sexes (ORÉGRAND-UQO), le Dépanneur Sylvestre, la Fédération des femmes du Québec (FFQ), la ville de Gatineau et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Le CEDISOL a obtenu aussi du soutien institutionnel accordé particulièrement par la Casa Latino-americana du Québec, le Comité des femmes des communautés culturelles de la FFQ, l'Accueil Parrainage Outaouais (APO), l'Association des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO) et la ville de Gatineau (CEDISOL, 2004).

4.3.5 Autres ressources de soutien à l'intégration

Il existe d'autres organismes du secteur public, municipal et communautaire qui interviennent dans le soutien à l'intégration de la population immigrante. Parmi eux, se retrouvent le Carrefour Jeunesse Emploi (CJE), la Ville de Gatineau, les Maisons

des quartiers, les diverses Associations culturelles, les églises (Catholique et Protestante), les clubs de retraités, les citoyens-bénévoles provenant autant de la société de souche que des immigrants ayant séjourné dans la région depuis quelques années.

4.4 Conclusion

Les politiques d'immigration et d'intégration du Québec tiennent compte essentiellement des enjeux prioritaires d'ordre démographique liés au vieillissement de sa population, d'ordre linguistique dans le but de préserver son identité et la pérennité du français ainsi que d'ordre économique afin de maximiser les retombées économiques positives. Bien que la définition de diverses catégories d'admission facilite la planification politique en matière d'immigration, ce classement des êtres humains entraîne une logique de valorisation de ces derniers davantage comme des objets. Cette vision instrumentale de l'immigration remet en question l'harmonisation des intérêts des sociétés d'accueil et les besoins des personnes immigrantes. Ainsi, les personnes en détresse ailleurs dans le monde passent derrière les demandeurs de la catégorie économique.

En dépit de cette différenciation, l'immigration pose à la société d'accueil des enjeux importants à relever. D'abord, les nouveaux arrivants ont besoin sans distinction, de soutien pour leur faciliter une socialisation secondaire en complémentarité aux caractéristiques des modes de vie propres aux pays sources. Ensuite, la société d'accueil doit ouvrir des espaces à leur intégration et mettre en place des dispositifs aptes à entretenir la cohésion sociale en son sein.

On doit également tenir compte de l'influence du nouveau milieu de vie dans le processus d'intégration de ces personnes, c'est-à-dire la disponibilité de ressources locales aménagées pour accompagner les nouveaux arrivants dans leur processus migratoire, afin de faciliter leur intégration. Dans la ville de Gatineau, ce réseau de soutien comporte des ressources institutionnelles et communautaires essentielles,

mais leurs interventions ne s'articulent pas sur un plan d'action unifié tenant compte des besoins des immigrants et des intérêts de la société d'accueil. Ceci apparaîtra plus claire avec les résultats de notre recherche qui seront exposés dans les chapitres V à VII. Leur présentation a été ordonnée, selon les étapes chronologiques identifiées par les chercheurs comme composantes de la trajectoire migratoire. Nous commencerons par décrire, dans le chapitre V, le contexte social qui a influencé le départ du pays d'origine et les caractéristiques du parcours individuel des participants durant cette étape.

CHAPITRE V

VIVRE LA TRAJECTOIRE MIGRATOIRE

La trajectoire migratoire est reconnue comme le processus d'émigration/immigration composée de plusieurs étapes à franchir. La prise de décision de quitter le pays d'origine marque le début de ce processus. Celui-ci se poursuit avec le départ du pays, l'itinéraire vers le pays d'accueil, l'arrivée dans le nouveau milieu de vie et l'installation dans celui-ci. Ces étapes ont été reconnues par les chercheurs comme l'avant-départ, le départ, l'arrivée et la post-arrivée ou post-migration (Abou, 1988 ; Bibeau , 1992).

Ce chapitre rend compte des informations recueillies sur l'étape du départ. Cette étape représente, pour les personnes immigrantes, l'achèvement de la période que plusieurs chercheurs ont identifié comme l'avant-départ. Le départ est en soi le résultat du vécu de la personne en lien avec la conjoncture sociale, politique et économique de son pays qui l'incite à prendre la décision de quitter son milieu d'appartenance comme alternative de survie (Abou, 1988 ; Bibeau 1992 ; Legault et Fortin, 1994).

De toute évidence, toute histoire de migration est encadrée par des réalités conjoncturelles nationales. Ce milieu d'origine faisant partie du cadre de référence des personnes immigrantes renferme les racines culturelles de leur première socialisation. Ainsi, dans le cas des Salvadoriens comme pour d'autres, ce contexte a joué un rôle déterminant dans leur intégration à la nouvelle société (Bertot et Jacob, 1991; Berger et Luckmann, 1994).

La prise de décision de quitter le milieu d'appartenance suppose l'élaboration d'un projet de vie pour l'avenir. C'est en faisant ce projet migratoire que les personnes immigrantes commencent, de façon consciente ou inconsciente, leur processus d'intégration dans la nouvelle société où elles vont s'installer. Voilà ce qui justifie la pertinence du choix des récits de vie et de l'observation participante comme les méthodes les plus adéquates pour retracer les trajectoires migratoires des participants et identifier toutes les étapes de leur parcours d'intégration. À ce propos, nous avons élaboré des catégories d'analyse du contenu en lien avec le contexte du départ, les caractéristiques inhérentes à la personne immigrante, les raisons de départ, la prise de décision, le projet migratoire et l'itinéraire du voyage d'émigration.

5.1. Le contexte de départ

La conjoncture nationale des années 1980 au El Salvador comportait des conditions de vie très particulières, notamment sur le plan social, politique et économique. La répression, l'exclusion et l'extrême pauvreté faisaient partie du quotidien dans cette société (Tojeira, 1996). La crise politique dans laquelle vivaient les habitants de ce pays était plus ample que sa dimension économique comme nous le confirme les récits recueillis.

[...] Ce que l'histoire ne dit pas, c'est que le général Humberto Romero fut renversé du pouvoir par les militaires mêmes, car ils étaient en désaccord avec sa façon d'agir. Romero avait commandé le massacre des étudiants universitaires. Il disait publiquement qu'il pouvait éliminer, dans une seule journée, tous ceux qui s'opposaient à son gouvernement, c'est-à-dire des politiciens, des religieux ou autres. Romero était convaincu qu'il fallait éliminer tous ceux qui étaient contre son régime. Mais des membres des forces militaires gouvernementales ont jugé que cela équivalait à un massacre qui, sur le plan international, provoqueraient plus de problèmes pour eux. C'est ainsi que quelques-uns parmi eux ont opté pour le renverser du pouvoir en 1979. De toute façon, Romero n'avait pas été élu de façon démocratique, mais plutôt par des élections frauduleuses [...] Plus tard, avait commencé une répression plus forte contre les communautés ecclésiales de base²⁰ [...] À partir des années 1980, avec l'assassinat de Monseigneur Oscar Arnulfo Romero, la répression s'était accrue. (Cas B)

²⁰ Organisations de laïcs rattachées au secteur avant-gardiste de l'Église catholique.

Ce témoignage dévoile les souffrances auxquelles le peuple salvadorien avait été soumis pendant la guerre civile : la répression de toute participation citoyenne, les luttes de pouvoir du côté des élites, la corruption socio-politique, mais aussi les revendications de l'Église catholique en faveur du peuple démunie de toute protection. D'ailleurs, on peut identifier le haut degré de conscience sociale et politique de ces témoins, ce qu'ils ont probablement développé à cause de leurs expériences dans ce climat de survie, ainsi qu'à leur militantisme auprès de groupes populaires qui cherchaient à défendre leurs droits.

Selon la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), en 1992, 60% de la population salvadorienne vivait dans l'extrême pauvreté. D'après le rapport de développement humain du PNUD, cette situation continue de s'aggraver à l'heure actuelle (Tojeira, 1996). C'est ce que confirme la narration suivante.

[...] L'arrivée d'immigrants dans des pays comme le Canada ne peut pas être arrêtée, à cause de la grande pauvreté qui existe dans nos pays. Même s'il n'y avait pas une autre guerre au El Salvador, je pense qu'à cause de la politique néolibérale, la misère va s'accroître de plus en plus et les gens n'auront plus de choix que de quitter le pays. Déjà, au moins 50 % de la population de notre pays veut sortir à cause de la misère [...]. Même si, pour le moment, ces personnes ont un emploi, elles vont vendre leurs biens pour avoir les moyens de quitter le pays. C'est à cause de l'égoïsme de l'homme que l'écart entre les riches et les pauvres augmente, de même que la pauvreté. Par conséquent, l'immigration ne peut pas être arrêtée, même pas par les États-Unis, même s'ils mettaient une muraille d'acier. Les gens vont trouver les moyens d'émigrer. (Cas B)

Ce récit nous aide à comprendre le sentiment d'impuissance et de désespoir qui prédomine dans l'esprit de la plupart des personnes qui arrivent des pays vivant des conditions d'exclusion à l'échelle mondiale. L'insécurité sociale qu'impliquent les conditions de vie de ces pays est signalée comme résultat de l'injustice sociale entraînée par la concentration du pouvoir et de la richesse entre les mains d'une minorité, ce qui justifie, en soi, l'émigration vers les pays du Nord comme stratégie

de survie. Les impacts de la mondialisation sont subis fortement par ces sociétés, tel est le cas de l'économie salvadorienne depuis les années 1980. Ces sociétés, dont El Salvador, sont donc caractérisées par l'exclusion, la dépendance et l'exploitation et elles se retrouvent parmi celles que les analyses d'ordre géopolitique classent parmi les moins développées et les plus pauvres (Gélinas, 1994; PNUD, 2005).

Nous avons aussi noté, en sous-entendu dans les récits de vie, une perspective critique des immigrants par rapport à l'instrumentalisation de l'immigration par les sociétés du Nord: «Cependant, on se questionne. Pourquoi ces pays sont-ils prêts à ouvrir leurs portes aux personnes de nos pays seulement lorsqu'ils ont besoin de main d'œuvre pour leur récolte?» (Cas B). Cette vision est partagée par quelques acteurs sociaux de la société québécoise tels que les organismes communautaires avant-gardistes comme le Centre Justice et Foi, qui prônent une dimension plus humanitaire de l'immigration.

5.2 Les conditions de départ

Considérant l'importance des conditions et des caractéristiques liées aux immigrants en tant que principaux acteurs du phénomène migratoire, nous allons aborder leurs caractéristiques subjectives, leurs raisons de départ, leur prise de décision, leur projet migratoire ainsi que l'itinéraire qu'ils ont vécu à partir du moment où ils ont quitté leur pays d'origine jusqu'à l'arrivée au pays d'accueil.

5.2.1 Les caractéristiques subjectives

Plusieurs chercheurs ont identifié des conditions subjectives liées aux personnes immigrantes comme des facteurs influençant leur intégration. Ces conditions peuvent être d'ordres physique, biologique, psychologique, social, économique, démographique et politique (Berger et Luckman, 1994). C'est pourquoi nous présentons un bref résumé des caractéristiques personnelles des participants à notre étude qui auraient influencé leur parcours individuel d'intégration.

Les quatre familles participantes adhéraient à des croyances religieuses catholiques. Certaines de ces personnes avaient participé aux activités d'organisations religieuses catholiques progressistes alors que d'autres étaient impliquées dans les forces armées gouvernementales: «À cette époque, je faisais de l'évangélisation, car c'était nécessaire à cause de l'injustice qui prévalait et qui prédomine encore à ce jour.» (Cas B)

Les familles qui comptaient des membres de leur famille élargie impliqués dans les groupes paramilitaires n'ont pas voulu dévoiler cette réalité lors des entrevues. Ces données ont plutôt été recueillies dans nos entretiens informels avec des informateurs clés de la communauté salvadorienne lors de notre participation à des activités culturelles. En général, nous croyons que certaines personnes immigrantes évitent d'afficher leur choix idéologique par crainte de se voir jugées, voire marginalisées, par leurs compatriotes, comme des alliées du gouvernement au pouvoir dans leur pays.

Un autre clivage se manifeste du fait que ces personnes proviennent autant du milieu rural que du milieu urbain. Les familles originaires de la campagne avaient déjà vécu des migrations à l'intérieur du pays au début de la guerre. Elles avaient fui vers les villes les plus proches ou vers la capitale nationale, car le milieu rural était devenu plus dangereux. Avant d'arriver au Canada, une de ces familles avait séjourné dans un autre pays latino-américain pendant huit ans.

En ce qui concerne leur scolarité au moment du départ, ces personnes possédaient un niveau d'études variant entre 11 et 14 ans. Elles gagnaient leur vie en travaillant dans l'agriculture, la pêche en mer, la fonction publique ou comme travailleur autonome. De plus, ces personnes étaient propriétaires de leur maison et quelques-unes avaient des revenus additionnels en provenance

de la location de biens immeubles qu'elles possédaient. Ces données nous permettent de préciser que, malgré la pauvreté dominante dans leur pays d'origine, ces personnes jouissaient d'une certaine aisance économique qui leur permettait d'avoir un contrôle relatif sur leur avenir.

5.2.2 Les raisons du départ

Les Salvadoriens que nous avons rencontrés ont été confrontés à des situations sociales et politiques qui les ont forcés à sortir de leur pays. Dans certains cas, des menaces explicites ont été proférées autant du côté gouvernemental que des organisations d'opposition en conflit: «Un ami d'enfance, membre de la Police Nationale, m'avait averti en me disant qu'il me restait trois jours à vivre» (Cas B). Devant la perspective de tout abandonner, certains ont hésité à quitter le pays. Cependant le danger était si grave pour ces personnes qu'elles ont dû sortir de façon urgente et clandestine sans pouvoir régler le voyage pour tous les membres de leur famille: «J'avais dit à mes employés que je m'en allais au Guatemala pour des raisons de travail. Je suis sorti du pays sans rien apporter» (Cas B).

À cause de leur engagement militant dans le conflit interne du pays, les premiers à quitter le pays ont été les hommes. Pour certains d'entre eux, la persécution avait entraîné leur départ immédiat afin de se sauver et d'assurer la sécurité de leur famille. Dans certains cas, les personnes sont parties de façon imprévue sans pouvoir s'équiper des moyens adéquats pour affronter l'exil. Leur priorité, c'était de s'en sortir vivants. Par contre, ceux qui étaient victimes de harcèlement militaire progressif ont eu plus d'options pour s'en sortir. Certains, qui se sentaient menacés par les groupes d'opposition, ont eu le temps de ramasser de l'argent: «Nous avons dû vendre nos propriétés pour obtenir l'argent nécessaire pour sortir» (Cas A). D'autres ont obtenu de l'appui financier de la part de leur famille élargie: «À ce moment-là,

mon unique soutien était ma famille. Ils m'ont prêté de l'argent pour couvrir les dépenses du voyage.» (Cas B)

Cette confrontation au danger, expérimentée par toute personne immigrante, dans un contexte de guerre, constitue la source la plus importante de son stress. Dans notre pratique professionnelle auprès des personnes immigrantes, nous avons pu constater les effets post-traumatiques générés par la guerre sur la stabilité familiale. Cependant, les raisons du départ sont fréquemment associées à plusieurs problèmes individuels liés au contexte structurel du pays d'origine.

[...] La première raison pour laquelle je suis sorti de mon pays était la guerre
[...] Du côté économique, ma situation n'était pas si bonne, car ma femme n'avait pas de travail et mes cinq enfants en bas âge, entre sept et quinze ans, étaient tous à l'école. (Cas B)

Ce récit nous dévoile comment les impacts de la guerre, additionnés aux insécurités économiques, détérioraient les conditions de subsistance dans ce milieu. Devant la dégradation de la qualité de vie, les chefs de famille ont été forcés d'émigrer afin de répondre à leurs responsabilités familiales. Cette prise de décision de partir du pays représente ainsi un des défis importants à relever par ces personnes, tenant compte de la renonciation que cela implique.

5.3 La décision de partir

Dans cette dynamique d'incertitude par rapport à l'avenir, l'implication de la conjointe et/ou de la mère de celui qui devait partir n'était pas négligeable. Elles ont agi soit en incitant leur mari et leur famille à choisir de quitter le pays, soit en encourageant leurs enfants à fuir le danger.

[...] J'avais une force qui me soutenait, c'était la volonté de mon épouse. Je voyais qu'elle avait plus de volonté que moi, plus de force, plus de courage de partir, plus prête à tout, sans se soucier de l'incertitude de notre destination, car la priorité c'était de s'enfuir. (Cas C)

Les informations recueillies nous ont aidé à comprendre l'importance du rôle des femmes dans ce moment crucial de la vie de ces familles: «C'était ma mère qui avait décidé de nous faire partir, moi, ma sœur et mon frère. Elle était préoccupée par la situation politique de notre pays.»(Cas D) Ce rôle de la femme dans la décision d'émigrer nous renvoie au questionnement des rapports de pouvoir dans les relations de couple chez les Salvadoriens, car cette dynamique a été la même pour les quatre familles rencontrées lors de notre recherche. Quoique dans les relations de couple, au El Salvador, les femmes moins scolarisées se voient écartées de la sphère publique et reléguées à la gestion du foyer et à l'éducation de leurs enfants, la responsabilité de la protection de la famille repose toujours sur leurs épaules.

La participation de la femme a été déterminante aussi au moment où il a fallu communiquer aux enfants le projet de départ que les parents avaient décidé. À ce moment-là, les facteurs qu'ils durent prendre en considération concernaient l'âge des enfants, car si ces derniers avaient atteint l'adolescence, ils avaient un mot à dire contrairement aux plus jeunes. Ce fut le cas d'une de ces familles qui avait déjà vécu une première expérience d'immigration dans un tiers pays avant d'arriver au Canada. Ainsi, lorsque cette famille avait émigré au Mexique, les enfants se trouvaient en bas âge, entre 2 et 12 ans. Leur séjour dans ce pays avait duré huit ans. Après cette période, ils ont été contraints de quitter ce pays à cause des politiques d'immigration. Cette famille a donc été confrontée à un nouveau départ involontaire. À cette occasion, la décision de partir a été négociée avec chacun des membres de la famille,

car les enfants étaient plus âgés qu'au moment de leur première émigration, ils avaient entre 10 et 20 ans.

[...] Nous avons parlé avec nos enfants de la nécessité de partir vers le Canada, mais mon fils aîné ne voulait pas, car il s'était déjà refait des amis là-bas et en plus, il était en amour avec une fille. Cependant, nous l'avons convaincu de venir avec nous, parce que nous ne pouvions pas accepter de le laisser tout seul. Je pense qu'il a accepté de nous accompagner par respect de l'autorité parentale. (Cas B)

La valeur octroyée à la famille, tant par les enfants que par les parents, est notable dans le contenu manifeste des entrevues. Les parents se considèrent responsables de leurs enfants célibataires et ils s'attendent à ce que leurs enfants soient soumis à l'autorité parentale lorsqu'ils demeurent sous le même toit.

Les récits des participants mettent en évidence aussi les pertes auxquelles les personnes immigrantes sont confrontées lors de leur émigration. Ils dévoilent le deuil que représente le fait de quitter le milieu d'appartenance. Dans ce cas particulier, c'était la deuxième expérience d'émigration, donc leur deuxième processus de deuil à relever.

[...] Lorsque la personne quitte son pays, le premier sentiment qui l'habite est celui de l'angoisse qui vient de la douleur de savoir que nous laissons notre pays sans savoir si, un jour, nous allons pouvoir y retourner. C'est un sentiment indescriptible... C'est très important pour nous. (Cas B)

À ce moment-là de l'entrevue, la personne a fait une courte pause dans son récit, car les larmes ont pris place. Ces moments de silence révèlent des souvenirs pénibles qui viennent à la mémoire de ces personnes. Malgré cela, elles se sont appliquées à nommer les détails du sentiment de deuil qu'elles expérimentaient, en se voyant dépourvues subitement de leur noyau d'appartenance. La proximité des liens avec leur famille élargie, leurs amis d'enfance et leurs voisins, n'existe plus. L'émigration

symbolise donc une déchirure non seulement du côté des personnes qui émigrent mais aussi du côté de celles avec lesquelles elles entretenaient des liens affectifs. L'état de privation que ces personnes subissent crée un vide qui les envahit d'un sentiment de solitude profonde, car à l'intérieur de ces réseaux primaires, elles avaient des liens de sang, de parenté et de solidarité étroite entretenue tout au long de leur vie: «J'ai abandonné ma ville, ma famille élargie, mais j'ai quitté mon pays avec le sentiment que j'allais y retourner [...] Mais j'ai encore aujourd'hui l'idée qu'un jour je pourrai retourner et cela, je le considère normal.» (Cas C)

Ces réseaux détenaient une signification importante dans la vie quotidienne de chacun des membres, fondamentalement en ce qui concernait la qualité de l'aide mutuelle et le soutien moral, émotionnel et même économique qu'ils s'accordaient les uns aux autres (Guédon, 1984 ; Sanicola, 1994). On dirait que lorsque ces personnes quittent leur pays, elles ont le sentiment d'avoir trahi non seulement leur patrie, mais aussi les leurs. Souvent s'ajoutent à cette peine des pertes de type matériel, fruit du travail de toute leur vie, car ces gens ont dû tout abandonner pour survivre: «L'expérience la plus profonde est de sentir qu'on doit laisser son pays d'origine et tout le reste.» (Cas B)

À titre de bilan, l'émigration prive les personnes de tout ce soutien, autant sur le plan symbolique que social et économique. Elles cherchent cependant à compenser ces pertes par des ressources assurant la sécurité et l'amélioration de leur qualité de vie et celles de leurs enfants : «Nous sommes sortis pour assurer l'avenir de nos enfants [...] J'ai toujours le désir de retourner dans mon pays, mais les enfants n'auront pas la sécurité et l'éducation qu'ils ont ici.» (Cas A)

C'est un fait que le départ de leur pays d'origine suscite un conflit émotionnel d'ambivalence chez les immigrants. D'une part, ils ont le sentiment de ne pas vouloir revenir dans leur pays d'origine à cause de ce qu'elles y ont supporté et d'autre part,

ils rêvent d'y retourner si les conditions de vie s'y amélioreraient. Or, cette prise de décision renferme autant un processus de deuil que des attentes à l'égard de l'avenir et ce, tant sur le plan personnel que familial. Sur le plan personnel, l'enjeu concerne plutôt la sécurité physique, tandis que sur le plan familial, les attentes sont liées au bien-être des enfants. «L'insécurité dans mon pays et ma situation économique m'ont fait penser qu'en sortant de mon pays, je pouvais trouver la sécurité pour ma famille et une meilleure qualité de vie.» (Cas A) Évidemment, l'ensemble de ces attentes fait partie du projet migratoire que les nouveaux arrivants désirent accomplir dans le pays d'accueil (Taboada Léonetti, 1994; Abou, 1988).

5.4 L'itinéraire

Les circonstances de départ du pays d'origine déterminent donc, en bonne partie, le type de difficultés à franchir par les personnes immigrantes durant leur voyage jusqu'à l'arrivée au pays d'accueil. Ainsi, celles qui sont parties de façon imprévue n'ont pas eu de soutien légal et ont été exposées à vivre des embarras additionnels à leur deuil. Elles partent de leur pays, habituellement seules, en cachette, par voie terrestre, sans véritables papiers d'identification, avec un montant d'argent limité et, dans le pire des cas, sans définir à l'avance leur destination.

[...] Je partis pour le Guatemala, mais je ne voulais pas rester dans ce pays car c'était aussi dangereux que le mien. Alors, j'ai décidé de m'en aller jusqu'au Mexique [...]. En chemin, j'ai connu un étranger qui avait des amis au Mexique[...]. Nous avons payé, à chaque poste de douane, des frais additionnels pour qu'ils nous laissent passer. Heureusement, ce monsieur connaissait la mentalité de ces gens [...]. Dieu nous avait aidé et cela nous a permis de franchir plein d'obstacles le long du chemin. (Cas B)

La solidarité qui s'est développée entre les personnes en situation de danger a rendu possible que celles-ci franchissent ensemble les nombreux obstacles survenus durant leur itinéraire vers une destination plus sécuritaire. Dans certains cas, c'est la foi religieuse qui a été le point de repère sur lequel elles se sont appuyées pour faire face

aux souffrances du parcours. Ceci n'est pas négligeable puisque le peuple salvadorien est majoritairement catholique et religieux, cela depuis sa colonisation par l'Espagne vers les années 1500. «Grâce à Dieu, notre demande d'asile avait été approuvée [...] Nous avons toujours eu les bénédictions de Dieu.» (Cas B)

Par ailleurs, des organismes *ad hoc* jouent un rôle important dans l'accompagnement de ces gens dans leurs souffrances. Par exemple, l'Organisation pour les migrations internationales (OMI), le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), Amnistie Internationale, etc. Ils prennent régulièrement soin des personnes, à partir du moment qu'elles quittent leur pays d'origine jusqu'à l'arrivée dans le pays d'accueil.

5.5 Le projet migratoire

L'importance du projet migratoire réside alors dans le rôle qu'il joue dans la vie de la personne émigrante même avant de quitter son pays d'origine. À la manière d'un cadre de référence, ce projet contient les directions et les repères pour orienter son cheminement jusqu'à la réalisation de ses aspirations dans le pays d'accueil (Taboada Léonetti, 1994).

Dans certains cas, nous avons remarqué que les projets de départ conçus à l'origine comme temporaires sont devenus permanents. Les raisons de ce changement sont reliées essentiellement à la famille, au pays d'origine et au pays d'accueil. À titre d'exemple, les familles rencontrées avaient quitté leur famille élargie demeurée au pays d'origine. Or, lorsque certaines d'entre elles ont vécu le décès de leurs parents durant leur trajectoire migratoire, elles ont décidé de rester définitivement au Canada.

[...] Lorsque je suis parti, j'ai dit à ma mère que j'allais la visiter le plutôt possible [...] Maintenant que ma mère est décédée, je ne ressens plus le désir d'y retourner. Dans le cas de ma femme, c'est la même chose car elle vient de perdre tout récemment la sienne. (Cas C)

Ces familles ont aussi décidé de rester au Canada à cause de la détérioration des conditions structurelles de leur pays d'origine, même si la plupart d'entre elles y possédaient des biens matériels qui leur permettaient d'avoir un statut de vie plus ou moins à l'aise: «Maintenant, la situation socio-économique dans mon pays s'est empirée et je ne pourrai jamais avoir accès là-bas au même salaire qu'ici.» (Cas C)

Par ailleurs, la décision de rester de façon permanente au Canada a été le choix des familles dès qu'elles ont constaté l'adaptation rapide de leurs enfants à la société d'accueil: «Je ne pourrai plus retourner dans mon pays car mes enfants se sont bien adaptés à la vie ici et moi, je ne veux pas partir non plus sans eux, car ils sont adolescents et, à cet âge, ils sont exposés à trop de dangers.» (Cas A)

Le récit nous amène à constater, d'abord, que le rôle parental chez ces familles consiste d'élargir sa protection aux enfants non émancipés et qu'elles sont maintenant conscientes de l'amélioration de leur qualité de vie. Néanmoins, le manque de reconnaissance sociale de la part de la société d'accueil, les pousse à songer à retourner dans leur pays d'origine. Nous croyons que cette disqualification ressentie par la personne immigrante affecte son estime de soi et son identité individuelle, dans la mesure qu'elle manque de liens sociaux pouvant combler son besoin de se sentir partie prenante de la société. Elle se voit comme une personne exclue: «Ici, je n'ai jamais travaillé dans mon domaine, car il me faut avoir un diplôme d'ici dont je n'ai jamais eu besoin pour exercer mon métier au El Salvador.» (Cas B) Ces frustrations par rapport au manque de reconnaissance des acquis professionnels renforcent l'attachement de la personne immigrante à son pays d'origine et rendent plus difficile son processus d'intégration au nouveau milieu de vie.

La détresse et la solitude de ces personnes surgissent lorsqu'elles se rendent compte de la distance culturelle entre leur pays d'origine et celui qui les a accueillies. Dans

ce contexte, leur identité personnelle et culturelle est remise en question. Cependant, ces personnes réalisent également qu'elles possèdent un pays bien à elles et que la rupture avec lui était seulement une séparation temporaire puisque rien ne leur interdit d'y retourner un jour, en visite ou de façon définitive.

La décision de ces personnes de rester dans le pays d'accueil est directement reliée à la réalisation des aspirations qu'elles se sont fixées dans leur projet migratoire. Donc, le processus d'intégration progresse dans la mesure que la personne sent qu'elle se réalise: «Mes projets, en venant ici, étaient d'apprendre la langue et d'étudier. J'ai toujours l'idée de rester ici et de ne jamais retourner [...] Maintenant je poursuis des études professionnelles.»(Cas D)

5.6 Conclusion

Les enjeux de l'émigration dépendent d'abord de la situation individuelle de la personne qui émigre, ainsi que du système social, politique et économique de sa société d'origine. L'ambivalence que les participants ont vécue lors de leur départ peut avoir des répercussions sur leur processus de deuil. Ces personnes se sont retrouvées devant des pertes importantes qui, en plus de déchirer leur personnalité, ont provoqué chez elles un sentiment important d'angoisse, d'impuissance et d'abandon. Elles ont eu la sensation que leur identité personnelle se fragmentait.

Tout au long de leur trajectoire migratoire, elles ont accumulé du stress à différents degrés, ce qui les a rendues plus vulnérables aux troubles de santé mentale. Dans leur vie quotidienne, elles ont eu besoin de composer avec un sentiment de culpabilité envers leur pays d'origine. Ces conflits ont été présents tout au long de leur cheminement vers l'intégration sociale dans leur nouveau milieu de vie. Autrement dit, ces personnes ont vécu un processus de renaissance de soi à travers le vécu du processus de deuil relié à l'émigration (Delisle, 1987).

L'examen de cette première étape de la trajectoire migratoire des participants nous a aidé à mieux comprendre l'ampleur de l'expérience migratoire. Cette période leur a demandé d'y mettre toutes leurs énergies, parfois jusqu'à l'épuisement physique et psychologique. Ces expériences se sont ajoutées aux impacts de la deuxième étape de leur trajectoire migratoire, celle de l'arrivée au pays d'accueil, car elles n'ont pas eu le temps de se ressourcer.

Nous avons identifié également l'impact des dimensions structurelles et des caractéristiques subjectives de ces personnes dans leur démarche d'intégration. Nous considérons que les deux facteurs qui ont favorisé l'intégration de ces personnes dans la société québécoise concernaient leur projet migratoire et leur démarche de résolution du deuil. Nous avons remarqué deux éléments importants durant cette étape. D'abord, le rôle des femmes dans la décision d'émigrer. Ensuite, la foi chrétienne, en tant que source spirituelle d'encouragement afin de gérer l'incertitude et les appréhensions. Dans le chapitre suivant, nous allons présenter la suite de la trajectoire migratoire à savoir l'étape de l'arrivée de ces personnes réfugiées dans la société d'accueil.

CHAPITRE VI

FACE À L'ARRIVÉE

L'arrivée constitue la deuxième étape de la trajectoire migratoire. C'est le moment où les immigrants vivent des expériences de confrontation entre deux cadres de vie différents, celui d'origine et celui de la société qui les accueille. Dès leurs premières interactions avec la société d'accueil, les personnes immigrantes verront leur vie ébranlée par l'imbrication des différences culturelles. L'absence de référents identitaires, le deuil non résolu d'avoir quitté leur pays d'origine et le besoin de soutien psychologique feront partie de leur vie quotidienne.

Nous abordons, dans ce chapitre, le vécu des réfugiés salvadoriens durant la période de leur arrivée dans la société québécoise ainsi que les impacts du croisement des modes de vie sur leur savoir, leur savoir-faire et leur savoir-être. À cette fin, nous avons examiné les dynamiques de support à l'intégration des immigrants dans le milieu d'accueil, le secteur Hull de la ville de Gatineau. Dans ce contexte, nous avons exploré les impacts du changement du milieu de vie sur différents plans de la vie des personnes interviewées tels que la culture, la famille, les coutumes, les valeurs et l'habitat.

6.1. Le support du milieu à l'intégration

Le Québec, en vertu de l'Accord Canada-Québec, possède ses propres politiques concernant la sélection, l'établissement et l'intégration des personnes immigrantes. Dans ce processus, le soutien social et économique que le gouvernement accorde à ces dernières assouplit leurs souffrances et favorise leur adaptation à leur nouveau milieu de vie. Dans la région de l'Outaouais, le Québec a mis en place des

programmes et des services afin d'organiser ce soutien. Ces mesures provinciales sont l'objet d'une concertation avec des organismes communautaires et des instances du gouvernement fédéral. Ces organismes se chargent d'accueillir, d'installer et d'accompagner les personnes immigrantes dès leur arrivée au Québec.²¹

Du point de vue psychologique, émigrer, «c'est perdre l'enveloppe de lieux, de sons, d'odeurs, de sensations de toutes sortes qui constituent les premières empreintes sur lesquelles est établi le codage du fonctionnement psychique» (Moreau, 1999 : 247). En conséquence, les premiers contacts font partie de la reconstruction de la nouvelle identité des personnes immigrantes. Ces premières impressions constituent les premiers éléments de leur socialisation secondaire et elles vont influencer la qualité de leurs rapports futurs avec les citoyens de souche (Cohen-Émerique, M., 1984, Abou, 1988).

À l'arrivée, le manque de sentiment d'appartenance et l'absence de contacts dans la nouvelle société fait partie du sentiment de dépaysement des nouveaux arrivants, ce qui facilite leur installation physique. De plus, la fragilité émotionnelle, qui caractérise ces personnes à ce moment-là, les rend impuissantes et résignées à tout accepter, même à confier leur sort à de tierces personnes.

[...] Lorsque nous sommes arrivés à l'aéroport de Montréal, les personnes qui nous attendaient nous ont informés que notre ville de destination n'était plus Hull mais la ville de Québec. Ce changement de dernière minute n'avait pas d'importance pour nous, à ce moment-là, car nous n'avions pas de personnes proches ici. (Cas B)

Paradoxalement, ce changement de milieu de vie provoque chez elles des sentiments ambivalents lors de leur arrivée. D'un côté, elles ont expérimenté de l'incertitude et

²¹ Voir chapitre IV.

de la confusion par rapport à leur avenir. D'un autre côté, elles remercient d'avoir été accueillies et se réjouissent de se sentir en sécurité et protégées.

[...] En arrivant ici, j'ai ressenti une double émotion. L'une, positive, du fait d'être accueilli par ce pays qui nous donnait son appui et pour lequel nous ressentons un sentiment de gratitude. L'autre était plutôt négative, car un sentiment d'appréhension devant l'inconnu nous envahissait. Ah! Oui, à ce moment-là, je me demandais combien de temps je devrais investir dans l'apprentissage de la langue afin de pouvoir communiquer avec les gens d'ici! Ce moment fut très émotif, nous nous sentions entre la joie et la crainte. (Cas B)

Dans leur incertitude par rapport à l'avenir, le niveau de stress que ces personnes ont expérimenté justifie la nécessité de sensibiliser les membres de la société d'accueil aux spécificités des personnes et aux différentes cultures. Ceci faciliterait la compréhension entre ceux qui arrivent et ceux qui les reçoivent. Les premiers seraient plus réceptifs et tolérants à l'égard des visions différentes du monde.

[...] Les Canadiens pensaient qu'en nous installant dans des hôtels à notre arrivée, ils nous faisaient sentir privilégiés. Au contraire, cela était pour nous un milieu inadéquat, car nous étions inconfortables et nous nous sentions restreints. Par exemple, dans notre culture, lors des repas, nous devons toujours finir notre assiette. Au motel où nous avons été logés, ils nous servaient de portions très copieuses et c'est qui nous inquiétait c'était de n'est pas être capables de finir tout ce qu'ils nous servaient. (Cas B)

Ce récit fait voir la relation entre les attitudes, les normes, les valeurs et les représentations sociales du contexte social, politique et économique d'origine par rapport à la socialisation primaire. Le peuple salvadorien a été colonisé dans une orientation religieuse catholique de subordination sous peine de punition. Cette logique comporte des tendances de soumission au pouvoir et d'acceptation de la souffrance. Cependant, à travers son histoire, le peuple salvadorien s'est éveillé à la justice sociale, l'amenant à développer sa conscience sociale, ses rapports solidaires et son esprit collectif. Ce peuple accorde une place privilégiée à la famille élargie,

comme source de support émotionnel, de cohésion familiale et de transfert des traditions et de la culture aux nouvelles générations (Paez, D. et autres, 1996). Confrontés à un entourage inconnu, manquant d'un réseau de proximité, les immigrants désirent combler ce besoin en se tournant vers la famille élargie qu'ils avaient laissé derrière eux: «En arrivant, nous aurions voulu communiquer avec notre famille au El Salvador, seulement pour leur dire que nous allions bien.» (Cas C)

[...] Nous avons pensé qu'ils (la société d'accueil), nous installeraient dans un milieu plus familial, où il y aurait de gens qui parleraient l'espagnol, qui nous recevraient selon nos coutumes et qui nous expliqueraient le processus que nous allions vivre ici. (Cas B)

Les attentes dévoilées dans ces récits semblent démesurées mais elles montrent surtout le besoin important du soutien émotionnel que les nouveaux arrivants ressentent dès leur arrivée dans la société d'accueil. Ce besoin d'écoute active et de soutien moral et psychologique a été évident dans toutes ces familles rencontrées. Les sentiments de frustration, de désespoir et d'anxiété associée à leur déracinement correspondaient aux caractéristiques propres au deuil lié à leur émigration.

[...] Au motel où nous avons été logés, il n'y avait personne qui parlait l'espagnol. Cela était vraiment triste, nous n'avions personne à qui parler. J'aurais bien aimé que quelqu'un vienne, au moins une fois par semaine, pour nous parler dans notre langue. (Cas C)

Les récits nous font comprendre que le décalage bio-psycho-social éprouvé par ces personnes était alourdi par la méconnaissance de la langue officielle, ce qui rendait impossible leur communication avec l'entourage. De toute évidence, les personnes qui accueillent les nouveaux arrivants ont besoin de communiquer dans la langue maternelle de ces derniers.

C'est seulement après leur installation que ces personnes ont eu l'opportunité d'initier de nouveaux liens sociaux. À cet égard, les organismes responsables de leur accueil leur ont procuré l'accompagnement nécessaire pour se trouver un logement permanent, tout en tenant compte de leurs besoins particuliers comme la taille du ménage et leur condition financière. Cette démarche est conditionnée par la pénurie de logements dans la région de l'Outaouais et les préjugés véhiculés par les propriétaires à l'égard de cette clientèle. Les enfants en bas âge, la composition familiale nombreuse et la capacité financière posaient des limites à cette recherche de logement, car tous étaient bénéficiaires des prestations sociales gouvernementales. Ce phénomène a forcé quelques familles à rester plus longtemps en hébergement transitoire financé par le gouvernement: «Nous avons été installés dans un motel à Gatineau pendant un mois [...] Trouver du logement n'a pas été facile car ma famille était composée de sept membres, j'avais besoin au moins de quatre chambres.» (Cas C)

Dans sa politique d'intégration, le Québec accorde aux nouveaux arrivants des droits sociaux et économiques tels que détaillés dans l'article 45 de la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec*: «Le même organisme qui nous avait accueillis, nous avait procuré aussi l'ameublement de base pour notre appartement et de l'argent pour l'achat de nourriture.» (Cas D)

Ce support matériel et économique aux nouveaux résidents permanents constitue un des facteurs aidant leur intégration au pays d'accueil. Néanmoins, ils ressentaient le besoin de recevoir une assistance dans leur langue maternelle.

[...] Nous avons eu de la difficulté pour trouver un logement parce que la personne qui faisait ce travail pour nous était d'origine vietnamienne et ne parlait que quelques mots d'espagnol. Alors, il communiquait avec nous en français et nous ne pouvions pas le comprendre. C'est à ce moment-là que nous ressentions le besoin d'une personne qui pourrait nous parler dans notre langue. (Cas B)

Ces limites dans l'accompagnement entretenaient leur sentiment de méfiance à l'égard des instances du pouvoir ainsi que leur désorientation, leur anxiété et leur confusion liées à leur immigration. Évidemment, ils avaient besoin d'assistance pour récupérer de l'énergie psychologique et pouvoir poursuivre leur cheminement migratoire: «Je crois qu'un travailleur social devrait s'asseoir avec les immigrants pour leur expliquer le processus qui les attend [...] pour les guider dans quoi faire, pour leur dire où s'adresser pour se trouver de l'emploi.» (Cas B)

Ce besoin d'orientation, et également de se faire comprendre, a motivé ces personnes à établir des contacts avec des compatriotes et d'autres immigrants partageant la même langue maternelle: «Ce fut un de nos compatriotes qui nous aida. Il nous expliqua comment faire la lessive, comment composer un numéro de téléphone.» (Cas C) Nous sommes en présence d'une médiation interculturelle faite par des pairs aidant. Ils les ont aidés à faire leur transition entre la culture d'origine et la culture d'accueil. Cette solidarité manifeste entre des pairs est privilégiée par le sentiment d'identification avec ceux qui ont passé des moments semblables, qui appartiennent à la même culture ou qui vivent la même problématique attachée à la démarche.

Les ressources du milieu le plus utilisées, pour subvenir à leurs besoins, ont été les institutions religieuses, surtout celles qui comptaient parmi leurs membres des personnes appartenant à la même culture. Ces organisations leur ont facilité l'accès gratuit à des loisirs tels que des cours de musique, des activités de plein air, des repas-partage, des cours de couture, etc. Même si ces organisations risquent de favoriser la formation de ghettos ethniques, le support spirituel et moral qu'elles les ont procuré a pris ici sa juste valeur.

[...] Lorsque nous habitons dans la ville de Québec, nous avons été visités par quelques membres de l'Église pentecôtiste et par des gens appartenant à une Association d'immigrants salvadoriens. Malheureusement, ils sont venus seulement deux fois pour nous donner des orientations en espagnol. Après, nous avons eu la visite de quelques jeunes, membres d'une autre association de Salvadoriens [...] Ils nous ont aidés à connaître plus de Salvadoriens, parce que mes enfants se sont intégrés à leur groupe de danse folklorique. (Cas B)

Le degré de confiance accordé aux membres de ces organisations par les nouveaux arrivants nous a paru intéressant. Nous estimons que ce geste a été justifié par le partage de la même langue ainsi que des mêmes valeurs et croyances religieuses. Ces institutions ont donc été privilégiées comme des lieux favorables à leur socialisation, puisqu'elles leur donnaient l'opportunité de se faire des amis qui comprenaient leur code culturel. Autrement dit, ces organisations religieuses leur ont apporté du soutien symbolique et, à un moment donné, elles ont joué un rôle très important comme médiateur culturel.

6.2. La confrontation des modes de vie

S'installer dans un pays différent du sien entraîne, en principe, une confrontation de deux cultures, mais aussi un questionnement sur leurs différences et leurs similitudes. Le changement d'environnement physique que vivent les personnes immigrantes dans l'espace de quelques heures entraîne un déséquilibre de leurs repères émotionnels et symboliques. De la sorte, pour trouver un sens à leur vie, elles ont besoin de se réapproprier leur identité d'origine. Dans notre pratique professionnelle, nous avons constaté que les immigrants ont besoin de revenir à leur projet migratoire de départ et de travailler à sa réalisation.

Les transformations que subissent ces personnes, dans leur vie personnelle et familiale sont ainsi étalées selon plusieurs dimensions, notamment d'ordre psychologique, social et économique. Tout en sachant que la vie de l'être humain ne peut pas être sectionnée de façon cartésienne, nous avons décidé, pour des raisons

méthodologiques, d'organiser notre analyse sur les changements liés à l'immigration et ses impacts sur les familles, plus précisément les effets reliés à la culture, la famille, les coutumes, le travail et l'habitat.

6.2.1 La culture

Le décalage expérimenté par les personnes immigrantes à leur arrivée provoque une perte d'équilibre dans leur subjectivité culturelle, c'est-à-dire dans leurs croyances, leurs normes, leurs rôles et leurs valeurs. D'ailleurs, leurs représentations sociales sont exposées à des changements systématiques proportionnels aux interactions que ces personnes entretiennent avec leur entourage (Paez et autres, 1996; Bouchard, 1999).

Plusieurs chercheurs ont reconnu que le choc culturel est précédé d'une période de découverte du pays d'accueil.

[...] Les premiers jours, je me sentais bien, très bien. J'aimais me promener, parce que dans mon pays, nous ne sommes pas habitués à marcher librement dans la rue [...] Ici, je sortais juste pour marcher et pour tout regarder: les maisons, les rues propres et les grands édifices [...] Quelques fois, j'allais faire juste un tour au coin, seulement pour regarder. Ce qui m'a impressionné à mon arrivée, c'était l'amabilité des gens, je ne sentais aucune discrimination, peut-être parce que je ne comprenais pas la langue et pour moi tout était synonyme de joie, tout ce qui m'arrivait était nouveau [...] Cela dura environ un an. (Cas D)

Cet intervalle est connu comme l'étape touristique de l'immigrant, durant laquelle l'individu ressent de la sécurité et du confort jusqu'au moment où le nouveau milieu lui fasse vivre les premières expériences conflictuelles, notamment celles qui contrecarrent ses besoins essentiels tels que la communication, la conduite personnelle dans l'espace public, les relations de couple ou les relations parents-enfants, les habitudes, les mœurs, etc. La durée de cette étape touristique dépend du processus de deuil particulier de chaque personne (Bibeau, G. et autres, 1992).

Le principe du relativisme culturel est évident. Dès leur arrivée, ces personnes ont cherché à comprendre le fonctionnement de leur nouveau milieu. Pour ce faire, elles utilisaient leurs références culturelles d'origine. Cependant, leurs points de référence ne leur avaient pas permis de comprendre leur nouvelle réalité. Au contraire, elles ont développé des interprétations biaisées provoquant des frustrations dans leur vécu quotidien (Abric, 1996; Camilleri et Cohen-Emerique, 1989).

Cette recherche d'interprétation de la société d'accueil s'explique par le besoin de comprendre le nouveau code culturel qui les entoure et de trouver un sens à leur vie présente. Ces personnes avaient besoin de comprendre aussi que les modes de vie comportent des encadrements souvent dichotomiques qui correspondent soit à un système individualiste typique des pays industrialisés soit à un mode de socialisation orienté par un esprit collectif comme celui de leur milieu d'origine. Par exemple, au El Salvador, les relations interpersonnelles sont basées fondamentalement sur l'affection pour le prochain. Conséquemment, les ressortissants de ce pays ne trouvent pas, dans la société canadienne, de satisfaction pour leurs besoins de valorisation, d'amour et d'estime.

[...] Ici, il n'y a pas la chaleur humaine comme dans notre pays, même s'il y a certains compatriotes qui, avec le temps, l'ont perdue ici [...] Les gens d'ici sont froids comme l'hiver.» (Cas A)

Un outil essentiel pour faciliter la compréhension de ce comportement dans la nouvelle société et de la logique des signifiants culturels locaux consiste à favoriser les interactions avec cette société d'accueil moyennant l'apprentissage de la langue du milieu. De ce côté, les politiques gouvernementales d'intégration offrent des ressources de base nécessaires, mais avec certaines limites.

[...] Dans la ville de Québec, la personne a toutes les facilités pour étudier le français, mais pour apprendre l'anglais, elle doit payer [...] Nous avons étudié le français, parce que nous sommes arrivés dans la province de Québec.»
(Cas B)

Malgré cela, les immigrants que nous avons questionnés pour cette recherche ont exprimé leur désaccord envers la politique concernant la priorité de la langue française, spécifiquement la loi 101, qui limite leur accès à l'instruction en langue anglaise. Cet inconfort devient compréhensible étant donné, d'une part, que le marché du travail exige souvent de maîtriser les deux langues officielles du pays d'accueil. Selon l'Office québécois de la langue française, un travailleur sur deux doit utiliser l'anglais au travail au Québec. D'autre part, parce que l'anglais et le français sont les deux langues officielles du pays, l'inaccessibilité à l'apprentissage de l'anglais est donc incompréhensible aux yeux des immigrants. De la même manière, cette différenciation comporte des impacts sur le développement du sentiment d'appartenance des immigrants au pays d'accueil, car c'est le Canada qui les avait admis en accord avec la loi. Toutefois, ce dilemme est résolu par les immigrants en adoptant la double identité québécoise et canadienne, ce qui est renforcé du fait de la proximité d'Ottawa, la capitale fédérale majoritairement anglophone.

6.2.2 Les relations interpersonnelles

Les immigrants salvadoriens perçoivent la culture canadienne moins chaleureuse que la leur. Ils regrettent que leurs relations interpersonnelles avec les citoyens de souche soient superficielles; souvent le sujet de conversation entre eux ne dépasse pas celui du climat, du travail ou du sport. Cette distance, dans leurs échanges, pourrait s'expliquer par l'absence d'une mémoire culturelle commune entre eux et les citoyens de souche. Ils nous ont fait part que, dans la société salvadorienne, ils étaient habitués à la communication et aux échanges interpersonnels amicaux, au partage, à la solidarité, aux liens d'amitié très forts et chargés de beaucoup d'émotion. Ces personnes nous ont confié que leurs noyaux d'appartenance étaient solides et pour la

vie. Par exemple, leur famille élargie et les voisins constituaient des réseaux primaires qui occupaient une place privilégiée dans leur quotidien, à tel point que, même s'ils n'étaient pas riches, ils étaient prêts à partager entre eux le peu qu'ils avaient, soit de la nourriture, soit des vêtements ou de l'argent. Le partage social et l'harmonie interpersonnelle font partie de leur avoir relationnel propre à leur mode de vie.

[...] Je me souviens que là-bas, nous avons toujours partagé avec nos voisins des mets spéciaux que nous préparions. Même si nous n'avons pas les facilités matérielles que nous avons ici, nous avons le goût du partage [...] L'unité qui se vit entre les gens est grande, surtout si la personne habite à la campagne, là tout le monde se connaît [...] les gens sont bien solidaires. (Cas A)

Ce mode de vie communautaire explique l'importance que ces personnes accordent aux bonnes relations qui, en général, caractérisent leur milieu d'origine, même à l'égard des étrangers. Il importe de noter que, pour les immigrants provenant des milieux ruraux, cette différenciation est plus significative et l'écart par rapport au mode de vie de la société d'accueil est plus profond (Paez et autres, 1996). Ainsi, ils étaient habitués à des normes de convivialité, à l'emploi de la séduction en faisant aux autres des compliments, parfois exagérés, mais que tout le monde accepte tout en sachant que leur contenu n'est pas vrai. Cela ne veut pas dire que la vie quotidienne au El Salvador est aussi paisible que les souvenirs le laissent croire. Par exemple, lorsqu'ils rencontrent un de leurs amis dans la rue, ils ont l'habitude de lui faire des remarques sur la façon de s'habiller en le comparant à des personnages publics réputés. Également, dans leurs relations amicales, ils évitent d'exprimer une négation de façon directe, car ils donnent beaucoup d'importance aux opinions des autres, cherchant surtout à épargner des ennuis à leurs interlocuteurs en répondant avec des formules de politesse comme: «peut-être...on va faire tout notre possible.»²²

²² «Talvez ... voy a hacer todo lo posible»

En général, dans la société salvadorienne, les relations interpersonnelles se caractérisent par des normes de respect envers le noyau social d'appartenance, car il est une source d'identité individuelle.

[...] Dans la culture des personnes d'ici, se contredire pour des opinions contraires ne se traduit pas par finir leur relation d'amitié. Dans mon pays, c'est tout le contraire, une discussion de ce type peut rompre une amitié pour toute la vie. (Cas C)

C'est du côté de la gestion du conflit que se dévoilent les différentes significations des codes de vie, puisque dans la société salvadorienne les idées font partie de la personne elle-même : le désaccord d'autrui à l'égard de son point de vue est interprété comme une offense grave à son honneur personnel. On comprend donc le dépaysement qu'expérimentent ces personnes lorsqu'elles arrivent au Québec, car elles cherchent à interpréter les comportements avec les repères de leur société d'origine. Ces différences provoquent régulièrement leur repli sur leur famille ou sur leurs compatriotes comme un refuge symbolique où elles se sentent en sécurité en partageant la même langue, la même histoire culturelle et généralement la même foi religieuse. Ces échanges deviennent ainsi une source pour renforcer leur identité latine, pour retrouver de la valorisation personnelle, de la solidarité, du partage. Même si nous croyons que ces gestes risquent de favoriser les ghettos ethniques, le fait de partager une mémoire collective commune leur fait vivre un sentiment d'appartenance qui vient les aider à recomposer leur identité morcelée par l'immigration.

D'après ce qu'ils ont exprimé dans leurs récits, ces gens pensent que la société d'accueil veut les forcer à changer leurs modèles de conduite plutôt que de les accepter tels qu'ils sont. À cet égard, nous estimons que c'est davantage le parcours individuel de chaque personne qui définira quelles sont les modifications qu'elles auront besoin d'incorporer dans leur mode de vie.

[...] Lorsque je me retrouve parmi des personnes d'origine latino-américaine, je me sens bien. Après tout, ils ont vécu les mêmes expériences que nous et ce n'est pas possible qu'en étant si loin de la famille nous ne puissions pas nous donner la main, nous faire un sourire entre nous ou parler de tout ce qui nous intéresse. (Cas C)

Les informations recueillies nous font voir qu'il existe un écart culturel entre les deux groupes en ce qui concerne la régulation des liens sociaux, ce qui amène les personnes immigrantes à ressentir de l'exclusion. Il nous apparaît que leur degré d'expressivité émotionnelle des personnes immigrantes et leur spontanéité dans leurs interactions déterminent substantiellement les différences dans leurs représentations individuelles et collectives. Les Salvadoriens ont le sentiment que l'amitié dans leur milieu d'accueil est accordée de façon plutôt rationnelle, moins spontanée.

Le sentiment d'exclusion sociale ressenti par les personnes immigrantes a été exprimé dans le récit suivant: «La réalité, ici, est qu'on se sent ignoré complètement, orphelin... Là-bas, dans mon pays, moi, je me sens moi-même, je me sens apprécié par tout le monde.» (Cas C) Ce témoignage fait référence à la satisfaction que la personne ressentait dans son milieu d'origine, par la valorisation que son entourage lui accordait, ce qui dénote son implication ou appartenance à des réseaux sociaux qui contribuaient à bâtir son identité.

Certains gestes posés par les citoyens de souche à l'égard des nouveaux arrivants peuvent constituer des obstacles à leur cheminement vers leur intégration. C'est le cas du manque d'acceptation ou de tolérance qui pousse souvent l'immigrant à s'interroger s'il est capable de rester dans le pays d'accueil et à continuellement idéaliser son pays d'origine.

[...] Régulièrement, les Canadiens me demandent : D'où venez-vous ? Quel est votre pays ? Quel est votre origine ? Ils ne me disent pas : Ah! Vous êtes Canadien ! Non. S'ils me posent ces questions, c'est parce qu'ils n'acceptent pas que je puisse être un citoyen canadien. Alors, je me suis dit qu'il nous faut accepter le fait d'être des Canadiens de deuxième classe. Pourquoi ? Parce que dans les papiers de demande d'asile que nous avons remplis, il est écrit : *rappelez-vous que c'est vous qui demandez de venir au Canada* [...]. Nous ne pouvons pas alors ignorer qu'ils nous laissent entendre clairement notre condition d'étrangers.» (Cas B)

Les gestes xénophobes surviennent subtilement dans les messages échangés dans un contexte interculturel. Ce type d'interactions discriminatoires provoque normalement chez les nouveaux arrivants des attitudes de repli ou de rejet par rapport à la société d'accueil qui entravent leur processus d'intégration. Bien que cette expérience appartienne à une dimension plutôt subjective de la personne, elle rentre dans les problématiques réelles qui affectent la cohésion sociale de la société d'accueil. On ne peut pas négliger que le décodage biaisé des différentes cultures nécessite une médiation interculturelle veillant à favoriser le rapprochement culturel entre les personnes qui arrivent et celles qui les accueillent.

6.2.3 La famille

L'immigration comporte des impacts importants sur les rapports internes de la famille nucléaire et de la famille élargie. Les changements dans les rapports de couple et dans les relations parents-enfants sont liés aux modifications des rôles autant des hommes que des femmes en passant à la société d'accueil. Par exemple, du côté du couple, les hommes salvadoriens ont eu de la difficulté à accepter de modifier leur modèle machiste par rapport aux valeurs de partage et d'égalité avec les femmes qui caractérisent la société québécoise. Cependant, pour que la famille puisse continuer à fonctionner, les hommes ont le sentiment d'avoir été contraints, par la force de choses, à modifier leur comportement par rapport aux femmes, au moins dans leur relation de couple, à défaut de quoi, ils auraient dû faire face à la désintégration familiale.

[...] Le concept d'homme, pour moi, c'était : l'homme est le plus fort et il ne se trompe jamais. Alors, reconnaître 50% aux femmes la prise de décision dans le couple n'a pas été facile[...] Non, cela a été vraiment dur [...] Cela a été toute une crise pour moi, mais peut-être seulement les premières années, parce qu'après, je me suis résigné à jouer le rôle d'un fils aîné et à accepter que ce soit ma femme qui décide tout. Et cela fonctionne, si..., ça fonctionne [...] alors ma conception était erronée. (Cas C)

Cette modification de conduite dans les rapports de genre a entraîné, du côté des hommes, l'intégration d'une nouvelle valorisation de la femme et un nouveau partage des responsabilités de chacun des partenaires dans le couple. Pour mieux comprendre l'envergure de ce phénomène, il faut tenir compte du fonctionnement intra-familial que ces personnes vivaient au El Salvador. D'abord, deux de ces familles provenaient du milieu rural et deux autres, du milieu urbain. La représentation des conduites familiales répondait aux rôles suivants : l'homme était plutôt le pourvoyeur de la famille et sa vie sociale appartenait à la sphère publique. La femme était responsable de la garde et de l'éducation des enfants, car le père était absent du foyer la plupart du temps. Ainsi, la femme était toujours absorbée par les tâches ménagères et sa vie sociale restreinte à la sphère privée. Toutefois, ces femmes s'engageaient aussi à accomplir des petits travaux ménagers dans des maisons privés avec l'aide de leurs enfants plus âgés, dans le but d'améliorer le revenu familial.

En arrivant au Québec, ces relations de couple ont subi une importante métamorphose. D'après les récits de vie, les femmes ont réclamé de leurs maris le droit à un statut égal à eux. Leurs attitudes ont été encouragées, d'une part, par la prise de conscience de droits auxquels elles n'ont jamais accédé, dans leur société d'origine et, d'autre part, parce que le soutien économique de la famille, lors de leur arrivée, a été assumé par le pays d'accueil. Or, elles ne se voyaient plus dans l'obligation de rester subordonnées à leur mari: «Dans notre pays, l'homme se croit supérieur à la femme et cela est causé par le machisme. Ici, les femmes réclament

encore plus de droits probablement à titre de réparation pour la violence que les hommes leur ont fait subir là-bas.» (Cas B)

En ce qui concerne les relations parents-enfants, tant le déplacement du pouvoir économique dans la famille que la reconnaissance des droits des femmes et des enfants dans la société québécoise ont provoqué des changements importants dans certaines familles. Par exemple, il y a des enfants qui ont demandé aux parents plus de participation dans la prise des décisions les concernant, souvent en claire confrontation avec l'autorité parentale.

[...] Ici, les enfants disent aux parents : c'est le gouvernement qui me donne de l'argent pour combler mes besoins, alors je peux le dépenser comme bon me semble sans avoir besoin de vos conseils [...] Or, je me suis dit que si les familles n'ont pas une base chrétienne, l'unité qui les caractérisait avant d'émigrer peut facilement être brisée. (Cas B)

D'autres ont réussi à conserver, en grand partie, la dynamique des relations intra-familiales d'origine.

[...] Pour moi, ce qui importe, c'est que mes enfants me respectent, qu'ils m'écoutent. Je peux affirmer que, jusqu'à ce jour, je conserve l'autorité, le dernier mot, car toute décision que je prends conjointement avec ma femme, soit bonne ou mauvaise, tous mes enfants l'acceptent. (Cas C)

Ces confrontations ont fait ressentir aux parents immigrants que ces normes de conduite caractéristiques de la société québécoise représentaient une menace pour leurs valeurs familiales et culturelles d'origine. Ces parents considèrent que l'autorité parentale et l'harmonie familiale sont mises en péril non seulement à cause du volet économique, mais aussi à cause des méthodes disciplinaires qui prévalent dans la société d'accueil. Dans la société salvadorienne, le respect de l'autorité parentale s'exprime par l'obéissance et la soumission, car la hiérarchie est très importante. Ce respect est aussi observé envers les grands-parents et toutes les personnes plus âgées.

Les enfants qui expriment ainsi du respect à leurs parents et grands-parents sont considérés comme des modèles de référence. Au El Salvador, les parents ont autorité sur la conduite des enfants et celle-ci est considérée, en même temps, comme une responsabilité exclusive des parents.

[...] Ici les enfants perdent le respect envers les parents parce que le gouvernement nous enlève l'autorité parentale. Vous voyez comment l'école encourage ici nos enfants à dénoncer leurs parents s'ils les punissent physiquement, car ici, cela est interdit [...] Je pense, que c'est à ce moment-là que la désintégration familiale commence, car le respect des parents est remplacé par la loi. Même verbalement nous ne pouvons rien leur réclamer, car cela est aussi interdit [...] Alors, pour moi, cela n'est pas correct, pour la seule raison logique que les parents sont ceux qui connaissent mieux leurs propres enfants. Par conséquent, ce sont eux qui ont le droit de les corriger et cela ne concerne pas les autorités. (Cas B)

Cet extrait met en évidence le désaccord des parents quant à l'implication de l'autorité publique dans la sphère privée de la famille comme c'est le cas de la discipline à l'égard des enfants. Ces parents considèrent que leurs valeurs familiales d'origine sont menacées, car elles risquent d'être remplacées par celles de la société d'accueil. Ils se sentent écartés de leurs devoirs de parents tels que s'occuper de l'éducation de leurs enfants jusqu'à l'âge adulte, ce qui provoque un différence avec la société d'accueil: «la mission d'un père est de protéger ses enfants et de leur assurer une formation professionnelle et personnelle afin qu'ils puissent se défendre plus tard dans la vie.» (Cas A)

Il est évident que la confrontation de valeurs familiales différentes, celles de la société d'origine et celles de la société québécoise, provoque des tiraillements importants dans leurs relations parents-enfants, à un point tel que certains de ces enfants ont fini par quitter la demeure familiale. Ce problème nous renvoie aux ajustements de rôles que les adultes doivent réaliser dans leur vie personnelle mais aussi aux difficultés d'ordre psychosocial que les enfants doivent affronter. Quelques-

uns de ces parents ont exprimé le désir que l'État tienne compte de leurs opinions à ce sujet, car ils évaluent que la modernité ne renferme pas la vérité absolue.

Alors, si l'approche des politiques d'intégration prône le respect des cultures d'origine, la société d'accueil est appelée à se mettre à l'écoute des besoins des familles immigrantes afin de concevoir des dispositifs appropriés pour les aider à concilier les changements dans leur vie familiale et personnelle. La formulation de ces dispositifs a besoin de la participation de ceux à qui ils seront destinés.

[...] Je suggère que les autorités s'intéressent à connaître l'éducation familiale des enfants dans les autres pays, ses forces et ses faiblesses et de les comparer avec l'éducation canadienne, car la délinquance juvénile, ici, s'amplifie. D'ailleurs, ils devraient examiner les cas des jeunes qui ont été soustraits de l'autorité parentale pour les discipliner et évaluer si cette mesure a été correcte[...] D'après moi, ce sont des questions de lois qui doivent être corrigées. L'opinion des personnes immigrantes qui arrivent devrait être écoutée, car nous faisons partie aussi de la société canadienne. (Cas B)

Ce témoignage révèle également la divergence de vision concernant l'approche éducative des enfants dans la société d'accueil. Dans la société salvadorienne, les parents exercent une autorité absolue sur leurs enfants ainsi que l'entière responsabilité de combler tous leurs besoins matériels jusqu'au moment de leur émancipation par le mariage ou par leur intégration dans le marché du travail. Lorsque cette personne parle de délinquance juvénile, elle fait référence aux cas d'enfants d'autres familles immigrantes qui ont coupé les liens avec leurs parents, se sont installés ailleurs et se tournent du côté de l'État pour survivre. Quelques-uns ont même commencé à utiliser de la drogue ou ont décroché de l'école parce qu'ils n'étaient pas en mesure de gérer l'excès de droits et de liberté, qu'ils ont acquis subitement dans le pays d'accueil.

Les changements de rôles tant des parents que des enfants affectent l'exercice de l'autorité parentale à l'égard de la conduite des enfants. La nouvelle réalité du milieu d'accueil a poussé le père à apprendre à composer différemment avec sa famille : la mère a entrepris une lutte pour se faire reconnaître son égalité avec son conjoint et les enfants sont entrés en conflit de valeurs avec leurs parents. La solution à ces difficultés de fonctionnement, reliées à l'exercice de l'autorité basée sur le statut et les rôles propres des sociétés traditionnelles, est à chercher du côté de la socialisation secondaire de chacun des membres de la famille.

Nous nous retrouvons ici devant la confrontation de deux systèmes de valeurs concernant les sociétés traditionnelles et les sociétés modernes. Par rapport à cet ébranlement des valeurs affectives, morales et spirituelles attachées au groupe familial, nous pouvons nous demander si cette juxtaposition de valeurs peut être conciliée pour que l'échange interculturel soit acceptable.

6.2.4 Le travail

La représentation sociale de l'individu est déterminée davantage par son savoir-faire que par son savoir-être, probablement parce que le travail est de surcroît considéré comme une des sources importantes de liens sociaux.

[...] Je pense toujours que le travail n'est pas seulement une source de revenu, il est davantage un loisir parce qu'il me permet d'échanger avec mes amis, de partager ma nourriture avec eux, de vivre, d'avoir un revenu minimal pour combler mes besoins tels que la nourriture et l'habillement, d'aller dans un restaurant de mon choix, de manger ce que je veux et à l'heure que je veux, d'acheter un pantalon ou une chemise, et tout ce que je veux. Alors... c'est une pauvreté mais avec une certaine dignité. (Cas C)

Plusieurs éléments menant à la construction de l'identité et au sentiment d'appartenance sont mis en rapport avec le travail dans les témoignages. D'abord, cet espace de partage social contribue de façon importante à tisser de liens sociaux, à

l'épanouissement, à la réalisation personnelle, à la satisfaction de combler des besoins essentiels, à l'estime de soi et surtout à la reconnaissance sociale par les autres. Ces valeurs liées au travail ont été transmises par les personnes interviewées à leurs enfants, dans le but de les aider à conserver leur autonomie et leur dignité, car elles ne voulaient pas vivre dans la discrimination ni dans la honte en devenant bénéficiaires de l'assistance sociale gouvernementale. La fierté d'être capable de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille a été exprimée clairement dans l'extrait suivant.

[...] J'accepte que mes enfants travaillent dans n'importe quoi. Toutefois que cela ne soit pas dans la délinquance, dans la criminalité, mais que ce soit dans des choses que tout le monde fait. Qu'ils lavent des assiettes, qu'ils travaillent n'importe où, mais qu'ils travaillent, c'est cela qui me satisfait, qui m'est agréable et c'est cela que nous faisons ici. Ma femme travaille, tous dans ma famille, nous sommes sept, nous travaillons tous. Les sept, nous disposons chacun de notre propre argent [...] Je dis ceci à mes enfants : tu ne peux pas vivre d'une autre façon que du revenu de ton emploi, de ton travail. (Cas C)

Cependant, le bilinguisme est fréquemment requis dans le marché du travail local, ce qui a obligé certaines de ces personnes immigrantes à se déplacer vers des régions où l'apprentissage des deux langues officielles est plus accessible. Ainsi, les personnes qui sont arrivées à Québec ont décidé de venir s'installer dans la région de l'Outaouais étant donné que la proximité de la Capitale canadienne leur donnait plus d'opportunités, autant pour l'apprentissage du français et de l'anglais que pour s'intégrer au marché du travail.

[...] Nous avons commencé par étudier le français, car nous sommes arrivés dans la ville de Québec [...] Un de mes fils, qui travaillait à Montréal, avait décidé de déménager à Ottawa à cause du besoin d'apprendre l'anglais, car dans tous les emplois, c'était une exigence, même dans les usines [...] Au Québec, la personne a tous les facilités pour étudier le français, mais pour apprendre l'anglais, elle doit payer [...] Moi, j'ai vu aussi la nécessité de l'apprendre, parce que cette langue est la plus utilisée partout dans le monde, même ici dans la province de Québec. (Cas B)

Nous avons aussi constaté que l'apprentissage des deux langues devient une difficulté soit à cause des habilités de la personne soit à cause de l'accès restreint aux ressources gratuites. Par ailleurs, les personnes qui sont arrivées avec un niveau de scolarité de technicien, à l'âge de plus de cinquante ans et une famille à charge ont eu plus de difficulté à s'intégrer au marché du travail. Pour combler leurs besoins et ceux de leur famille, ils n'ont eu d'autre choix que de s'engager dans des travaux qui demandent exclusivement de l'effort physique, tels que le nettoyage ou la construction. Évidemment, leur participation sociale a été limitée à cause des circonstances liées à leur immigration: «Durant mon séjour ici (12 ans) je n'ai jamais travaillé dans mon métier, même si j'ai beaucoup d'expérience au El Salvador [...] Ici, il me faut avoir un diplôme pour pouvoir travailler dans ce que je faisais dans mon pays.» (Cas B)

Cette question de reconnaissance de la qualification professionnelle ou de la maîtrise d'un métier confronte tous les immigrants, sans distinction de catégorie d'admission au Québec. Les conséquences se font sentir sur le plan familial et le climat social, car le taux de chômage augmente. Tout récemment (2005), des associations d'immigrants en concertation avec certaines organisations qui oeuvrent auprès de cette population ont présenté une demande de système d'accréditation des acquis à l'Assemblée nationale du Québec.

6.2.5 L'habitat

Le lieu de résidence est étroitement lié aux conditions économiques, politiques et sociales. Il symbolise une appartenance sociale qui renferme une image par rapport aux autres. Ainsi, l'installation dans un milieu catégorisé comme un milieu défavorisé peut créer de l'inconfort social et psychologique aux nouveaux arrivants. Entre autres, on ne peut pas s'attendre à ce que la construction de liens avec ce voisinage soit idéale.

À cause de la situation financière des personnes immigrantes à leur arrivée et des préjugés « racistes » ou xénophobes de plusieurs propriétaires de logements à louer, leur premier logis est fréquemment localisé dans des quartiers pauvres. Le vécu de ces personnes en témoigne. Loin de se sentir bienvenues, elles ont été l'objet d'humiliations et d'agressions systématiques de la part de leurs voisins citoyens de souche. Ce type d'expériences contribue à augmenter, chez les immigrants, la nostalgie de leur milieu d'origine. D'après les récits de vie, ces personnes ont manqué d'appui du milieu pour faire face à ces problèmes.

[...] Nous avons appris que les Québécois ont l'habitude de nuire aux nouveaux arrivants. Nous avons vécu plusieurs expériences de ce genre. Mais, il faut que nous ayons de la patience, être tolérants, parce que si nous exigeons des explications sur leurs gestes, ils vont se fâcher et ils vont continuer à nous faire du tort encore pire. À notre arrivée dans le secteur (HLM), nous nous sommes fait déranger de façon continue. Je pensais qu'il fallait rester patient et tolérant, mais la violence augmentait et ils ne nous laissaient jamais tranquilles. Ils se sont mis à lancer des balles de neige contre les fenêtres, à faire pipi dans nos jardins devant nos enfants et c'était jour et nuit, sans arrêt. Durant six mois, le vandalisme a été insupportable [...] Nous avons dû appeler souvent la police, sans avoir eu de résultats. Cependant, après avoir commencé à participer aux activités communautaires, ils ont diminué leurs agressions contre nous. (Cas A)

Ces attitudes méprisantes envers les personnes immigrantes renforcent le sentiment négatif de ces dernières par rapport au fait de leur immigration, ajoutant ainsi des troubles psychologiques aussi graves que le manque de goût de vivre. Ce type de gestes peut être la manifestation de sentiments d'envahissement vécus par les citoyens de souche. De plus, cette intolérance envers les immigrants démontre souvent un désaccord à l'égard des bénéfices que le gouvernement accorde à ces derniers, en termes de droits et de protections sociales. Par ailleurs, ce type de manifestations met en évidence le manque de sensibilisation de la société civile quant aux avantages que récolte le Québec de l'immigration.

Nous avons remarqué que les nouveaux arrivants ont manqué, dans ce milieu, de noyaux d'appartenance pour définir leur existence sociale. Certains ont utilisé le repli sur soi comme mécanisme défensif, alors que d'autres ont développé des stratégies de survie dans ce milieu menaçant leur intégrité. De tous points de vue, la construction de liens relationnels, dans ce contexte, est devenue un des défis importants dans leur parcours d'intégration. De surcroît, si on tient compte des modes de relations privilégiées dans la culture salvadorienne, notamment la charge d'affectivité et le contact physique proche, ces personnes n'ont pas trouvé facile leur cheminement vers leur intégration sociale.

Cependant, les informations recueillies nous ont aussi permis de constater que les activités de quartier ont représenté un des moyens pour aider les personnes immigrantes à tisser des liens sociaux avec leur voisinage. Ces espaces de participation semblent leur avoir permis de se faire connaître et de se faire accepter, donc de commencer à récupérer leur estime de soi, ce qui est primordial dans le développement de leur sentiment d'appartenance au lieu qu'ils habitent. Les facteurs contribuant à cette réussite d'intégration sont probablement attribuables, d'une part, à l'organisation et au suivi de la part des intervenants qui accompagnent ces communautés dans les quartiers appauvris et, d'autre part, à la cohésion de la famille comme groupe primaire d'appartenance.

6.3 Conclusion

Les défis vécus par les immigrants durant cette période de l'arrivée donnent lieu à des changements sur divers plans de leur vie, principalement en ce qui concerne les rôles des membres de la famille, les relations interpersonnelles, le changement de statut socio-économique, l'environnement social.

Lorsque les grands-parents restent au pays d'origine, la vie émotionnelle des personnes immigrantes est troublée par la distance physique. Les membres de la

première génération des familles immigrantes continuent à vivre dans deux mondes en parallèle, celui du pays d'origine et celui du pays d'adoption. Le partage de leur vie entre ici et ailleurs les rend normalement plus vulnérables sur le plan émotionnel.

Les questionnements existentiels que soulève cette confrontation sur le plan des modes de vie, des différences de valeurs, de mœurs, de croyances, de normes d'origine rendent fragile, pour les personnes immigrantes, la validation de leur projet migratoire et leur décision de rester dans la société d'accueil ou de retourner dans le pays d'origine.

De toute évidence, les enjeux et les retombées que comporte, pour la société d'accueil, l'intégration des immigrants exigent l'engagement des citoyens dans un projet social visant le renforcement de la cohésion sociale au sein de la société québécoise. Ce défi d'envergure dans la gestion de la diversité culturelle implique l'adoption d'une approche humanitaire dans l'harmonisation des intérêts des deux entités. Les expériences des immigrants rencontrés mettent en évidence des points forts et des faiblesses à corriger dans les pratiques de la gestion de l'accueil et de l'intégration des immigrants dans un contexte interculturel. Le processus d'intégration a donc besoin de la réciprocité et de la responsabilité de tous les acteurs sociaux. La suite du processus d'installation définitive dans la société d'accueil sera abordée dans le prochain chapitre.

CHAPITRE VII

LES PARCOURS VERS L'INTÉGRATION

L'étape de la post-arrivée est la période de la trajectoire migratoire durant laquelle les personnes immigrantes décident de retourner à leur pays d'origine ou de rester au pays d'accueil. Généralement, cette période survient après un an de séjour dans le pays d'accueil. Elle se caractérise par un questionnement existentiel profond qui rejoint les valeurs personnelles et culturelles des immigrants, qui brouille leur identité et leur sentiment d'appartenance d'origine.

Les expériences troublantes accumulées par les participants durant les étapes précédentes de la trajectoire migratoire – le départ et l'arrivée – ont déstabilisé leur fonctionnement personnel et familial dans leur vie quotidienne. À cette étape de la post-arrivée, ils cherchent des avenues pour se sortir de l'exclusion socio-économique dans laquelle ils se voient soumis dans leur nouvel environnement social. Ils cherchent donc à vaincre les ennuis attachés à leur désaffiliation en mettant en pratique des stratégies leur permettant de relever leur identité et conquérir une reconnaissance sociale dans leur nouveau milieu de vie (Castel, 1995).

Ainsi, les enjeux qui confrontent les immigrants sont essentiellement liés à la reconstruction de leur identité et au développement de leur sentiment d'appartenance à la société qui les a accueillis. Nous dressons aussi dans ce chapitre, un portrait des moyens utilisés par ces personnes dans le but de sortir de l'anonymat et de se faire reconnaître socialement, de la représentation symbolique qu'elles-mêmes ont élaborée sur l'intégration, ainsi que du bilan personnel du niveau d'intégration qu'elles considèrent avoir réussi jusqu'à présent.

À ce propos, nous avons analysé d'abord leur processus de décision de rester dans le pays d'accueil. Ensuite, nous avons étudié les différentes stratégies que ces personnes ont privilégiées au cours de leur trajectoire migratoire dans le but de reconstruire leur identité et finalement, nous avons identifié les différents facteurs du milieu qui les ont aidés à développer leur sentiment d'appartenance et à parvenir à leur niveau d'intégration actuel.

7.1 Rupture ou continuité

La décision de rester définitivement dans le pays d'accueil comporte d'abord une rupture relationnelle d'avec la société d'origine. Cette séparation symbolique fait partie du processus de résolution du deuil que renferme toute expérience d'immigration. Pour faire face à cette rupture, les personnes immigrantes ont besoin de conserver des liens significatifs : d'une part, avec leurs principaux réseaux d'origine, laissés derrière eux, tels que leur famille élargie et leur réseau des amitiés d'enfance, d'autre part, avec des Salvadoriens qui sont déjà installés dans la société d'accueil. L'ensemble de ces entités les a aidés à protéger leur identité personnelle et culturelle d'origine (Régnier et Saint-Pierre, 2005).

La confrontation quotidienne avec des modes de vie différents de ceux d'origine remet en question les valeurs originelles des immigrants. Ce vécu paradoxal concernant ses racines, amène la personne immigrante à prendre conscience davantage de sa propre culture, mais aussi de celle des autres communautés culturelles différentes de la sienne et qui font maintenant partie de son entourage. L'ensemble de ces événements provoque une crise d'identité leur faisant expérimenter des sentiments ambigus par rapport à leur projet migratoire. Dans ce contexte, nous croyons important de souligner comment, à cette étape de la trajectoire migratoire, les immigrants font face à une crise d'identité par rapport à la décision de rester dans la société d'accueil ou de retourner dans leur milieu d'origine.

7.1.1 L'identité à l'épreuve

Le questionnement fréquent sur leurs origines fait vivre aux immigrants une ambivalence existentielle. Les réactions immédiates, qui suivent cette confrontation à une réalité différente de celle qu'ils avaient imaginée, les amènent fréquemment à adopter des comportements défensifs. Ils cherchent à se protéger en se repliant sur eux-mêmes, sur leur famille ou sur leur communauté culturelle. Régulièrement ces comportements sont renforcés par des sentiments de frustration qu'ils expérimentent lorsqu'ils comparent les réussites ou les acquis qu'ils détenaient dans leur pays d'origine avec le peu ou même le rien qu'ils ont dans la société d'accueil.

[...] L'expérience que vous avez dans votre pays et votre préparation professionnelle, vous allez la recommencer à nouveau ici parce que les immigrants se font dire: si vous avez une formation dans un domaine quelconque vous devez la démontrer dans la pratique, mais avant vous devez passer des tests [...] J'ai des amis compatriotes qui sont retournés au El Salvador, à cause de la dépression dans laquelle ils sont tombés ici, parce qu'ils étaient professeurs de formation et avaient beaucoup d'années d'expérience, mais ici, ils n'ont jamais pu travailler dans leur domaine. (Cas C)

Les récits obtenus montrent le dépaysement qu'ils expérimentent en relevant des composantes culturelles différentes, à travers la comparaison des représentations sociales d'un ICI et d'un LÀ-BAS.

[...] Je ne sais pas comment vous expliquer ce que je ressens, ni par où commencer. Mais, ici, ce n'est pas une société comme la nôtre. Là-bas, tout le monde vous salue. Ici, vous pouvez rencontrer trois mille personnes sur le boulevard Saint-Joseph et personne ne vous adresse la parole, ils ne vous disent un mot, rien. Dit autrement, vous êtes ignoré complètement. Une autre chose d'ici, c'est que nous ne connaissons même pas nos voisins, ils agissent comme s'ils ne voulaient rien savoir de nous. Il n'y a pas de doute, c'est une culture différente de la nôtre. (Cas C)

Cet extrait laisse entrevoir un sentiment de frustration et même d'impuissance vécu par cette personne lorsqu'elle s'aperçoit qu'elle vit ignorée par son entourage. Cette dichotomie liée aux modes de vie et aux valeurs justifie la représentation binaire NOUS/EUX qui revient souvent dans le discours des interlocuteurs. Nous croyons que lorsque les immigrants utilisent le NOUS pour se définir, ils expriment un sentiment de continuité sur le plan de leur existence sociale, ce qui nourrit aussi leur estime d'eux-mêmes. De plus, ils renforcent leur courage de s'affirmer dans leur parcours migratoire. Nous sommes portés à croire que ce renfermement sur eux-mêmes les tient attachés à leur passé et ne leur permet pas de vivre pleinement le présent. Or, cheminer vers une intégration sociale équivaldrait à sortir de soi-même et à explorer de nouveaux espaces leur permettant de rebâtir une nouvelle identité qui se refléterait dans un MOI-ICI et un rapprochement vers le EUX.

[...] Le fait d'avoir changé de pays m'a obligé de changer ma façon de penser et cela, dans un sens positif. D'abord, mon concept de la femme a changé sur tous les plans, puisque, avant, je pensais que l'homme avait tous les droits et qu'il ne se trompait jamais. Alors, il n'était pas question pour moi de partager mes droits avec ma femme. Ici, voyez-vous, la femme et l'homme sont considérés sur un pied d'égalité, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de différences basées sur le sexe. Cela était pour moi complètement différent de ce à quoi j'étais habitué dans mon pays. Alors, même si cela n'a pas été facile pour moi, j'ai dû changer ma façon de penser pour garder ma famille fonctionnelle. (Cas C)

Devant cette évidente distance sociale entre la culture traditionnelle d'origine et la culture moderne du pays d'accueil, ce participant a accepté son besoin de modifier ses attitudes à l'égard des relations de couple. Cela fait partie de la socialisation secondaire, facilitant la réussite dans le développement de nouveaux rapports sociaux au sein de la société d'accueil.

La crise d'identité vécue par les immigrants comporte aussi un impact sur leur sentiment d'appartenance. Les interviewés nous ont relaté leurs expériences de visite

au El Salvador. Ils disent se sentir émotionnellement partagés entre leur identité d'origine et celle de leur nouveau pays d'adoption, le Canada. Ils admettent qu'au moment où ils arrivent dans leur terre natale, ils s'identifient comme des nationaux de ce pays, même s'ils sont entrés au pays avec des documents qui les identifient comme Canadiens naturalisés. Ainsi, lorsqu'ils sont devant les autorités douanières ou militaires de ce pays, ils montrent leurs documents qui témoignent de leur citoyenneté canadienne par naturalisation, tout cela pour des raisons de sécurité.

[...] En quelques mots, cela veut dire que, pour moi, l'identification canadienne m'est utile comme une protection personnelle, afin que les autres me respectent. Mais, cette identité n'est pas une chose que je ressens en moi, même en dépit du respect et de l'admiration que je ressens pour le Canada. (Cas D)

Cette double attestation identitaire témoigne du fait que les racines culturelles sont toujours liées à la mémoire collective commune, déterminant ainsi le sentiment d'appartenance aux origines que les immigrants conservent en eux. Cependant, la capacité de l'être humain de développer une appartenance multiple en concordance avec une identité également multiple fait en sorte que les personnes immigrantes sont capables de s'intégrer à différents milieux de vie. Conséquemment, la valeur instrumentale qu'ils donnent à la citoyenneté canadienne a tendance à se modifier dans la mesure où la société d'accueil les accepte sur un pied d'égalité.

[...] Lorsque j'ai reçu la citoyenneté canadienne, je sentais intérieurement un grand changement. C'était comme quand j'ai eu 18 ans dans mon pays et que j'ai eu mon premier document officiel d'identification. À ce-moment là, je me souviens m'être senti comme un vrai citoyen salvadorien. Lorsque j'ai eu la citoyenneté canadienne, j'ai vécu le même sentiment. (Cas A)

L'obtention de la citoyenneté canadienne comporte une signification symbolique importante pour les immigrants. D'abord, elle leur apporte un sentiment d'appartenance et d'acceptation de la part du pays d'accueil, puisque l'individu se

voit en position d'égalité devant la loi par rapport aux citoyens de souche. Par la suite, ce lien civique génère un sentiment de sécurité qui comble en partie les attentes d'immigration. En fait, elle demeure une des mesures politiques qui facilitent le processus identitaire de la population immigrante tout en contribuant au développement de son sentiment d'appartenance. Cependant, il ne faut pas négliger les dilemmes d'identité auxquels sont confrontés ceux qui s'installent au Québec, car leur intégration dans cette société est partagée avec le Canada. Ainsi, sur le territoire canadien, ces immigrants se reconnaissent comme des Québécois, mais à l'extérieur du Canada, ils s'identifient comme des Canadiens. Les immigrants sont eux aussi ainsi assujettis à ce conflit politique, institutionnel et identitaire de la société d'accueil. Ce problème identitaire chez les immigrants, nourri par la dualité linguistique et culturelle canadienne, s'ajoute aux défis que ces personnes doivent surmonter dans leur parcours migratoire. Le processus d'intégration des immigrants est ainsi alourdi (Rancière, 2000; Bibeau, 2000).

Dans ce contexte de crise identitaire, la validité de leur projet migratoire par rapport à leurs attentes en termes de réussite et des exigences linguistiques qui s'y rattachent est assujettie à des validations continues.

7.1.2 La validation du projet migratoire

Presque tous les participants ayant émigré avec une famille à leur charge nous ont confié que lorsqu'ils ont quitté leur pays, ils avaient comme objectif principal le bien-être de la famille, particulièrement de leurs enfants. Cela ne précisait pas nécessairement la durée de leur projet migratoire.

[...] Depuis dix ans que je suis arrivée, j'ai toujours le désir de retourner dans mon pays parce que, là-bas, j'aurais certainement du travail dans mon métier [...] Mais je réfléchis souvent au fait que nous avons fui notre pays pour assurer le futur de nos enfants et c'est cela qui me retient ici et, maintenant, ils se sont habitués à vivre ici. (Cas A)

Cet extrait indique des retombées positives du projet migratoire pour les enfants mais le contraire pour les parents qui se voient frustrés dans leur réalisation personnelle. Toutefois, ceux-ci font preuve de persévérance par rapport aux limites du milieu, aux sources de tension et de souffrance, dans le but de réussir la réalisation de leur projet migratoire. On constate également la valeur octroyée aux enfants par cette famille, car les parents, en plus de se sentir responsables de leur avenir, se sentent au devoir de les accompagner durant leur cheminement particulier.

Le projet migratoire, pour le participant qui est parti de son pays sans famille à charge, avait plutôt été conçu dans le but d'améliorer sa condition économique grâce au perfectionnement professionnel: «Mes projets, en venant ici, étaient d'apprendre la langue et d'étudier. J'ai toujours l'idée de rester ici et de ne jamais retourner dans mon pays [...]. En ce moment, je poursuis des études professionnelles.» (Cas D)

Il est évident que la finalité des projets migratoires de type familial comme de type personnel est motivé par l'amélioration des conditions de vie, pour répondre à des besoins de sécurité physique ou d'épanouissement professionnel.

Le questionnement identitaire fait en sorte que les nouveaux arrivants sont constamment portés à revalider leurs attentes conçues lors de leur émigration. La durée de leur projet migratoire est déterminée généralement par l'harmonisation entre leur passé immédiat, leur vécu présent et l'avenir de la famille. Cette conciliation les amène à la résolution du conflit identitaire et ils deviennent plus conscients et disposés à vivre leur processus de deuil attaché à leur émigration, ainsi qu'à faire face à leurs sentiments de solitude et de détresse dans leur cheminement vers leur intégration à la société d'accueil.

[...] Dans ma tête, j'ai encore l'idée de retourner un jour dans mon pays et cela je le trouve normal [...] Cependant, il me faut tenir compte de la façon de penser de mes enfants. Je crois qu'ils n'ont rien à faire là-bas. Leur éducation, leurs amis ainsi que leur manière de vivre sont encadrés dans cette société. Ils ne se sentiraient pas bien là-bas et moi non plus. Comment pourrai-je me sentir bien là-bas, si ma femme, mes enfants et mes choses sont ici. Je n'ai rien là-bas...sauf la tombe de ma mère [...] Ma vie est ici, mon travail est ici, ma famille est ici [...] Les premiers dix ans nous disions tous les jours que nous allions retourner [...] Mais nous ne pouvions pas rester ainsi éternellement. Il arrive le moment où il faut clarifier les choses puisqu'on ne peut pas être là-bas et ici en même temps : ou bien vous restez ici ou bien vous retournez là-bas. (Cas C)

Ce récit nous montre le vécu paradoxal de l'immigrant et il nous permet de voir que la famille est le pivot principal autour duquel le projet migratoire prend sa juste valeur. Dans ce sens, il faut aussi tenir compte du fait que la décision de rester ou de partir est souvent déterminée par d'autres événements, principalement ceux reliés à la famille élargie laissée en arrière. Par exemple, dans la plupart des cas, il semble que le décès des parents demeurés dans le pays d'origine mette fin au désir d'y retourner: «Durant mon séjour ici, ma mère est décédée. Mon père était décédé auparavant. L'année dernière, la mère de ma femme est aussi décédée. Nous n'avons maintenant aucune intention de retourner dans notre pays.» (Cas C)

Donc, dès que la filiation parentale des adultes immigrants disparaît, l'identité personnelle est soutenue essentiellement par la famille nucléaire sur place. Toutefois, il faut tenir compte du fait que, dès son arrivée, chaque membre de la famille a réalisé des efforts pour rester ensemble, en dépit des changements de rôles qu'il a dû accepter. On peut donc considérer que les liens intra-familiaux sont renforcés par l'immigration: «Définitivement, je ne veux pas retourner [...] Je ne pourrais pas être là-bas sans ma femme, ni mes enfants. Je ne pourrais pas retourner tout seul, car personne de ma famille pense y retourner.» (Cas C) Ce témoignage nous fait penser que les hommes sont plus portés à retourner dans leur pays

d'origine que les femmes, probablement à cause de la perte de pouvoir qu'ils ont expérimenté au sein de la famille à la suite des changements dans le rôle de père et de conjoint dans le pays d'adoption. Au contraire, les femmes veulent rester probablement pour les mêmes raisons qui leur sont favorables.

On peut aussi estimer que la socialisation des enfants dans la société d'accueil a été réussie et que le fait de retourner dans le milieu d'origine risquerait de déclencher un processus d'adaptation aussi complexe que l'actuelle immigration. Par contre, l'adaptation des parents reste à développer même si, pour certains immigrants, leur décision de rester dans le pays d'accueil représente aussi une opportunité d'assister économiquement les parents demeurés dans le pays d'origine.

[...] J'aide économiquement ma mère, même si ma capacité économique n'est pas si bonne. Après tout, nous ne pouvons pas être indifférents envers la famille. Là-bas, ils souffrent beaucoup de pénuries, mais ici nous avons les commodités matérielles qui leur manquent. (Cas A)

Conserver ces liens représente pour les immigrants une responsabilité morale mais également un moyen de préserver leur identité et leur sentiment d'appartenance d'origine, un support émotionnel qui les aide à rester dans leur pays d'immigration. Ceci répond bien aux représentations salvadoriennes d'être en bonne relation avec la famille élargie car elle implique la loyauté envers ses membres du fait d'être prêt à les supporter financièrement lorsqu'ils sont dans le besoin.

Ces réseaux primaires d'appartenance laissés dans le milieu d'origine jouent donc un rôle déterminant dans le processus d'intégration sociale des immigrants en leur procurant le soutien émotionnel nécessaire.

7.1.3 L'accompagnement vers l'intégration

Il est incontestable que dans leur démarche d'intégration à la société d'accueil, les personnes immigrantes ont besoin d'accompagnement, de soutien émotionnel et d'interprétation interculturelle. Afin de contrecarrer leur isolement et leur mal du pays, elles s'impliquent dans des activités qui se rattachent à leur culture. Par exemple, elles écoutent leur musique préférée dans leur langue maternelle, elles cuisinent les mets traditionnels de leur pays, elles s'amuse à pratiquer la danse de leur pays ou leur sport préféré, le soccer. À cette fin, elles cherchent toujours à se rassembler avec des membres de leur communauté culturelle.

[...] C'est vrai que pour se faire comprendre, nous cherchons la compagnie de nos compatriotes. Ce n'est pas parce que nous ne parlons pas le français, mais plutôt à cause de la différence culturelle. Entre nous, les Salvadoriens, on se comprend mieux, et de même avec les autres de l'Amérique centrale. Nous pouvons parler des différents sujets qui touchent nos pays d'origine. Le seul fait que la personne parle l'espagnol nous fait sentir comme si nous la connaissions déjà. Par contre, avec les Québécois, nous comprenons ce qu'ils nous disent, mais nous parlons seulement de choses superficielles, telles que les conditions climatiques, pas de choses plus profondes comme celles qui concernent notre culture. (Cas A)

Ce récit nous permet de comprendre que les interactions avec les compatriotes sont facilitées par le partage d'une mémoire historique et d'une langue commune. On constate également le rôle joué par ceux qui ont vécu un séjour plus long dans la société d'accueil, ils servent de médiateurs interculturels. Ces rencontres facilitent l'entraide et permettent de valoriser autant l'identité personnelle que culturelle. De plus, elles constituent des espaces d'expression détendus qui comblent le besoin d'appartenance à un groupe social, dans une ambiance de solidarité et de partage. En privilégiant cette pratique, on risque de rester ancré dans ce milieu, sans ouverture aux autres cultures, soit par crainte d'être rejeté, soit comme stratégie pour protéger l'estime de soi.

[...] Entre les amis d'ici et là-bas, il y a une différence très grande. Un exemple de cela est que, là-bas, je peux coucher et manger chez la plupart de mes amis, je peux aussi porter leurs vêtements, sans aucun problème. Ici, je ne pourrais pas faire la même chose. Tout d'abord, qui voudra accepter de venir manger chez moi? Ou bien, qui, parmi les Québécois, va m'inviter à manger chez lui? [...] Pourtant, même si nous ne nous accordons pas toujours sur la vision des choses, je crois qu'un certain type d'amitié existe entre nous. Pour moi, c'est un grand changement. Ici tout est différent, je dirai pour 90 % des choses. (Cas C)

La question de la différence, dans la plupart des cas, implique surtout une polarisation par rapport aux systèmes des valeurs et des relations sociales. Les informations recueillies nous ont permis de percevoir un certain désespoir dans les efforts de remplacer les réseaux d'origine. Cependant, en dépit des différences culturelles, les immigrants ont amorcé des liens sociaux avec les gens du milieu. Dans ce sens, les participants ont exprimé également des suggestions concernant le support qu'ils auraient voulu avoir, lors de leur arrivée.

[...] Les immigrants devraient être orientés vers le cheminement le plus convenable à suivre, dès leur arrivée, par exemple, leur expliquer l'importance d'apprendre la langue, ainsi que les activités dans lesquelles ils peuvent pratiquer leur savoir-faire à titre de bénévole car cela va leur permettre d'acquérir de l'expérience ici et de s'actualiser. Avec une connaissance appropriée du milieu, nous serions capables de prendre notre propre décision quant au cheminement à poursuivre pour bien vivre ici. (Cas B)

La nécessité d'accompagnement social ressenti par ces personnes dans leur processus d'intégration apparaît comme un besoin non négligeable. D'après nous, la concertation entre les ressources du milieu aiderait à fournir aux nouveaux arrivants des services cohérents à leur parcours migratoire dans le but de les rendre autonomes et acteurs de leur propre vie. À cette fin, nous considérons que les différents acteurs sociaux, particulièrement les intervenants, ont besoin de s'outiller en intervention interculturelle car elle exige des qualifications particulières et des qualités personnelles spécifiques (Bertot et Jacob, 1991; Buhrig, 1996).

Même si le but de cette recherche ne concerne pas l'approche d'intervention en milieu multiculturel, il est important de rapporter ici quelques attentes des participants à l'égard des interventions que les personnes immigrantes auraient appréciées de la part des intervenants sociaux.

[...] Un travailleur social doit avoir une vision ouverte lui permettant d'accueillir la personne immigrante. Ce professionnel doit tenir compte des besoins exprimés par cette dernière et ne pas faire des interventions basées sur des suppositions de besoins des personnes immigrantes, c'est-à-dire faire ce que vous êtes en train de faire en ce moment. Le fait de se préoccuper de savoir ce dont la personne immigrante a besoin pour son bien-être est bien et c'est quelque chose de très important pour moi. Il faut aussi stimuler la personne à travailler parce qu'en plus de nous préoccuper de notre manque de connaissance de la langue, nous ne voulons pas perdre le goût d'entreprendre de nouvelles choses. (Cas B)

Ce récit, très révélateur, propose la co-participation des personnes aidantes et aidées comme une formule facilitant le processus d'intégration de ces dernières. L'objectif le plus important serait d'outiller la personne qui reçoit les services pour qu'elle devienne un sujet actif de ses propres solutions.

7.2 La recomposition des liens sociaux

La distance géographique entre le pays d'origine et le pays d'accueil contribue à accélérer la dissolution des liens d'attachement et d'interdépendance avec le milieu d'origine. Les participants à cette étude ont cherché à tisser de nouveaux liens sociaux dans le but de combler ce vide émotionnel. Leurs parcours d'intégration nous ont permis de comprendre comment ces stratégies les ont aidés aussi à gérer les différences culturelles couramment exprimées par le binôme NOUS/EUX. C'est en établissant des liens de proximité dans leur milieu qu'ils ont appris à reconnaître leurs différences et leurs similitudes à l'égard des citoyens de souche.

[...] Au travail, mes compagnons font des blagues en me disant: «*maudit immigrant*», et cela pour me déranger. Mais je ris de ça, parce que je sais qu'ils ont besoin de moi, car c'est moi qui connais le travail à faire et après quelques minutes, ils viennent pour me demander de l'aide [...] Même si je ne suis pas d'accord avec leur façon d'être, dans plusieurs choses, je crois que nous ressentons de l'amitié mutuellement. (Cas C)

Ce récit met en évidence la stratégie prise par cette personne pour se protéger des gestes offensifs posés à son égard dans son milieu de travail. Il nous permet aussi de saisir les obstacles d'ordre culturel dans la vision du monde et des valeurs qui limitent la reconstruction d'un tissu social d'une appartenance solide. En dépit de la disparité vécue par ces personnes, dans leur vie quotidienne, elles cherchent toujours à établir des liens avec leur entourage afin de contrecarrer les divers degrés d'*exclusion sociale* qu'ils expérimentent mais subtilement présente dans les interactions quotidiennes. Or, pour mieux comprendre l'importance que revêtent, pour ces personnes, leurs besoins d'affectivité, d'estime de soi, d'appartenance et d'acceptation des autres, il faut se référer à la théorie des besoins de Maslow, qui concernent autant celles de type physiologique que celles de type psychologique et social.

7.2.1 La participation à la vie locale

La participation active et l'implication dans la vie communautaire ont aidé ces personnes à développer leur sentiment d'appartenance et à rebâtir leur identité. La participation a été utilisée par les personnes immigrantes comme un moyen de tisser des nouveaux liens sociaux, en dépit des discriminations subtiles que ces personnes ont subies tout au long de leur séjour. Autrement dit, elles tiennent à se tenir debout pour se faire accorder une place dans leur nouveau milieu de vie et cherchent à faire valoir leurs droits civiques à titre de membres de cette société d'accueil, tels qu'ils ont été énoncés dans la Charte des droits et libertés du Québec.

Selon les informations recueillies, les activités que ces personnes réalisaient dans leur milieu d'origine ont facilité leur implication dans la vie locale, surtout lorsqu'elles se sont engagées dans des projets spécifiques dans leur voisinage.

[...] Dans mon village d'origine, j'étais un leader et j'ai collaboré pour le faire progresser. De plus, j'ai été l'entraîneur de l'équipe de soccer de cette communauté durant dix-sept ans[...]. Ici, depuis trois ans, je suis membre d'un organisme communautaire qui s'occupe de faire plusieurs type d'activités dans notre voisinage[...]. Présentement, je donne un cours d'espagnol gratuit aux membres de notre quartier. (Cas A)

Dans ce récit, nous constatons la présence de deux éléments: d'une part, la validation d'une identité d'origine dans le parcours de vie du présent et d'autre part, l'*empowerment* facilité par l'implication bénévole en milieu communautaire. Cet espace d'échange a permis que cette personne puisse expérimenter et développer son savoir-être et son savoir-faire. Or, le bénévolat ne répond pas seulement à un besoin de réalisation personnelle des immigrants, il est plutôt un moyen de combattre l'*exclusion sociale* qu'ils subissent. Ainsi, plusieurs formes d'engagement social que ces personnes développent visent à leur tailler une place dans la société d'accueil.

Une autre retombée de l'implication communautaire des personnes immigrantes concerne l'impact sur les attitudes de leur famille ou de leurs proches. Souvent, dans leurs actions, elles encouragent les autres à devenir acteurs de leur propre vie, récupérant ainsi progressivement de leur estime de soi, leur sentiment d'appartenance et leur identité. Autrement dit, grâce à ces interventions, les immigrants transforment leur sentiment d'inutilité sociale en *empowerment*.

[...] Depuis trois ans, je suis membre d'une association communautaire qui organise divers projets. Ma fille est animatrice dans un club d'adolescents. L'année passée, elle était bénévole, mais cette année, elle a été engagée comme employée[...]. Quelquefois, ils m'appellent pour me demander de participer, peut-être parce qu'ils se sentent rassurés par ma présence. Parmi les immigrants de notre quartier, seulement nous participons (moi et mon épouse). Elle a fait une levée de fonds pour les enfants du quartier. (Cas A)

Nous avons identifié l'intervention de quartier comme un outil efficace pour que les immigrants aient accès à une citoyenneté active. Ainsi, nous estimons que les associations de quartiers constituent, à l'échelle locale, des espaces plus démocratiques permettant aux immigrants de mettre leur savoir au profit de la société d'accueil. Elles sont aussi l'occasion de mettre en valeur leurs connaissances et leurs expériences, ce qui leur permet de retrouver leur estime de soi par le service aux autres. De plus, grâce à ces interactions communautaires, les immigrants sortent de l'anonymat, développent leur sentiment d'appartenance et ont l'opportunité de rebâtir leur identité personnelle et familiale en se réappropriant de nouveaux espaces dans leur environnement social. Certes, la socialisation secondaire qui en découle contribue à modifier leurs comportements d'origine. Cela, même si parmi ces personnes, certaines ne se sont pas rendu compte des modifications qui se produisent dans leurs représentations sociales. De toute évidence, ce processus de resocialisation influence la conciliation des modes de vie d'origine et de la société d'accueil, il contribue donc à l'intégration.

Le travail constitue une autre stratégie privilégiée par les personnes immigrantes comme moyen de retrouver leur dignité et leur autonomie. Dans le projet de vie de certaines familles participantes à cette recherche, le travail a été la plate-forme de récupération de leur dignité. Nous avons identifiée que ce volet économique a été privilégié notamment par deux familles qui avaient adopté une vision de la vie plutôt cohérente avec cette forme de valorisation de la personne. Elles se positionnent ainsi différemment des deux autres familles qui se sont impliquées plutôt dans le volet social parce qu'elles accordent plus de valeur à cette dimension de la personne et de la vie.

Cette fierté de subvenir à ses besoins par le travail comporte aussi une signification sociale et psychologique en ce qui concerne l'autonomie et les relations avec les autres. D'ailleurs, le milieu de travail est un espace privilégié où de nouvelles

relations peuvent être entamées et où la socialisation secondaire est facilitée grâce aux échanges quotidiens.

Un autre moyen privilégié pour accéder à la reconnaissance sociale se retrouve dans la poursuite d'études. C'est la position de quelques personnes immigrantes qui ont préféré continuer leurs études pour intégrer le marché du travail plus tard : «Ici, et dans n'importe quelle partie du monde, il n'y a pas une autre façon de sortir de la pauvreté ou de la misère que par les études.» (Cas C) L'importance octroyée à la formation comme moyen d'insertion reflète aussi le désir de devenir utile à la société en plus de récolter des bénéfices personnels. Nous croyons que c'est une formule qui bénéficie autant aux immigrants qu'à la société d'accueil: «Je me suis promis de compléter ma profession ici parce que je veux payer mes impôts et retourner, d'une certaine façon, l'aide qu'ils m'ont donnée. C'est une manière de remercier cette société.»(Cas D)

Nous avons constaté que les interviewés ont valorisé l'intégration autant par le social que par l'économique. Dans leur parcours migratoire, les stratégies d'intégration qui se démarquent sont le bénévolat, les études et le travail. Évidemment, toutes ces activités constituent des espaces qui favorisent *l'empowerment* des immigrants par la pratique de leurs expertises, la recomposition de liens sociaux, le développement du sentiment d'appartenance, la reconstruction de l'identité, bref, des composants essentiels d'une intégration sociale dans le milieu d'accueil.

7.2.2 Le sentiment d'appartenance

Lutter pour se tailler une place dans la société d'accueil dans le but de s'approprier des droits civiques et accéder au statut de citoyen à part entière représente un défi pour soi-même. L'intégration des immigrants demeure une question de citoyenneté liée aux rapports sociaux et au fonctionnement d'une société. C'est un processus qui demande une implication soutenue tant de la part des personnes immigrantes que de

la société d'accueil. Le défi comme tel consiste à agir selon une vision globale qui encourage les parties à cheminer dans une perspective d'un projet commun de société.

[...] Chaque jour que je reviens de mon travail, je dis à mes copains québécois que je me sens joyeux d'arriver à ma chère ville de Hull, la plus jolie du monde, que je l'aime. Parce que cela est vrai, je le sens comme ça. Si je vis ici, c'est ridicule que je parle mal d'elle. Moi, je me sens reconnaissant et je ressens aussi du respect et de l'admiration. Oui, je ne doute pas que le Canada est le meilleur pays du monde. (Cas C)

L'enracinement dans le territoire où ces personnes furent installées à leur arrivée est remarquable. Nous avons constaté que le secteur Hull de la ville de Gatineau symbolise l'espace où ces personnes ont commencé à dénouer leurs attachements émotionnels et à entamer leurs premières relations avec la société d'accueil.

[...] Je me suis habituée à Hull, parce que c'est la ville où j'ai été installée à mon arrivée [...] Je pense que le jour où j'achèterai une maison, elle sera ici dans la région, soit à Hull soit à Aylmer, car les sources de travail sont proches. (Cas D)

Ce milieu a donc été l'assise pour bâtir une nouvelle identité et envers lequel ils ont développé leur sentiment d'appartenance. Ainsi, la confluence des facteurs reliés à l'environnement de la ville de Gatineau rend l'endroit attirant et encourage les personnes immigrantes à prendre la décision d'y rester. Parmi ces caractéristiques attirantes, se trouvent la proximité de la capitale canadienne, la ville d'Ottawa, l'accessibilité à l'apprentissage des deux langues officielles, les sources potentielles d'emploi et la concentration des services publics fédéraux et provinciaux.

7.3 La perception de l'intégration

Nous avons exploré auprès des participants leur propre représentation de l'intégration de même que leur perception sur leur degré actuel d'intégration. Ils nous ont fait part

de leur bilan migratoire en termes de pertes et de bénéfices accumulés tout au long de leur trajectoire migratoire. Nous voulons maintenant examiner si cette représentation de l'intégration correspond à celle véhiculée par la société d'accueil car elle demeure un des points de débat continuels par rapport à la gestion de la diversité culturelle. Cependant, ce serait une question importante à approfondir dans d'autres études, afin de concevoir des mesures d'intégration plus cohérentes avec les besoins subjectifs des personnes concernées.

Les personnes participantes nous expliquaient que, pour elles, l'intégration est reliée à leur bien-être spirituel, psychologique, social et physique, tout en comparant la qualité de vie qu'elles avaient dans leur pays d'origine et celle qu'elles ont présentement.

[...] Je pense que l'intégration est se sentir bien ici au Canada. C'est vivre sans se sentir marginalisé, ni méprisé par personne, c'est-à-dire être reconnu comme personne et être capable de combler tous ses besoins essentiels : travailler, s'épanouir, manger, enfin vivre comme tous les autres. (Cas C).

Bref, la satisfaction des besoins matériels, psychologiques et sociaux compte parmi les composantes de la notion d'intégration qui motivent ces personnes à poursuivre leur démarche d'intégration. L'autonomie, l'adaptation et le sentiment d'appartenance occupent une place préférentielle parmi leurs aspirations, probablement à cause de leurs effets sur leur identité.

En répondant aux questions sur la solidité de leur intégration, ces personnes ont réalisé qu'elles avaient parcouru un cheminement d'inclusion dans la société d'accueil et qu'elles ont évolué jusqu'à un degré d'intégration qui leur permet d'être fonctionnelles dans la société d'accueil.

[...] Pour s'intégrer, il nous faut travailler, quel que soit le type d'emploi que vous trouverez. Pourquoi? Parce qu'avec votre salaire vous allez gagner votre autonomie et vous allez pouvoir consommer ce que vous voulez sans que personne ne vous surveille comme c'est le cas des assistés sociaux. Mais, si on ne vous donne pas de travail, vous pouvez mourir ici sans jamais vous intégrer. (Cas B)

Toutes les personnes participantes à cette étude étaient unanimes à dire que si la personne peut se débrouiller dans son milieu actuel comme si elle était dans sa société d'origine, elle est véritablement une citoyenne à part entière. La narration de leur vécu migratoire a contribué à ce que les participants reconnaissent les modifications qu'ils ont incorporées dans leur mode de vie. Celles-ci sont des indicateurs de réussite de leur intégration. Parmi ces indicateurs nous identifions le changement de valeurs concernant les droits à l'égalité, le respect de la personne et de la vie privée.

[...] En ce qui concerne mes valeurs, je crois qu'elles ont changé considérablement. Lorsque je visitais mon pays, ma famille avait remarqué que j'avais changé certaines de mes valeurs, surtout concernant l'égalité des autres en tant que personnes. [...] Ici, au Canada, chaque personne est considérée individuellement et on reconnaît que chacune a le droit d'être respectée et a la responsabilité de respecter les autres. Même si cela fait partie de la loi, après quelque temps, cette obligation devient une qualité de chacun et se transforme en valeur personnelle. (Cas D)

Le fait de visiter son pays d'origine facilite la résolution du deuil surtout lorsqu'on réalise que son pays d'adoption, le Canada, est une société de droit où prime la démocratie et où il fait bon vivre. De surcroît, cette comparaison des conditions de vie favorise le processus d'intégration à la nouvelle société.

Le tableau 7.1 révèle apparemment des contradictions dans les récits, cependant il est seulement le reflet des difficultés qu'affrontent ces personnes pour trouver un sens à leur vie.

Tableau 7.1
Bilan migratoire des participants

PERTES	BÉNÉFICES
<p align="center">Individuelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les noyaux d'appartenance : la famille élargie et le cercle d'amis • Les rapports solidaires avec l'entourage • La chaleur humaine dans l'entourage • Le statut social et économique • L'identité personnelle et professionnelle • La facilité de communication • L'autonomie financière • La perte d'estime de soi à cause de la discrimination et de l'exclusion sociale • La vie privée (dossiers partout dans le réseau institutionnel) • L'autonomie • L'accès au travail 	<p align="center">Individuels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La sécurité physique • L'amélioration de la qualité de vie • L'appropriation des racines culturelles • La naturalisation comme citoyen canadien • L'apprentissage des langues officielles • L'acculturation • La reconnaissance des droits fondamentaux
<p align="center">Familiales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le déracinement des enfants à l'égard de leur pays d'origine et de la famille élargie • La stabilité psychologique et sociale des membres de la famille • Les valeurs morales d'origine • L'autorité parentale 	<p align="center">Familiaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accès à l'éducation pour les enfants • La protection sociale de la famille • L'amélioration de la qualité de vie • Les droits et libertés • La naturalisation comme citoyens canadiens

Source : Entretiens avec les participants à cette recherche.

Les participants ont résumé les pertes et les bénéfices que, à leur avis, l'immigration a fait vivre à chaque membre de la famille. Toutefois, nous pouvons constater que ces pertes et ces bénéfices sont reliés autant à leur bien-être personnel que familial. Ce bilan migratoire apparaît plus ou moins important selon la longueur du séjour et l'aboutissement du processus de deuil.

Les expériences accumulées durant leur séjour ont permis aux participants d'esquisser un bilan de leur trajectoire migratoire et d'évaluer les exigences d'un cheminement plus facile vers l'intégration: «Si la personne immigrante n'accepte pas la société québécoise ni ses coutumes, ni ses modes de vie, elle est en train de rejeter et de discriminer cette culture. Pour moi, ce sont toutes des barrières qui limitent son intégration.» (Cas D)

Nous avons trouvé significative cette déclaration à cause de l'inversion des rapports de discrimination entre les personnes immigrantes et la société d'accueil. Quoi qu'il en soit, le maintien de ces attitudes chez les personnes immigrantes peut limiter l'avancement de leur intégration dans la société d'accueil. Le même effet peut se produire si, du côté des citoyens de souche, ce manque d'ouverture auprès des immigrants existe également.

7.3.1 Facteurs facilitant l'intégration sociale

Dans la plupart des cas, les différences dans les modes de vie sont liées aux aspects climatiques mais aussi à des systèmes de valeurs et de rapports sociaux différents. Malgré cela, les participants ont identifié des facteurs qui les ont aidés dans leur intégration sociale.

Tableau 7.2
Facteurs facilitant l'intégration, selon la perception des participants

Du côté de la personne immigrante	Du côté de la société d'accueil
<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un projet migratoire • Faire le deuil de son passé • Apprendre les deux langues officielles • Chercher une source de revenu digne • Avoir le soutien de la famille • Participer à la vie locale • S'impliquer dans des organismes communautaires • Mettre sur pied des projets aidant sa communauté culturelle • Écouter la musique du pays d'origine • Développer des amitiés dans le milieu d'accueil • Faire preuve de tolérance et de patience 	<ul style="list-style-type: none"> • La reconnaissance des droits et libertés • L'accès aux services sociaux • L'acceptation des immigrants par les citoyens de souche • Le soutien psychologique et émotionnel • L'emplacement de la ville proche de la Capitale canadienne • La qualité de vie dans la région

Source : Entretiens avec les participants à cette recherche.

Les facteurs concernant les personnes immigrantes se rapportent à une dimension personnelle. Ils résument les stratégies privilégiées, dans leur parcours d'intégration, afin d'atteindre la résolution de leur deuil lié à l'émigration, de rebâtir leur identité et de cheminer vers leur intégration sociale. Par contre, ceux qui concernent la société d'accueil impliquent également les bénéfices collectifs obtenus de l'immigration. Par exemple, sur le plan politique, la reconnaissance des droits et libertés, sur le plan social, l'accessibilité aux services sociaux et, sur le plan culturel, le respect de la personne et la valorisation des différences culturelles.

7.3.2 Facteurs limitant l'intégration sociale

Dans leur réflexion sur leur processus d'intégration, tous les participants ont mentionné le besoin de l'implication des deux parties concernées, les immigrants et la

société d'accueil. Ils ont fait état des conditions de soumission qu'ils ont vécues durant leur première période d'installation dans la société québécoise. Ils ignoraient comment cela allait se passer et, de plus, ils n'avaient pas assez d'information sur le processus qui les attendait par rapport à leur intégration. Or, ils disent avoir expérimenté de la honte à cause de cette situation de dépendance des autres. Ainsi, ceux qui possédaient encore des biens immobiliers au El Salvador ont ressenti le désir de retourner y vivre au risque de leur vie. Ils expriment que ce dilemme avait provoqué chez eux un sentiment de désarroi et de solitude qui les affectait dans leur décision de rester dans la société d'accueil mais qu'ils ont surmonté pour le bien de leur famille.

Tableau 7.3
Facteurs limitant l'intégration, selon la perception des participants

Du côté de la personne immigrante	Du côté de la société d'accueil
<ul style="list-style-type: none"> • La possession des biens matériels dans son pays d'origine • Le manque d'un projet migratoire • La méconnaissance de la langue • Le manque d'un réseau social local • La perte d'identité • Le désarroi • Le faible revenu • Les désaccords intra-familiaux • Le fait de partir précipitamment, sans préparation 	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque d'emplois • Le manque de soutien émotionnel et psychologique • Le manque d'accompagnement • L'individualisme • Le climat • La discrimination • Le racisme • La disqualification • L'exclusion

Source : Entretiens avec les participants à cette recherche.

Ces facteurs qui entravent le processus d'intégration découlent en principe de l'immigration, mais on ne doit pas perdre de vue le fait qu'ils concernent aussi la société d'accueil à cause du processus de disqualification qui affecte les personnes immigrantes en les rendant inutiles et dépendantes. Ces remarques visent à servir à la société d'accueil comme points de repère pour une révision et une réorientation des politiques d'intégration.

Du côté des immigrants, ces facteurs limitant leur intégration témoignent des conditions dans lesquelles ils quittent leur milieu d'origine surtout lorsqu'ils arrivent en qualité de réfugiés. Ces limites sont également représentatives du décalage entre leur passé immédiat et leur présent, c'est ce qui explique en partie les besoins particuliers d'accompagnement dans la société d'accueil. Parmi les difficultés signalées nous identifions des besoins importants de part et d'autre. D'un côté, il faudrait des mesures d'intégration orientées vers un accompagnement de ces personnes dès leur arrivée, en termes d'information, de support psychosocial et de médiation interculturelle. De l'autre côté, il existe un besoin de sensibilisation continue dirigée vers l'ensemble de la population de la société d'accueil, afin de renforcer le degré de tolérance et d'acceptation des immigrants, car c'est dans les interactions quotidiennes que la personne immigrante perçoit des expressions, des actes et des comportements à caractère xénophobes.

7.4 Conclusion

Les ambivalences concernant le projet migratoire résultent de la conjugaison des conditions sociales, économiques et politiques qui déterminent l'émigration et des impacts psychologiques, sociaux, économiques et culturels liés à l'immigration. Lorsque les personnes réussissent à se faire admettre socialement dans leur entourage, elles développent un sentiment d'appartenance à ce milieu car elles retrouvent leur estime de soi. C'est ce qui les aide à rebâtir leur identité et à sortir de l'anonymat social. Elles parviennent ainsi à recouvrer leur existence sociale.

Nous avons identifié des facteurs favorisant le processus d'intégration sociale des immigrants mais également d'autres qui sont des obstacles à ce propos. Tous les deux interpellent autant la société d'accueil que les immigrants eux-mêmes. Du côté de la société d'accueil, les facteurs favorables sont l'adhésion aux accords internationaux humanitaires pour venir en aide aux personnes souffrantes dans les pays en détresse, les dispositifs de protection et de soutien apportés aux personnes immigrantes dès leur arrivée, la liberté d'expression et le respect des droits humains selon la Charte des droits et libertés. Du côté des immigrants, on identifie leur lutte pour la survie, leur dévouement à la famille, leurs valeurs collectives d'origine et leur besoin de reconnaissance comme citoyens égaux.

Parmi les facteurs limitant l'intégration, nous avons d'abord identifié le contrôle minutieux exercé par la société d'accueil avec ses programmes d'assistance gouvernementale, engendrant chez les immigrants de la honte et de l'humiliation. Cependant, nous estimons que la protection gouvernementale des réfugiés depuis le départ de leur pays d'origine est une mesure visant à les soutenir dans leur intégration. Cela, sans négliger qu'en termes de prévoyance sociale, ces mesures contribuent à la stabilisation du fonctionnement de la société d'accueil. De cette façon, la cohésion sociale est maintenue et le rythme de participation citoyenne dans le maintien de leur statut quo est contrôlé (Simmel,1998).

Nous avons constaté que la plupart des participants méconnaissaient le principe de la discrimination positive dont tiennent compte les politiques fédérales et provinciales. Ces principes mis en pratique dans les différents dispositifs d'accueil, d'installation et d'intégration de la population immigrante visent à contrer la discrimination sociale par l'élimination des inégalités d'opportunités et d'accès aux services ainsi qu'à une protection sociale comparable à celle dont jouissent les citoyens de souche. Cependant, les participants se plaignent que dans leur vie quotidienne, les gestes de

xénophobie sont toujours présents. Ainsi, ils se disent conscients qu'ils ne seront jamais tenus pour des citoyens d'égale valeur que ceux d'origine canadienne.

L'intégration sociale des immigrants est donc déterminée aussi par des stratégies développées en fonction du bien-être familial. Ils amorcent des démarches pour récupérer partiellement le respect de soi, d'abord auprès de leur propre communauté culturelle et auprès d'autres immigrants qui leur ressemblent par le partage de la même langue et du même vécu, ensuite avec des citoyens de souche qui les ont acceptés dans leur milieu. Grâce à cette démarche, ils ont réussi à remplacer des réseaux sociaux qu'ils quittèrent dans leur pays d'origine. Cependant, les liens avec la famille élargie sont toujours entretenus. Parmi les acteurs sociaux qui ont contribué à déployer ces rapports, se trouvent les organisations religieuses de différentes dénominations, les associations de quartier et les organismes communautaires.

Ces stratégies leurs ont procuré des bénéfices autant sur le plan personnel et familial que sur le plan social. Cet amalgame des besoins individuels et collectifs leur avait facilité le retissage de liens sociaux contribuant parallèlement à accroître la cohésion sociale dans leur quartier. Il reste que les immigrants habitant le territoire frontalier de la Capitale canadienne doivent composer avec le défi de vivre une identité partagée entre leur appartenance québécoise et canadienne. On peut donc résumer que l'identité de ces immigrants se balance entre une appartenance salvadorienne, québécoise et canadienne à la fois, d'être riche dans son milieu d'origine et pauvre dans la société d'accueil, d'être citoyen canadien mais en conservant ses traits physiques latins, d'être reconnu socialement dans sa société d'origine mais ignoré dans leur nouvel environnement social. Cet ensemble d'ambivalences a rendu le processus d'intégration de ces personnes plus laborieux. Dans le tableau 7.4, nous présentons le résumé des particularités du parcours d'intégration des participants dans cette recherche.

Tableau 7.4
Parcours d'intégration sociale des participants

CAS	Projet migratoire	Soutien du milieu	Stratégies d'intégration	Auto-évaluation du degré d'intégration
A	Sécurité de leurs enfants (5 personnes à charge)	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil, installation et accompagnement par des membres de la famille élargie • Soutien matériel et moral par des communautés religieuses 	<ul style="list-style-type: none"> • Bénévolat dans le quartier • Travail occasionnel dans des métiers non professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction du développement des enfants et de leur qualité de vie
B	Sécurité de la famille (4 personnes à charge)	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil et installation institutionnels (APO) • Accompagnement par des immigrants latino-américains 	<ul style="list-style-type: none"> • Bénévolat au sein de la communauté culturelle • Travail occasionnel dans des métiers non professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Insatisfaction de sa situation socio-économique • Projet de s'impliquer seulement dans l'emploi
C	Sécurité de la famille (6 personnes à charge)	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil et installation institutionnels (APO) • Accompagnement par de particuliers 	<ul style="list-style-type: none"> • Travail salarié dans le secteur privé depuis 12 ans (depuis l'arrivée) 	<ul style="list-style-type: none"> • Grande satisfaction de son degré d'intégration • Projet d'achat d'une maison dans la ville de Gatineau
D	Améliorer la qualité de vie (1 personne à charge)	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil et installation institutionnels (APO) • Accompagnement par des particuliers 	<ul style="list-style-type: none"> • Études à temps plein et emploi occasionnel dans des travaux ménagers 	<ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction de son degré d'intégration • Projet de mariage et d'achat d'une maison dans la ville de Gatineau

Source : Récits de vie des participants dans cette recherche.

CONCLUSION

Cette étude sur les réfugiés salvadoriens avait pour but d'identifier des facteurs favorisant leur intégration sociale à la société québécoise. Nous cherchions à comprendre comment le processus d'intégration était facilité par le projet migratoire, le processus de deuil et les stratégies d'intégration mises de l'avant par les immigrants eux-mêmes. Nous cherchions également à vérifier, premièrement, la nécessité de disposer des services de soutien psychosocial parmi les dispositifs d'accompagnement des immigrants dans leur processus d'intégration et ce, depuis leur arrivée. Deuxièmement, nous voulions démontrer l'importance de l'adaptation de ces services aux besoins réels de ces personnes. Finalement, nous tenions à faire ressortir les facteurs géopolitiques et socio-économiques qui engendrent les flux migratoires à l'échelle mondiale.

La nature qualitative et exploratoire de cette recherche nous a permis de mieux comprendre la portée de l'immigration. Le processus d'intégration sociale des immigrants prend différents visages. Il est en lien étroit avec les objectifs du projet migratoire, le processus du deuil et les stratégies d'intégration particulières. Le défi de toute personne immigrante, au-delà de son statut légal à son arrivée au pays d'accueil, consiste à se tailler une place dans la nouvelle société. Dans cette démarche, elle doit entreprendre une socialisation secondaire lui permettant de comprendre le nouveau code de vie.

L'analyse des données recueillies a été réalisée en deux phases, l'une descriptive et l'autre interprétative. D'abord, l'analyse descriptive nous a permis de retracer les parcours individuels de chacun des participants à cette recherche. Postérieurement, en procédant à une analyse interprétative nous avons réussi à mieux comprendre la dynamique interne du cheminement vers l'intégration mais aussi à saisir des facteurs

spécifiques associés aux événements survenus en cours de route. Des informations importantes dans cette démarche ont été obtenues grâce à l'observation participante que nous avons réalisée en nous impliquant dans diverses activités organisées par la communauté salvadorienne. De plus, les rencontres informelles entretenues avec des membres de cette communauté ont enrichi les informations déjà collectées dans les récits de vie.

Au fil de la reconstruction des trajectoires migratoires, des variables concurrentes ont été repérées. Par exemple, lors de l'analyse des expériences individuelles des participants, nous avons constaté la présence de contraintes retardant l'aboutissement du projet migratoire qui sont associées au vécu antérieur dans le milieu d'origine, aux valeurs propres de la culture et aux facteurs de résilience personnelle.

Nous avons aussi constaté que le processus de deuil a été entamé par les informateurs, dans le but de retrouver une affiliation sociale. Leurs démarches ont débuté avec l'apprentissage de la langue pour être en mesure de communiquer avec la société d'accueil et de décoder les modes de vie de la nouvelle société. Cette mesure vise à récupérer l'estime de soi, l'autonomie et à bâtir une nouvelle identité, car ils étaient devenus disfonctionnels lors de leur arrivée dans la société d'accueil, à cause de la disqualification de leur savoir. La plupart des participants ont fait face à cette désaffiliation sociale en faisant du bénévolat, une alternative pour briser l'isolement. Cette stratégie leur a permis de mettre en valeur leurs expertises personnelles et, corollairement, de tisser de nouveaux liens sociaux, culturels et politiques leur permettant de se faire valoir comme des citoyens à part entière. D'autres ont décidé de poursuivre des études ou se sont résignés à occuper des postes de travail moins qualifiés, dans le seul but de gagner leur vie. En dépit de ce fait, leur fragilité psychologique, sociale et économique reste perceptible. Ils ont réussi à récupérer un certain degré d'autonomie et à rebâtir une nouvelle identité mais leur intégration est loin d'être achevée.

Nous avons remarqué que les facteurs qui aident et qui limitent le processus d'intégration sociale sont reliés autant à la société d'accueil qu'aux immigrants eux-mêmes. Du côté de la société d'accueil, les facteurs aidant incluent l'adhésion aux accords internationaux humanitaires pour venir en aide aux personnes souffrantes dans les pays en détresse, les dispositifs de protection et de soutien aux personnes immigrantes dès leur arrivée, la liberté d'expression et le respect des droits humains selon la Charte de droits et libertés. Du côté des immigrants, on identifie leur lutte pour la survie, leur dévouement à leur famille, leurs valeurs collectives d'origine et leur besoin de reconnaissance comme citoyens égaux.

Parmi les facteurs limitant l'intégration, nous avons identifié d'abord le contrôle minutieux exercé par la société d'accueil dans ses programmes d'assistance gouvernementale, engendrant chez les immigrants de la honte et de l'humiliation. Cependant, nous estimons que la protection gouvernementale des réfugiés depuis le départ de leur pays d'origine est une mesure visant à les soutenir dans leur intégration. Par ailleurs, en termes de prévoyance sociale, elle contribue à la stabilisation du fonctionnement de la société d'accueil. De cette façon, la cohésion sociale est maintenue et le rythme de participation citoyenne est contrôlé.

Nous avons constaté que la représentation que ces personnes développent au sujet de l'intégration oscille entre l'adaptation, l'assimilation et l'intégration. Ceux qui parlent d'adaptation considèrent que le climat, la culture et le style de vie sont les trois éléments auxquels la personne immigrante doit s'habituer. Par contre, ceux qui parlent d'assimilation estiment que la culture de la majorité doit prédominer pour favoriser le développement du sentiment d'appartenance et d'identité, et ils se perçoivent comme des citoyens de deuxième classe. Par ailleurs, les personnes qui prônent l'intégration se voient plutôt comme des citoyens à part entière avec une participation active dans la société d'accueil, ceci en choisissant, comme alternative de vie, l'hybridation de leur culture d'origine avec celle de la société québécoise.

Nous cherchions à connaître les moyens utilisés par les personnes immigrantes pour réussir à surmonter leur exclusion sociale à la suite de leur immigration. À ce sujet, nous avons remarqué deux types de stratégies. Dans un cas, on utilise des stratégies du type offensif par la voie économique (le travail) ou la formation (les études). Dans l'autre perspective, on choisit des stratégies de repli, soit sur la famille, soit sur la communauté ethnique. Cependant, après quelques années de séjour dans la société québécoise, on s'est aperçu que pour se sentir partie prenante de cette société, il fallait chercher plus activement son intégration dans le milieu soit par le travail, soit par la recomposition de liens sociaux.

L'analyse de la trajectoire migratoire de ces personnes nous a permis de faire des découvertes importantes en ce qui concerne des facteurs facilitant le processus d'intégration. La première concerne le rôle de la femme dans la prise de la décision de quitter le pays et dans l'accomplissement du projet migratoire. La deuxième se rapporte au soutien émotionnel significatif octroyé par la famille élargie restée dans le pays d'origine. La troisième est reliée à la gestion de l'anxiété et de l'incertitude de l'avenir par l'appui sur la foi chrétienne d'origine. Enfin, la quatrième concerne la poursuite naturelle de la participation citoyenne dans des activités telles que le bénévolat, le militantisme dans la défense des droits de la personne, l'organisation d'activités solidaires pour venir en aide à des compatriotes ou le leadership dans des activités de loisir.

Concernant les entraves au processus d'intégration, nous avons remarqué les facteurs suivants : l'absence d'assistance psychologique aux nouveaux arrivants, la carence de services d'accompagnement dans l'interaction avec le milieu et le secteur d'habitation, la non-reconnaissance des formations professionnelles acquises à l'extérieur du pays d'accueil et les conditions de pauvreté auxquelles se voient contraints les immigrants de la catégorie des réfugiés.

De toute évidence, la complexité du processus d'intégration sociale demande une analyse approfondie tenant compte du fait qu'elle se passe principalement dans la sphère subjective de la personne. À cet égard, il est difficile de déterminer des indicateurs pour bien évaluer cette dimension de l'intégration. Par contre, il y a des signes révélateurs du succès des immigrants liés au défi de récupérer leur dignité, leur estime de soi et leur qualité de citoyenneté dans un territoire autre que celui qui les a vus naître. Certes, il y aura toujours des signes souvent indéchiffrables comme les nombreux silences dans le discours des immigrants qui restent dans l'indicible.

La perception que ces personnes ont de leur propre degré d'intégration durant leur séjour véhicule leur propre représentation de la notion d'intégration. Elles affirment avoir atteint un degré acceptable de conciliation entre leurs ennuis psychologiques, relationnels et symboliques d'un côté, et leur projet migratoire de départ qui leur a permis de réussir à se faire une place dans la société d'accueil de l'autre. Même s'ils se considèrent économiquement insérés dans la société d'accueil et qu'ils ont acquis le statut de citoyen par naturalisation, ils regrettent d'être toujours traités comme des étrangers par le milieu d'accueil. Donc, leur intégration reste toujours à négocier. Cet état représente un des facteurs parmi d'autres qui affectent leur sentiment d'appartenance et l'exercice de leur citoyenneté.

La richesse des découvertes dans cette recherche nous amène à recommander d'approfondir la question, particulièrement en ce qui concerne les thématiques suivantes : le travail social et la médiation interculturelle comme soutien à l'intégration des immigrants, les effets de l'immigration sur la santé mentale des immigrants, la participation des immigrants dans la formulation de projets d'insertion sociale, l'analyse des besoins des immigrants à travers la trajectoire migratoire, l'influence des milieux d'habitation dans la reconstruction de l'identité des immigrants, la contribution des immigrants lors de leur implication dans les interventions de quartiers défavorisés et la représentation des immigrants dans les instances décisionnelles des politiques d'intégration.

Nous sommes conscientes aussi des limites de ce travail. D'abord, le fait que la population salvadorienne sur le territoire de Gatineau ne soit pas si nombreuse a limité la participation des personnes ciblées par crainte d'être identifiées. Même si leurs inquiétudes pouvaient se justifier, nous les avons pourtant informées de notre engagement à la confidentialité ainsi que de la modalité de traitement des données. Ensuite, on doit se rappeler la question de la rupture épistémologique par rapport à notre propre démarche de deuil et d'intégration sociale. Cela nous a demandé une importante implication sur le plan émotif, cognitif, rationnel et déontologique pour arriver à produire ce rapport.

Nous réalisons que le phénomène de l'immigration n'a jamais été si présent dans la réalité de la société mondialisée. Surtout, nous sommes consciente des limites que comporte le système à minimiser les inégalités dans le contexte actuel de mondialisation. Par conséquent, les pays qui accueillent des immigrants, sans distinction de catégorie, sont confrontés à la nécessité d'élargir le seuil de tolérance au sein de leurs sociétés. De jour en jour, l'ouverture à la diversité culturelle est devenue la clé pour réussir à vivre ensemble et partager une vision de société plus juste et plus solidaire.

ANNEXE A
GRILLE DE QUESTIONS DE RECHERCHE

TRAJECTOIRE MIGRATOIRE	CATÉGORIES	QUESTIONS
Étape du départ	<ul style="list-style-type: none"> • conditions structurelles de départ • raisons personnelles de départ • prise de décision • projet migratoire • qualités personnelles • itinéraire 	<ul style="list-style-type: none"> • Quel était le contexte macro social, économique et politique qui encadré le départ des participants de leur pays d'origine ? • Quelle était la dynamique de cet itinéraire vers le pays d'accueil ?
Étape de l'arrivée	<ul style="list-style-type: none"> • conditions structurelles de l'arrivée • Impacts dans la vie personnelle et familiale <ul style="list-style-type: none"> a. liés à la culture b. liés à la famille c. liés aux modes de vie d. liés au travail e. liés à l'habitat • soutien social • réseaux primaires • réseaux secondaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Comment les immigrants réussissent-ils à donner un sens à leur vie tout en étant enracinées dans leur passé ? • Quel type de rapports sociaux établissent-elles avec la société d'accueil à ce moment de leur trajectoire migratoire ? • Quels sont les changements particuliers qui se produisent dans leur vie personnelle et familiale ?
Étape de la post-arrivée	<ul style="list-style-type: none"> • Rupture et continuité • Sentiment 'appartenance • Identité • Stratégies d'intégration 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les stratégies que les participants ont utilisées pour s'intégrer? • Quelle est la représentation que ces personnes ont faite de l'intégration elle-même? • Quelle est leur propre perception du niveau d'intégration qu'elles ont réussie jusqu'à présent ?

ANNEXE B

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DU EL SALVADOR



Population : 6,638.100 habitants
Indice du développement humain : 104

Territoire : 21,040 km²
Indice de pauvreté : 34

Densité : 316 hab. par km²

ANNEXE C

ÉVOLUTION DE LA GESTION DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE AU QUÉBEC

ACTION	BUT
1968 : <ul style="list-style-type: none"> Création du ministère de l'Immigration du Québec 	Favoriser l'établissement d'immigrants utiles au développement du Québec ainsi que l'adaptation des immigrants au milieu québécois
1975 : <ul style="list-style-type: none"> Bienvenue-Andras (1975) Charte Québécoise des droits et libertés de la personne 	Le respect des cultures d'origine est protégé par l'interdiction de discrimination par la langue et l'origine ethnique ou de nationalité
1977 : <ul style="list-style-type: none"> Adoption de la Loi 101 	Oblige les enfants des personnes immigrantes scolarisées à l'étranger à fréquenter les écoles francophones
1978 : <ul style="list-style-type: none"> L'Entente Cullen-Couture confirmait la maîtrise du Québec sur la sélection des immigrants à l'étranger. La politique québécoise du développement culturel distingue les groupes culturels minoritaires et majoritaires du Québec 	<ul style="list-style-type: none"> Développement des Centres d'Orientation et de formation des immigrants (COFI), ainsi que les classes d'accueil en milieu scolaire. Le groupe francophone est défini comme majoritaire et tous les autres comme minoritaires Cet Entente est entrée en vigueur le 30 mars 1979
1981 : <ul style="list-style-type: none"> Adoption d'un plan d'intervention et le ministère d'immigration change son nom pour celui de ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI) 	La reconnaissance du pluralisme culturel de la société québécoise et des institutions de groupes culturels d'immigrants, la participation égalitaire de leurs membres, le respect des différences et la convergence culturelle
1986 : <ul style="list-style-type: none"> Déclaration sur les relations interethniques et interraciales <p>Adoption de la Loi 142. Création d'un Comité consultatif sur l'accessibilité des services de santé et des services sociaux aux communautés culturelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le respect des diverses cultures et races présentes sur le territoire provincial. Améliorer l'accès aux services sociaux et de la santé des communautés d'expression anglaise et autres
1988 : <ul style="list-style-type: none"> Programmes de francisation élargie 	Cours de francisation disponible pour les revendicateurs du statut de réfugié et les femmes immigrantes ne participant pas au marché du travail

ACTION	BUT
<p>1990 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un programme d'accès à l'égalité d'emploi, à l'intention des minorités visibles et des allophones • Définition du <i>contrat moral</i> • Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration 	<ul style="list-style-type: none"> • Imposer aux compagnies travaillant pour l'État, d'engager des immigrants des minorités visibles • La définition de conditions d'intégration réussie des immigrants, délimitent les devoirs et responsabilités réciproques de ceux-ci et de la société d'accueil • Reconnaissance de l'immigration comme un facteur utile au redressement démographique du Québec, ainsi qu'à son enrichissement économique et culturel • Chercher l'intégration des immigrants en développant un sentiment d'appartenance à la collectivité québécoise
<p>1991 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accord Canada - Québec (appelé accord Gagnon-Tremblay/ McDougall) relatif à l'admission temporaire des étrangers. • Projet de loi 416 modifiant la loi du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI) • Parution de l'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration du MCCI. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Canada ratifie au Québec, le droit à la sélection des immigrants et s'engage à se retirer des services d'accueil, de formation linguistique et culturelle, de counselling et de placement à l'intention des immigrants. • Le Canada accorde une juste compensation financière pour la couverture de ces services. Ce transfert fédéral pour l'année financière 2002-2003 a été de 157.4 millions de dollars (site web du Centre d'Immigration Canada) • le Québec a son propre système de points pour les immigrants indépendants • Le Canada conserve la responsabilité de la citoyenneté et du multiculturalisme • Les critères et l'admission relèvent du gouvernement fédéral. • Comprend des mesures impliquant 43 ministères et organismes gouvernementaux • Première politique d'immigration globale du Québec : Application de la politique en matière d'immigration et d'intégration : <i>Au Québec, pour bâtir ensemble. Plan d'action gouvernementale en matière d'immigration et d'intégration 1991-1994.</i>
<p>1994 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Confluence d'idéologies face à la gestion ethno-culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Assimilation, convergence culturelle, pluralisme, culture publique commune, multiculturalisme et ghettos juxtaposés •

ACTION	BUT
<p>1995 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changement de stratégie pour gérer la diversité culturelle : d'une perspective <i>culturelle</i> à une de <i>citoyenneté</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de la citoyenneté comme une des variables qui prolongeraient le processus d'intégration des communautés culturelles
<p>1996 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promulgation de la loi constitutive du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration <p>2001</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promulgation d'une nouvelle Loi concernant l'immigration et la protection des réfugiés, sanctionnée le 1^{er} novembre 2001 et mise en vigueur dès juin 2002 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter les relations entre l'État et les citoyens • Assurer la diffusion de l'information sur les services gouvernementaux et faciliter leur accessibilité et leur qualité • Être responsable de l'immigrant ainsi que du soutien à l'intégration socio-économique et linguistique des immigrants à la société québécoise • Promouvoir les droits et libertés de la personne • Encourager chez les citoyens l'exercice de leurs responsabilités civiques et sociales • Promouvoir la solidarité entre les générations, l'ouverture au pluralisme et le rapprochement interculturel <ul style="list-style-type: none"> • Cette nouvelle loi vise à préserver les traditions humanitaires du Canada, mais aussi à protéger le pays de ceux qui constitueraient une menace. • Les changements les plus importants apportés par cette nouvelle réglementation concernent les mesures de sécurité qui bornent la gestion interculturelle car elles visent davantage la protection des frontières et la majoration du contrôle des réfugiés et des immigrants qui désirent s'établir au Canada.

Source : Helly, 1994 ; Jacob et Blais, 1992 ; Megyery, 1991 ; Bissoondath, 1988 ; Legault, 1993 ; Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI), 1996 et 2003; Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), 2004.

1.1

ANNEXE D

CONSIDÉRANTS DE LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE DU QUÉBEC

L.R.Q., chapitre C-12

CONSIDÉRANT que tout être humain possède des droits et libertés intrinsèques,
destinés à assurer sa protection et son épanouissement;

Considérant que tous les êtres humains sont égaux en valeur et en dignité et ont droit
à une égale protection de la loi;

Considérant que le respect de la dignité de l'être humain et la reconnaissance des
droits et libertés dont il est titulaire constituent le fondement de la justice et de la
paix;

Considérant que les droits et libertés de la personne humaine sont inséparables des
droits et libertés d'autrui et du bien-être général;

Considérant qu'il y a lieu d'affirmer solennellement dans une Charte les libertés et
droits fondamentaux de la personne afin que ceux-ci soient garantis par la volonté
collective et mieux protégés contre toute violation

ANNEXE E

Planification triennale de l'immigration, 2005-2007. Ministère de relations avec les citoyens et de l'Immigration. Québec.

Le tableau suivant présente l'évolution planifiée des volumes d'immigration, par catégorie, pour la période 2005-2007 en regard de l'évolution de 2001 à 2004.

	Résultats			Plan 2004		Planification triennale		
	2001	2002	2003*	Min.	Max.	2005	2006	2007
Immigration économique	21 900	23 200	23 800	24 400	26 400	27 800	29 100	30 900
Travailleurs qualifiés	17 100	20 600	21 900	21 300	22 800	24 400	25 700	27 500
Gens d'affaires	4 500	2 500	1 600	2 900	3 400	3 200	3 200	3 200
Autres économiques ¹	300	200	400	200	200	200	200	200
Regroupement familial	8 500	7 900	9 300	9 200	9 900	9 500	9 800	10 000
Réfugiés et personnes en situation semblable	6 900	6 500	6 200	6 300	7 600	7 000	7 000	7 000
Réfugiés sélectionnés à l'étranger ²	2 100	1 900	2 400	2 000	2 200	2 500	2 500	2 500
Réfugiés issus du mouvement des demandeurs d'asile	4 800	4 600	3 800	4 300	5 400	4 500	4 500	4 500
Autres immigrants³	200	0	200	100	100	100	100	100
Ensemble de l'immigration	37 500	37 600	39 500	40 000	44 000	44 400	46 000	48 000
Part de la sélection québécoise ⁴	65%	67%	67%	66%	65%	66%	69%	70%
Part de l'immigration économique	58%	62%	60%	61%	60%	63%	63%	64%
Proportion d'immigrants connaissant le français	47%	49%	51%	50%	50%	50%	51%	52%

* Données préliminaires pour 2003

1 Comprend les aides familiaux et les autres immigrants de catégories économiques.

2 Comprend notamment les réfugiés pris en charge par l'État et le parrainage collectif.

3 Comprend diverses catégories à caractère humanitaire.

4 Immigration économique, réfugiés sélectionnés à l'étranger et autres immigrants.

BIBLIOGRAPHIE

- Abou, Selim. 1988. *L'insertion des immigrés, une approche conceptuelle*. Dans *Les étrangers dans la ville. Le regard de sciences sociales*. I.Simon-Baropugh, P.J.(dir.), l'Harmattan, p.126-138.
- Abric, Jean-Claude. 1996. *De l'importance des représentations sociales dans les problèmes de l'exclusion sociale*. Dans *Exclusion sociale, insertion et prévention*. Jean-Claude Abric (dir.). Éditions Erès, Sainte-Agne. p.11-17
- Accueil Parrainage Outaouais (APO). 2004. *Rapport annuel*. Gatineau, Québec.
- Accueil Parrainage Outaouais (APO). 1998. *Règlements de la corporation Accueil Parrainage Outaouais*. Gatineau, Québec. 16 p.
- Association des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO). 2004. *Rapport annuel*. Gatineau, Québec.
- Association des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO). 2004. *Règlements généraux*. Gatineau, Québec. 23 p.
- Barbier, Jean-Marie. 1996. *De l'usage de la notion d'identité en recherche notamment dans le domaine de la formation*. Éducation permanente, No.128. Université Paris 8. France. p.11-26.
- Barrette, C et coll. 1996. *La politique d'immigration. Histoire des lois sur l'immigration au Canada et au Québec*. Dans *Guide de communication interculturelle*. 2^e. Édition. Saint-Laurent. ERPI. p.115-120
- Barth, Fredrik. 1969. *Ethnic groups and Boundaries*. Boston Little, Brown & Co.
- Beauger, Marielle et autres. 1983. *La famille immigrante : vécu, ses besoins*. Revue Intervention, novembre. p.17 -25.
- Berger, Peter et Thomas Luckmann. 1994. *La construction sociale de la réalité*. Dans *Sociologie de l'intégration*. Mohand Khellil. Presses Universitaires de France. 31 p.
- Bertaux, Daniel. 1997. *Les récits de vie*. Éditions Nathan, Paris. 128 p.

- Bertaux, Daniel. 1980. *L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités*. Cahiers internationaux de Sociologie, volume LXIX, p.197-225.
- Bertot, Jocelyne et André Jacob. 1991. *Intervenir avec les immigrants et les réfugiés*. Collection Vision Globale. Éditions du Méridien. Québec. 236p.
- Bibeau, Gilles et autres. 1992. *La santé mentale et ses visages. Un Québec pluriethnique au quotidien*. Gaëtan Morin, Boucherville, Québec. 289 p.
- Bibeau, Gilles. 2000. *Qui a peur des ethnies? Questions (subversives) aux politologues canadiens et québécois*. Dans *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*. Elbaz, Mikhaël et Denise Helly. L'Harmattan. Les Presses de l'Université Laval. Collection Prisme. Québec. p.171-210
- Bissoondath, Neil. 1988. *Le marché aux illusions. La méprise du multiculturalisme*. Éditions Boréal-Liber. Québec. 243p.
- Blais, Louise. 1998. *Pauvreté et santé mentale au féminin. L'étrangère à nos portes*. Les Presses de l'Université d'Ottawa. 169 p.
- Bolzman, Claudio. 1997. *Aux frontières du public et du privé : La négociation des rôles familiaux en situation d'exil. L'exemple des familles chiliennes*. Presses universitaires de France. p.79-99.
- Bolzman, Claudio. 1996. *Sociologie de l'exil : une approche dynamique. L'exemple des réfugiés chiliens en Suisse*, Seismo, Zurich.
- Bonneau, Micheline et Pierre-André Tremblay. 1993. *Immigration et région. Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*. Chaire d'enseignement et de recherche interethniques et interculturels. Chicoutimi (Québec), 204 p.
- Bouchard, Gérard. 1999. *La genèse des représentations sociales*. Sous la direction de Michel-Louis Rouquette et Catherine Garnier. 266 p.
- Boucher, Nicole. 1993. *Les travailleurs sociaux sont-ils concernés par les politiques d'immigration et de multiculturalisme canadiennes ?* Interventions 96: 47-57
- Bowlby John. (1961). *Attachment and Loss*. Dans *Le deuil. Une souffrance à comprendre pour mieux intervenir*. Monique Séguin et Lucie Fréchette. 1999. Les éditions Logiques. Québec. 250 p.

- Braido, Jacyr Francisco. 2001. *Les causes de l'émigration en Amérique à partir de la perspective de l'Église en Amérique latine et du CELAM*. Tampa.
- Bredimas-Assimopoulos, Nadia. 1975. *Intégration civique sans acculturation. Les Grecs à Montréal*, Sociologie et sociétés, vol. VII, no 2, novembre, p. 129-142.
- Buhrig, Martine. 1996. *Réussir l'insertion. Accompagner la reconnaissance sociale*. Édition Chronique sociale. Lyon. 161 p.
- Camilleri, Carmel. 1989. *La culture et l'identité culturelle : champ notionnel et devenir*. Dans *Chocs de cultures. Concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*. Carmel Camilleri et Margalit Cohen-Emerique. Éditions l'Harmattan, Paris. p.21-73
- Camilleri, Carmel. 1991. *Identité et gestion de la disparité culturelle : essai d'une typologie, Stratégies identitaires*, sous la dir. de Carmel Camilleri. Presses Universitaires de France, p. 85-110.
- CANADA. 2002. *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
- Cassen, Benard. 1984. *À la découverte du monde latin*. Le monde diplomatique. Paris, 23 p.
- Castel, Robert. 1994. *La dynamique des processus de marginalisation: de la vulnérabilité à la désaffiliation*. Cahiers de recherche sociologique, no. 22. p.11-25
- Castel, Robert. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris. Fayard. 491p.
- Centre sur la diversité culturelle et les pratiques solidaires (CEDISOL). 2005. *Rapport annuel 2004-2005*. Gatineau, Québec.
- Centre sur la diversité culturelle et les pratiques solidaires (CEDISOL). 2005. *Règlements généraux*. Gatineau, Québec.19 p.
- CEPAL. 2004. *Rapport sur le développement productif dans les économies ouvertes*. San Juan Porto Rico.
- CANADA. Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). 2004. *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration 2004*. Ottawa. Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
<http://www.cic.gc.ca/francais/pub/immigration2004.html>

- Comité des droits humains des Nations Unies. 1999. *Le système des droits humains à l'ONU. Bilan*. El Salvador.
- Conseil Supérieur de l'Éducation. 1998. *Rapport annuel 1997-1998 sur l'état et les besoins de l'éducation. Éduquer à la citoyenneté*. Québec. 110 p.
- Cohen-Émerique, Margalit. 1999. *Le choc culturel*. Revue Antipodes, no. 145. p.12.
- Cohen-Émerique, Margalit. 1981. *L'adaptation des migrants, leur processus d'acculturation..* Polycop. 25p.
- Cohen-Émerique, Margalit. 1984. *Choc culturel et relations interculturelles dans la pratique des travailleurs sociaux*. Cahiers de sociologie économique et culturelle. Ethnopsychologie no. 2. p. 183-218
- Costa-Lacoux, Jacqueline. 1989. *De l'immigré au citoyen*, Paris, La documentation française.
- Corporation de développement économique. 2004. *Profil économique de la ville de Gatineau*. Service de communication de la ville de Gatineau. 56 p.
- Cusson, Maurice. 1992. *Déviance*. Dans *Traité de Sociologie* sous la direction de Raymond Boudon. Paris. Les Presses universitaires de France. p.389-422.
- Delisle, Isabelle. 1987. *Survivre au deuil*. Éditions Paulines, Montréal. 253p.
- De Robertis, C. et Pascal, H. 1987. *L'intervention collective en travail social*. Paris, Le Centurion, 300 p.
- De Rudder-Paurd, Véronique. 1975. *Des projets aux aspirations. Les immigrés et leur logement en France*. L'année sociologique, vol. 26. p. 125- 151
- Dansereau, Francine. 1999. *Le quartier, un espace significatif de construction des identités ethnolinguistiques ?* Dans *Langues et mutations identitaires et sociales*. Pierre Bouchard, (éd.), Québec, Office de la langue française, p. 51-58.
- Deslauriers, Jean-Pierre. 1991. *Recherche qualitative. Guide pratique*. Édit. McGraw-Hill, Montréal (Québec.), 142 p.

- El Salvador. Direction générale de statistiques et recensements. 2005. *Encuestas de Hogares de Propósitos Múltiples 2004*. Ministère d'économie du El Salvador. San Salvador.
- Doucet, Laval et Louis Favreau. 1991. *Théorie et pratique en organisation communautaire*. Presses de l'Université du Québec. (Québec), 468 p
- DUBET, François et Didier Lapeyronnie. 1992. *Les quartiers d'exil*, Paris, Seuil.
- Duval, Michelle. 1992. *Être mère au foyer à Montréal quand on arrive de l'étranger*. Institut québécois de recherche sur la culture. Nouvelles pratiques sociales, vol. 5, No. 2. Automne 1992. Presses de l'Université du Québec. p. 119-130
- EL SALVADOR. Ministère d'économie. 2003. *Indicateurs socio-économiques*.
- Frégné, Cédric. 1999. *Sociologie de l'exclusion*. Paris : L'Harmattan, 1999. 207 p.
- Fondation salvadorienne de développement social et économique (FUSADES). 2001. *Rapport trimestriel sur la conjoncture*. Janvier-mars. San Salvador, El Salvador.
- Gauthier, Benoît. 1993. *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. 2e. édition, Sainte-Foy (Québec). Presses de l'Université du Québec. 584 p.
- Gélinas, Jacques B. 1994. *Et si le Tiers Monde s'autofinçait. De l'endettement à l'épargne*. Les éditions Écosociété. Montréal, (Québec). 238 p.
- Giust-Desprairies, Florence. 1996. *L'identité comme processus entre liaison et déliaison*. Éducation permanente No. 128. p. 63-70. Université Paris 8. France. 212 p.
- Grafmeyer, Yves. 1994. *Sociologie urbaine*, Nathan. P. 88-89
- Greverus, Ina-María. 1997. *L'identité et la notion de Heimat*. Ethnologie française, vol. 27, No. 4. Université Goethe, Frankfurt am Main. p. 479-490
- Grosser, Alfred. 1996. *Les identités difficiles*. Presses de la fondation nationale des sciences politiques, bibliothèque du citoyen. Paris. 124 p.

- Guédon, M.-C. 1984. *Les réseaux sociaux dans L'intervention de réseaux : une pratique nouvelle*, sous la dir. de C. Brodeur et R. Rousseau, Éditions France-Amérique. p. 16-33
- Guilbert, Lucille. 1994. *Intermédiaire culturel et médiateur de cultures : évolution des rôles et des attitudes dans la société québécoise*. Revue internationale d'action communautaire 31/71. p. 151-161
- Hamel, Jacques. 1997. *Étude de cas et sciences sociales*. Collection outils de recherche. Harmattan. Paris. 123 p.
- Hamel, Jacques. 1998. *Défense et illustration de la méthode des études de cas en sociologie et en anthropologie. Quelques notes et rappels*. Cahiers internationaux de Sociologie, Vol. CIV, p. 121-138.
- Haour-Knipe, Mary. 1997. *Continuités et changements chez les familles de cadres internationaux*. Presses universitaires de France. p. 57-77
- Harvey, Julien S.J. 1991. *Culture publique, intégration et pluralisme*. Relations, octobre 1991, p. 239-241
- Harvey, Julien, S.J. 1994. *L'intégration des immigrants*. Dans *Traité des problèmes sociaux*. Fernand Dumont, Simon Langlois et Ives Martin (dir.). Québec. Institut québécois de recherche sur la culture, p. 923-944
- Harvey, Julien S.J. 1994. *Vers une culture publique commune au Québec*. Secteur des communautés culturelles. Centre Justice et Foi, Montréal.
- Helly, Denise. 1994. *Politiques à l'égard des minorités immigrés*. Sociologie et sociétés, vol. XXVI, No. 2 automne 1994, p. 127-144.
- Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR). 2000. *La situación de los refugiados en el mundo. (La situation des réfugiés dans le monde)*. Dans *Guerras por poderes en África, Asia y América Central*. p. 135-145
- Hofstede, Geert. 1991. *Vivre dans un monde multiculturel : comprendre nos programmations mentales*. Traduit par Marie Waquet. Les éditions d'organisation. 346 p.
- Jacob, André et Danièle Blais. 1992. *Les réfugiés, tout un monde... Recension des écrits sur les politiques, programmes et services aux réfugiés*. Université du Québec à Montréal. 224p.

- Khellil, Mohand. 1991. *L'intégration des Maghrébins en France*. Paris. Presses Universitaires de France, p. 147-162.
- Khellil, Mohand. 1997. *Sociologie de l'intégration*. Collection que sais-je? Paris. Presses Universitaires de France. 127 p.
- Lahalle, Dominique. 1975. *L'insertion des immigrés dans la vie politique*. L'année sociologique, vol. 26. p. 189-200
- Lamothe, André. 1991. *Intégrer en français*. Revue Relations, octobre. p. 234-238.
- Lapeyronnie, Didier. 1993. *L'individu et les minorités, La France et la Grande Bretagne face à leurs immigrés*. Sociologie d'aujourd'hui. Presses Universitaires de France. Paris.
- Lapeyronnie, Didier. 1999. *Violence et intégration sociale*. Hommes et migrations, no. 217, janvier-février, p. 43-54
- Legault, Gisèle. 1993. *Femmes immigrantes : problématiques et intervention féministe*. Revue Service Social, vol. 42, no. 1. Québec. Université Laval, p. 63-80
- Legault, Gisèle et Sylvie Fortin. 1994. *Adaptation-intégration des jeunes familles immigrantes : cadre théorique et devis de recherche*. Revue Intervention no. 99. p. 147-154
- Legault, Gisèle (sous la direction de). 2000. *L'intervention interculturelle*. Gaëtan Morin éditeur. Boucherville (Québec.) 364 p.
- L'Écuyer, René. 1987. *L'analyse de contenu : notion et étapes* dans *Les méthodes de la recherche qualitative*, sous la direction de J.P.Deslauriers, Sillery : Les Presses de l'Université du Québec. p. 49-66
- Loic, F. 1987. *Le récit de vie centré sur l'héritage familial et la trajectoire sociale*. Dans *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*. Robert Mayer et Francine Ouellet. Éditeur Gaëtan Morin. Montréal. 1991, 537 p.
- Malewska-Peyre, H. et C. Gachon. 1988. *Le travail social et les enfants de migrants. Racisme et identité. Recherche-action*. Éditions l'Harmattan, Paris. 398p.

- Mayer, Robert et Francine Ouellet. 1991. *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*. Édit. Gaëtan Morin. Boucherville (Québec.). 537 p.
- Memmi, Albert. 1997. *Les fluctuations de l'identité culturelle*. Esprit, no. 1, janvier. p. 94-106
- Megyery, Kathy. 1991. *Minorités visibles, communautés ethnoculturelles et politique canadienne*. Collection d'études. Vol. 7. Commission Royale sur la réforme électorale et le financement des partis et groupe communication Canada. Approvisionnement et services Canada. 311 p.
- Michalowski, Margaret 1987. *Ajustement des immigrants au Canada : possibilités méthodologiques et ses implications*. Migration internationale, vol. 25, p.21-39.
- Ministère de l'enseignement. 1995. *Les régies de quartier, expérience et développements. Regards de chercheurs*. Plan urbain. La documentation française. 287 p.
- Moreau, Alain 1999. *Culture de l'entre-deux et adaptation psychique des migrants*. Dans *Immigration et intégration, l'état des savoirs*. 1999. Sous la direction de Philippe Dewitte. Éditions La Découverte, Paris XIII. 443 p.
- Musillo, Italo. 1997. *La place du récit dans la recherche sociale et dans le travail avec les familles migrantes*. Dans *On est né quelque part, mais on peut vivre ailleurs*. Sous la direction de Bédard-Hausser, Pierrette et Bolzman, Claudio. Genève. Édit. Institut d'études sociales- IES-424 p. 43-55
- Paez, Dario, José-Luis Gonzales et Nancy Aguilera. 1996. *Culture, représentations sociales de la personne, de la féminité/masculinité, de la hiérarchie sociale et de l'adaptation : le cas des immigrants chiliens en Espagne et en France*. Dans *Exclusion sociale, insertion et prévention*, sous la direction de Jean-Claude Abric, Éditions Erès. Sainte-Agne, p.35-60
- Parkes, C. M. 1988. *Bereavement as a Psychosocial*. Dans *Le deuil. Une souffrance à comprendre pour mieux intervenir*. 1999. Monique Séguin et Lucie Fréchette. Les éditions Logiques. Québec. 250 p.
- Paugam, Serge. 1991. *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris, Presses de l'Université de France, p.221
- Paugam, Serge. 1996. *L'exclusion, l'état des savoirs*. Paris, La découverte.

- Perreault, Chantal. 1989. *L'enquête Santé Québec et la santé mentale des québécois : cadre conceptuel et méthodologie*. Santé Mentale au Québec, XIV, No. 1. p. 132-143
- PNUD. 1997. *Rapport mondial sur le développement humain*.
- PNUD. 1998. *Rapport mondial sur le développement humain*.
- PNUD. 2003. *Rapport mondial sur le développement humain. Sinopsis. Desafíos y opciones para el desarrollo humano de El Salvador en tiempos de globalización*. 23 p.
- PNUD. 2004. *Rapport mondial sur le développement humain. La liberté culturelle dans un monde différencié*. Publié par ECONOMICA, Paris. 285 p.
- PNUD. 2005. *Rapport mondial sur le développement humain*.
- Québec. Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration. 1990. *Au Québec, pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*. Québec. 104p.
- Québec. Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. 1997. *Rapport annuel 1996-1997*. Les Publications du Québec. Québec.
- Québec. Ministère de Relations avec les citoyens et de Immigration. 2001. *Statistiques de la population immigrante admis 1996-2000*. Direction de la Planification stratégique.
- Québec. Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 2001.
- Québec. Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 2003. *Consultations pour la planification des niveaux d'immigration 2005-2007*. Québec.
- Québec. Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. 2004. *La planification triennale de l'immigration, 2005-2007*. Québec.
- Québec. Ministère de Relations avec les citoyens et de l'Immigration. 2004. *Consultation 2005-2007. L'immigration au Québec*. 14 p.
- Québec. Ministère de Relations avec les citoyens et de l'immigration. 2004. *Plan d'Immigration du Québec pour l'année 2005*. 12 p.

- Rancière, Jacques. 2000. *Citoyenneté, culture et politique*. Dans Elbaz, Mikhaël et Denise Helly, *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*. Collection Prisme. L'Harmattan et les Presses de l'Université de Laval. Québec, p.55-68
- Revel-Mouroz, Jean. 1989. *Pouvoir local, Régionalismes. Décentralisation. Enjeux territoriaux et territorialité en Amérique latine*. CREDAL (Centre de recherche et de documentation sur l'Amérique latine). IHEAL. Paris. 549 p.
- Régnier, Roger et Line Saint-Pierre. 2005. *Surmonter l'épreuve du deuil*, Montréal, Éditions Québecor, Outremont, Québec. 3e éd. 244 p.
- Ricoeur, P. 1960. *Le conflit des interprétations. Essais d'herméneutique*. Édition Du Seuil. Paris. 1969
- Rhéaume, Jacques et Robert Sévigny. 1988. *Pour une sociologie de l'intervention en santé mentale*. La réinsertion sociale, volume XIII, numéro 1, printemps 1988. p. 95 à 104.
- Salvendy, John T. 1983. *La santé mentale des immigrants : une réévaluation des concepts*. Santé mentale au Canada, mars. p. 9-13
- Sanicola, Lia. (sous la direction de).1994. *L'intervention de réseaux*, Collection travail social. Éditions Bayard, Paris, 276p.
- Schnapper, Dominique. 1991. *La France et l'intégration : sociologie de la nation en 1990*, Paris, Gallimard, 374 p.
- Séchet, Raymonde. 1996. *Espaces et pauvretés. La géographie interrogée*. Collection géographie sociale. L'Harmattan, Paris. 217 p.
- Séguin, Monique et Lucie Fréchette. 1999. *Le deuil. Une souffrance à comprendre pour mieux intervenir*. Les éditions Logiques. Québec. 250 p.
- Service intégration travail Outaouais (SITO). 2004. *Rapport annuel*. Gatineau, Québec.
- Sluzki, Carlos E. 1979. *Migration and Family Conflict*. Revue Family Process, 18, p.379-390
- Taboada-Léonetti, Isabelle.1975. *Le projet de migration. La nature du projet de migration et ses liens avec l'adaptation*. L'année sociologique, vol. 26. p. 107-123.

- Taboada-Léonetti, Isabelle. 1994. *Intégration et exclusion dans la société duale. Le chômeur et l'immigré*. Revue internationale d'action communautaire, No. 31/71, pp. 93-103
- Taylor, Charles. 1992. *Grandeur et misère de la modernité*. Collection L'Essentiel. Québec. 151 p.
- Tojeira, José María. 1996. *Verdad, justicia, perdón*. ECA, No. 577-578, novembre-décembre. Éditeur Université Centroaméricaine José Siméon Cañas. El Salvador.
- Touraine, Alain. 1997. *Pourrons-nous vivre ensemble? Égaux et différents*. Fayard, Paris.
- Tremblay, Daniel. 2001. *La lutte contre l'exclusion sociale au Canada et au Québec : à la croisée des influences américaines et européennes*. Dans *Mutations de société et quête de sens*. Sous la direction de Jacques Boucher et autres. Les Éditions LIK, Bulgarie, p.75-91
- Trompenaars, Fons. 1993. *L'entreprise multiculturelle*. Paris, Maxima, p.157-180.
- Truchon, Manon et Louise Lemyre. 1995. *Les événements anticipés comme tresseurs*. Santé mentale au Québec XX, No. 2. p.77-98
- Université Centroaméricaine (UCA). 2003. *Microeconomía familiar salvadoreña: ¿realismo mágico del gobierno?* (Microéconomie familiale salvadorienne. Réalisme magique du gouvernement ?) *Proceso*, año 24, número 1051. Éditions du Centre de Information, Documentation et Appui à l'Investigation. San Salvador. El Salvador.
- UNDAC. 2005. *Rapport sur les catastrophes au El Salvador*.
- Vatz-Laaroussi, Michèle. 1993. *Intervention et stratégies familiales en interculturel*. Service Social, vol. 42, No. 1. Québec, Université Laval, p. 49-62
- Ville de Gatineau. 2006. *Portrait de la ville de Gatineau*. Dans son site web : <http://www.ville.gatineau.qc.ca/portrait.htm>
- Wood, M. 1988. *Revue de la littérature sur la santé mentale des migrants*. Santé Culture Health. Vol. 1. p.37-75.

- Zehraoui, Ahsène. 1996. *Processus différentiels d'intégration au sein des familles algériennes en France*. Revue française de sociologie XXXVII, p.237-261.
- Wieviorka, Michel. 2001. *La différence*. Collection Voix et regards. Éditions Balland, 201 p.